



Agglomération Grand Auch Cœur de Gascogne

RAPPORT D'ACTIVITE 2023



SOMMAIRE

PREAMBULE	3
LE TERRITOIRE GRAND AUCH CŒUR DE GASCOGNE	4
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE	6
LES COMPETENCES.....	7
EFFECTIFS DE LA COLLECTIVITE.....	8
COMPTE ADMINISTRATIF 2023.....	9
FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE PAR POLITIQUE PUBLIQUE	13
Développement économique	13
Développement touristique.....	15
Transports urbains	20
Équilibre Social de l'Habitat.....	22
Politique de la ville et cohésion urbaine	24
Collecte et traitement des déchets des ménages	26
Eau potable, Assainissement, Eaux pluviales	30
Sentiers.....	33
Environnement, prospective, aménagement durable.....	34
Equipements culturels.....	34
Equipements sportifs	39
Social.....	40
La maison France Services A Jegun.....	45
Petite enfance, jeunesse, périscolaire.....	47
Equipements numériques	67
Crematorium.....	75
Service commun d'instruction des droits des sols (ADS).....	76
Annexes.....	79

ANNEXE 1 : Tableau des effectifs des emplois permanents au 01/01/2023

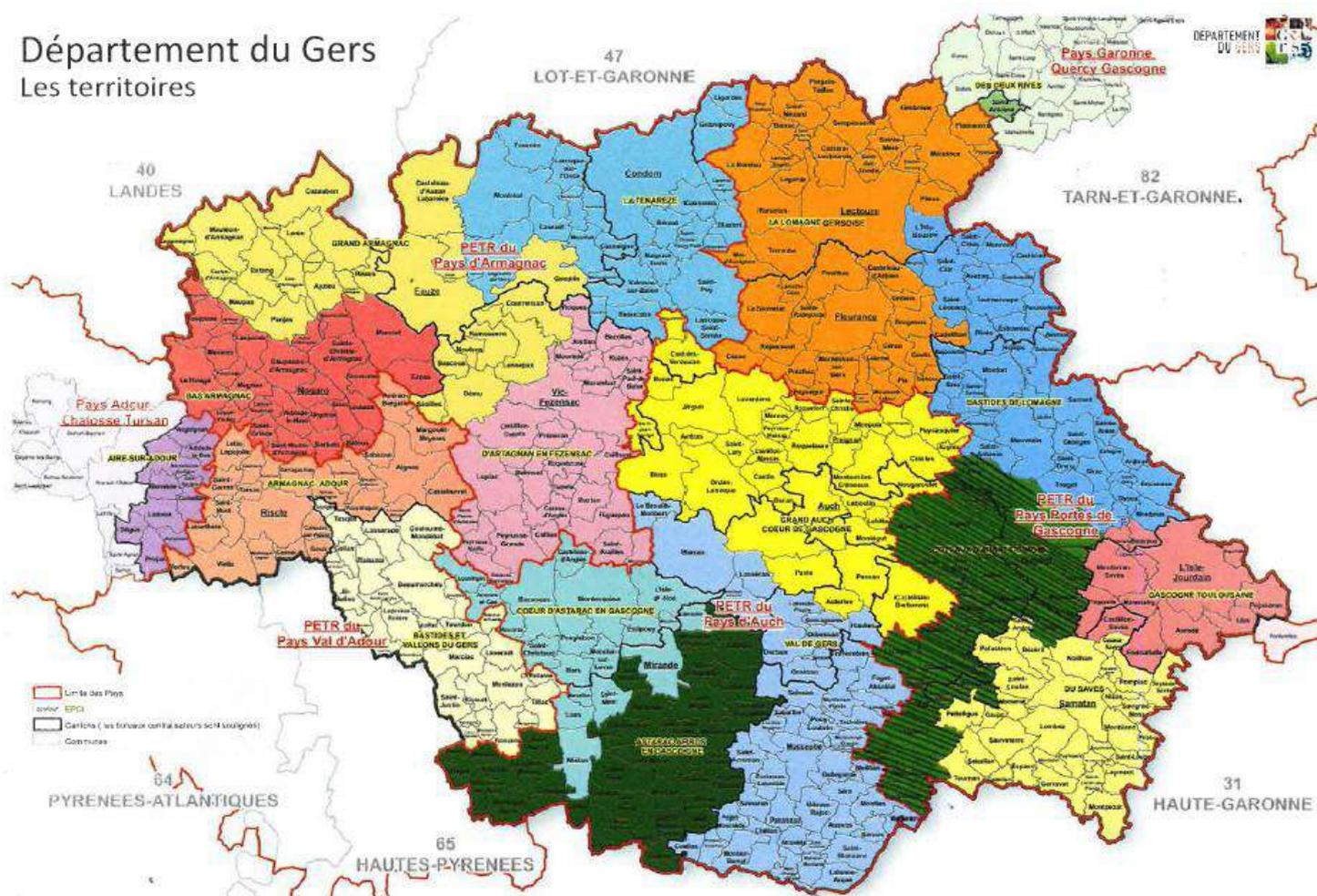
ANNEXE 2 : Comptes administratifs 2023

PREAMBULE

L'article L 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales stipule qu'un rapport d'activités de l'établissement public de coopération intercommunale doit être adressé à chaque maire des communes membres, accompagné du compte administratif avant le 30 septembre. Ce rapport fait l'objet d'une présentation par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués communautaires sont entendus.

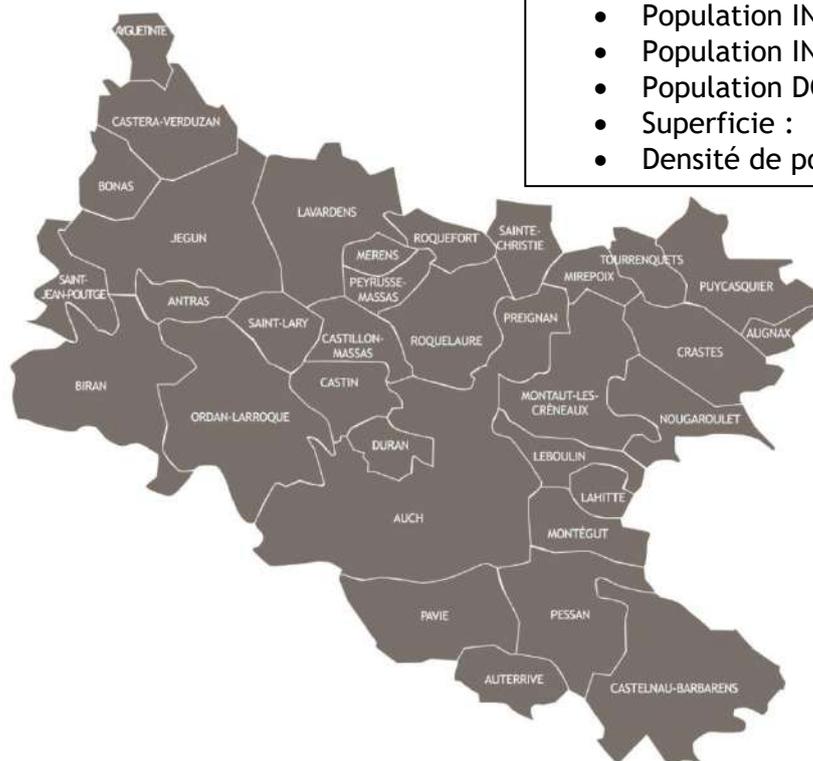
LE TERRITOIRE GRAND AUCH CŒUR DE GASCOGNE

Département du Gers
Les territoires



Chiffres Clés

- Nombre de communes : 34
- Population INSEE municipale : 39 928
- Population INSEE totale : 40 868
- Population DGF : 41 875
- Superficie : 602 km²
- Densité de population : 68 hab./km²



COMMUNES	Population municipale (INSEE, RP2023)	Population totale (INSEE, RP2023)	Population DGF (2023)
Antras	41	47	53
Auch	23 195	23 624	24 117
Augnac	116	119	122
Auterive	520	537	554
Ayguetinte	151	162	173
Biran	370	390	410
Bonas	124	138	152
Castelnau-Barbarens	520	557	594
Castéra-Verduzan	984	1 038	1 092
Castillon-Massas	245	245	215
Castin	367	378	389
Crastes	251	259	267
Duran	875	882	889
Jégun	1 140	1 210	1 280
Lahitte	237	239	241
Lavardens	351	379	407
Leboulin	353	357	361
Mérens	67	69	71
Mirepoix	220	237	254
Montaut-Les-Créneaux	714	729	744
Montegut	657	663	669
Nougaroulet	373	384	395
Ordan-Larroque	882	908	934
Pavie	2 601	2 632	2 663
Pessan	674	687	700
Peyrusse-Massas	109	112	115
Preignan	1 263	1 272	1 281
Puycasquier	433	454	475
Roquefort	283	283	286
Roquelaure	565	594	623
Sainte-Christie	551	557	563
Saint-Jean-Poutge	319	326	333
Saint-Lary	265	284	303
Tourrenquets	112	116	120
TOTAL	39 928	40 868	41 845

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Ordre du tableau :

- Président
- Vice-Présidents
- Conseillers délégués
- Conseillers communautaires par âge

2023			
Président	Bernard PENSIVY	Conseiller communautaire	Françoise CARRIÉ
1 ^{er} VP	Michel BAYLAC	Conseiller communautaire	Bernard CARRERA
2 ^{ème} VP	Bénédicte MELLO	Conseiller communautaire	Louis TURCHI
3 ^{ème} VP	Claudine CARAYOL	Conseiller communautaire	Chantal DEJEAN-DUPEBE
4 ^{ème} VP	Claude BOURDIL	Conseiller communautaire	Henri CHAVAROT
5 ^{ème} VP	Philippe LAFFORGUE	Conseiller communautaire	Cathy DASTE-LEPLUS
6 ^{ème} VP	Pierre JORDA	Conseiller communautaire	Bernard CAHUZAC
7 ^{ème} VP	Marie-Line EVERLET	Conseiller communautaire	Christine LAPEYRE-ROSSI
8 ^{ème} VP	Philippe BARON	Conseiller communautaire	Francis BALLERINI
9 ^{ème} VP	Nadine AURENSAN	Conseiller communautaire	Olivier SOUARD
10 ^{ème} VP	Rui OLIVEIRA SANTOS	Conseiller communautaire	Daniel MENON
11 ^{ème} VP	Florence FILHOL	Conseiller communautaire	Jean-Marc AUTIÉ
12 ^{ème} VP	Jérôme SAMALENS	Conseiller communautaire	Pierrette LUCHE
13 ^{ème} VP	Jacques SÉRÈS	Conseiller communautaire	Jean-Michel BLAY
14 ^{ème} VP	Philippe BIAUTE	Conseiller communautaire	Franck MONTAUGÉ
15 ^{ème} VP	Véronique MASCARENC	Conseiller communautaire	Josie RABIER
Conseiller Délégué	Pierre CAHUZAC	Conseiller communautaire	Philippe JUSTE
Conseiller Délégué	Jean-Marc DUPUY	Conseiller communautaire	Nathalie RENAUD
Conseiller Délégué	Gérard LACROIX	Conseiller communautaire	Christian DAREOUX
Conseiller communautaire	Claude PETIT	Conseiller communautaire	Pierre-Yves ARNAUD
Conseiller communautaire	Joël QUESNEL	Conseiller communautaire	Claude MACARY
Conseiller communautaire	Jean FALCO	Conseiller communautaire	Florianne CLAVERIE
Conseiller communautaire	Sylviane BAUDOIS	Conseiller communautaire	Denis PERUSIN
Conseiller communautaire	Paul ESQUIRO	Conseiller communautaire	Marie-Pierre DESBONS
Conseiller communautaire	Daniel PADER	Conseiller communautaire	Isabelle CASTERA
Conseiller communautaire	Patrick DELIGNIERES	Conseiller communautaire	Christophe LOIZON
Conseiller communautaire	Michel BURGAN	Conseiller communautaire	Sébastien LACOSTE
Conseiller communautaire	Jean-Claude PASQUALINI	Conseiller communautaire	Sébastien DABASSE
Conseiller communautaire	Rolande URIZZI	Conseiller communautaire	Benoît COUDERT
Conseiller communautaire	Claude BOURDIL	Conseiller communautaire	Areski PRIEUX
Conseiller communautaire	Christian LAPREBENDE	Conseiller communautaire	Julien BELMONTE
Conseiller communautaire	Marie-José DALLAS-OURBAT	Conseiller communautaire	Julie RIBET

LES COMPETENCES

Compétences obligatoires :

- Développement économique
- Aménagement de l'espace communautaire
- Equilibre social de l'habitat
- Politique de la ville
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations - GEMAPI
- Accueil des gens du voyage
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Eau
- Assainissement des eaux usées
- Gestion des eaux pluviales urbaines

Compétences supplémentaires :

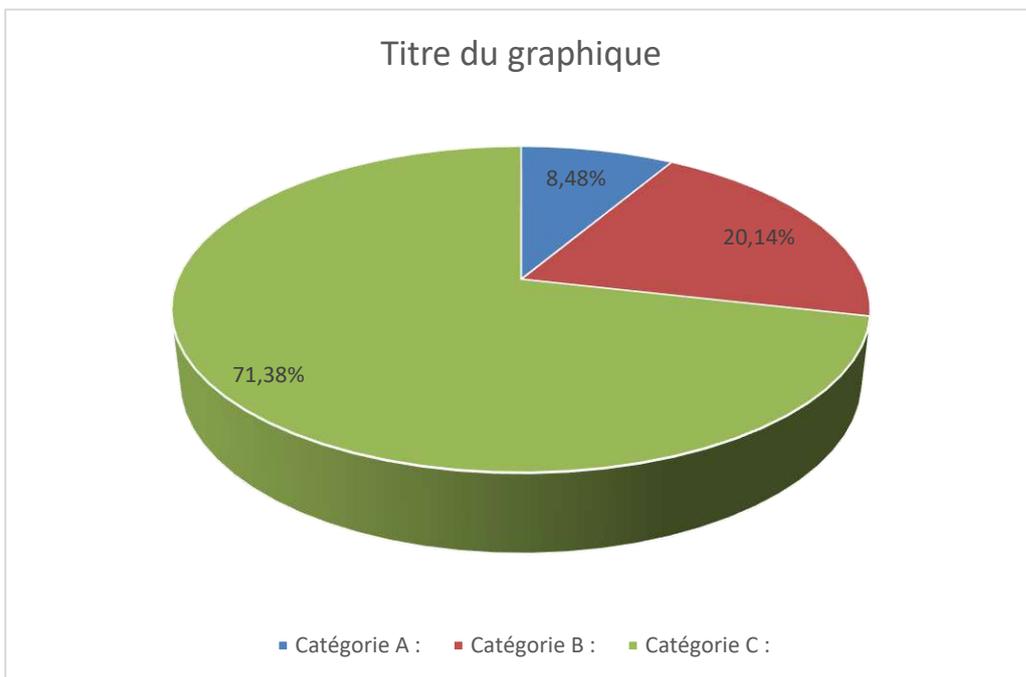
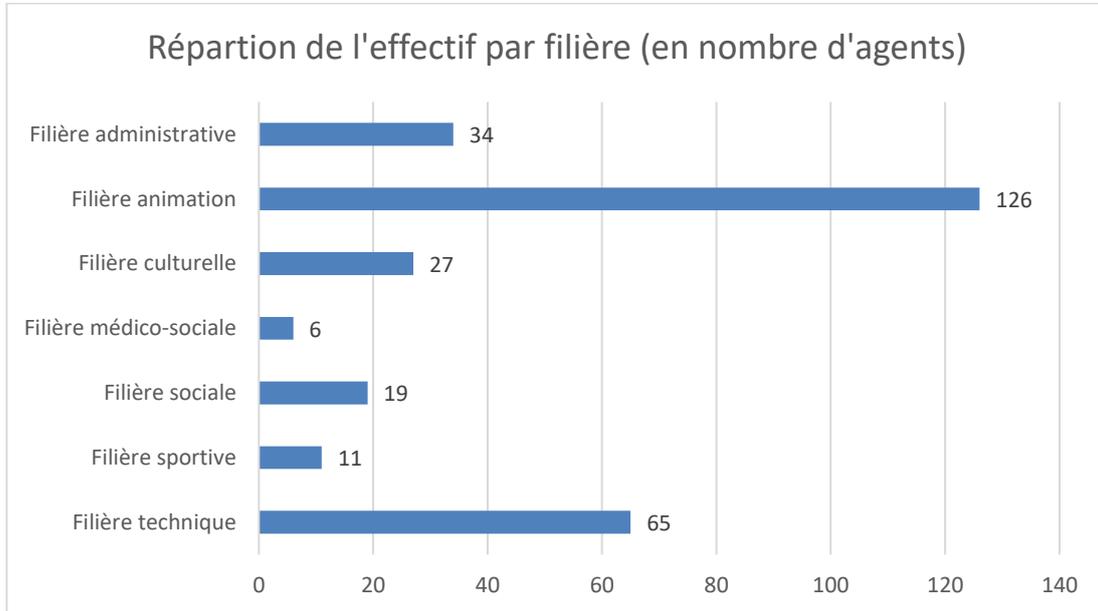
- Création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire ; Création ou aménagement et gestion de parcs de stationnement d'intérêt communautaire
- Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie ; lutte contre la pollution de l'air ; lutte contre les nuisances sonores ; soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
- Action sociale d'intérêt communautaire
- Création et gestion de maisons de services au public
- Gestion des services d'accueil périscolaire et extrascolaire
- Gestion des services d'accueil petite enfance de 2 mois ½ à 3 ans
- Camping intercommunal à Auch
- Gestion de la labellisation du Pays d'Art et d'Histoire
- Construction et gestion de réseaux et télécommunication pour la desserte du haut débit
- Plan Climat Air Energie Territorial - PCAET
- Création et gestion d'une fourrière animale en vue d'une participation à la carte « Fourrière animale du SM3V
- Création et gestion d'un crématorium
- Coopération aux actions de la Plateforme Emploi Formation Compétences
- Contributions au Service Départemental d'Incendie et de Secours - SDIS

EFFECTIFS DE LA COLLECTIVITE

Structure des effectifs de la communauté d'agglomération

Au 1^{er} janvier 2023, le tableau des effectifs de la communauté d'agglomération présentait un total de 288 emplois pourvus.

Ces emplois se structurent sur 7 filières et 3 catégories :



Catégorie	Nombre / Catégorie
A	24
B	58
C	206
Total général	288

COMPTE ADMINISTRATIF 2023

L'exercice 2023 aura été marqué par le contexte inflationniste notamment sur les charges à caractère général qui augmentent de 159 k€ soit 3,85 %. Des augmentations sensibles sont également constatées sur les charges de personnel du fait, notamment, du dégel du point d'indice au 1^{er} juillet 2023. Toutefois, la dynamique d'évolution des dépenses (4,46 % soit 1,2 M€) est plus rapide que celle des recettes (0,68 % soit 217 k€). On constate ainsi l'apparition d'un effet de ciseaux.

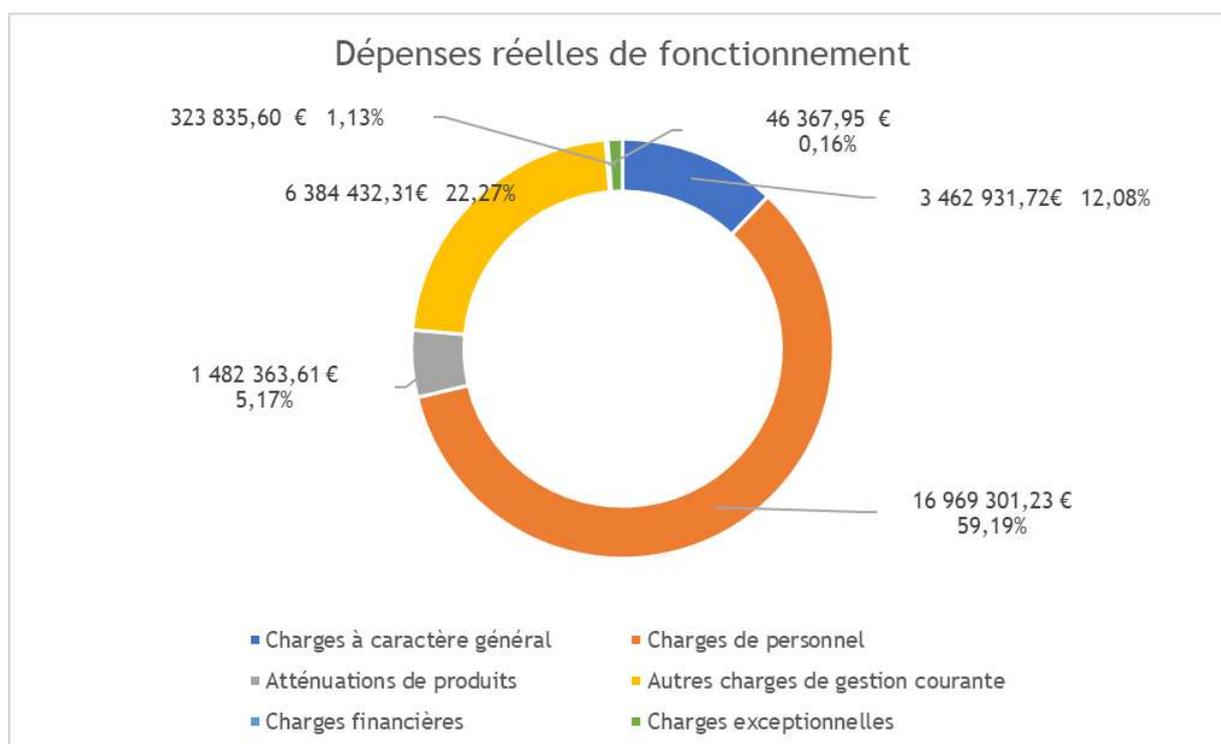
1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses

	Voté 2023	Réalisé CA 2023	Taux de réalisation
Dépenses réelles de fonctionnement	30 198 169,16 €	28 669 232,42 €	94,94 %

Dépenses réelles de fonctionnement

Les dépenses réelles ont été exécutées pour un total de 28 669 232,42 € soit une augmentation de 1 516 170,04 €.



Les charges à caractères général augmentent de 128 k€ principalement du fait de l'inflation sur les contrats de services et prestations extérieures (entretiens, réparations, interventions, restauration collective...). Protégée par ses contrats, l'Agglomération a, en revanche, été peu impactée par la hausse des prix de l'énergie (- 44 k€ de dépenses d'énergies).

Les charges de personnel ont également augmenté de 715 k€ du fait du dégel du point d'indice intervenu au 1^{er} juillet 2023, du glissement vieillesse technicité ou mesures exogènes (hausse du SMIC, impact du dégel de 3,5 % décidé l'an passé en année pleine, rehaussement des bas de grille catégories C et B...).

Les atténuations de produits qui s'élèvent à 1 482 363,61 € augmentent de 74 k€ du fait notamment d'un reversement de TVA-TH à l'Etat de 57 k€.

Ce chapitre enregistre l'attribution de compensation versée par l'Agglomération aux communes.

Communes	Dotations de Solidarité Communautaire	Attribution de Compensation	Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal
ANTRAS	212 €	- 1 689,33 €	586 €
AUCH	133 304 €	- 2 721 277,84 €	299 987 €
AUGNAX	450 €	- 3 682,47 €	1 884 €
AUTERIVE	2 295 €	- 711,52 €	7 804 €
AYGUETINTE	747 €	175,08 €	2 165 €
BIRAN	1 481 €	- 15 421,47 €	5 171 €
BONAS	560 €	2 092,27 €	1 685 €
CASTELNAU-BARBARENS	2 471 €	- 27 315,21 €	8 187 €
CASTERA-VERDUZAN	4 877 €	27 097,53 €	12 214 €
CASTILLON-MASSAS	1 664 €	- 11 051,78 €	3 700 €
CASTIN	1 431 €	- 18 141,69 €	5 867 €
CRASTES	1 181 €	- 17 912,54 €	3 802 €
DURAN	3 667 €	- 24 054,90 €	12 593 €
JEGUN	5 671 €	18 330,20 €	16 018 €
LAHITTE	1 118 €	- 9 027,01 €	3 548 €
LAVARDENS	1 702 €	- 21 294,86 €	5 308 €
LEBOULIN	1 319 €	- 19 756,33 €	5 689 €
MERENS	297 €	- 2 715,74 €	960 €
MIREPOIX	910 €	- 9 159,20 €	3 833 €
MONTAUT-LES-CRENEAUX	3 211 €	- 47 587,79 €	11 004 €
MONTEGUT	2 999 €	- 3 958,76 €	9 571 €
NOUGAROLET	1 719 €	- 15 107,49 €	5 790 €
ORDAN-LARROQUE	3 640 €	- 7 915,11 €	11 754 €
PAVIE	11 695 €	- 22 500,22 €	33 799 €
PESSAN	2 896 €	- 19 098,88 €	9 482 €
PEYRUSSE-MASSAS	430 €	- 3 505,49 €	1 508 €
PREIGNAN	6 648 €	14 901,69 €	17 593 €
PUYCASQUIER	2 103 €	27 739,89 €	6 022 €
ROQUEFORT	1 291 €	565,79 €	4 296 €
ROQUELAURE	2 533 €	- 14 736,67 €	8 969 €
SAINTE-CHRISTIE	2 314 €	74 623,83 €	7 047 €
SAINT-JEAN-POUTGE	1 360 €	10 610,89 €	4 129 €
SAINT-LARY	1 225 €	- 7 774,45 €	4 423 €
TOURRENQUETS	495 €	- 4 230,41 €	1 478 €

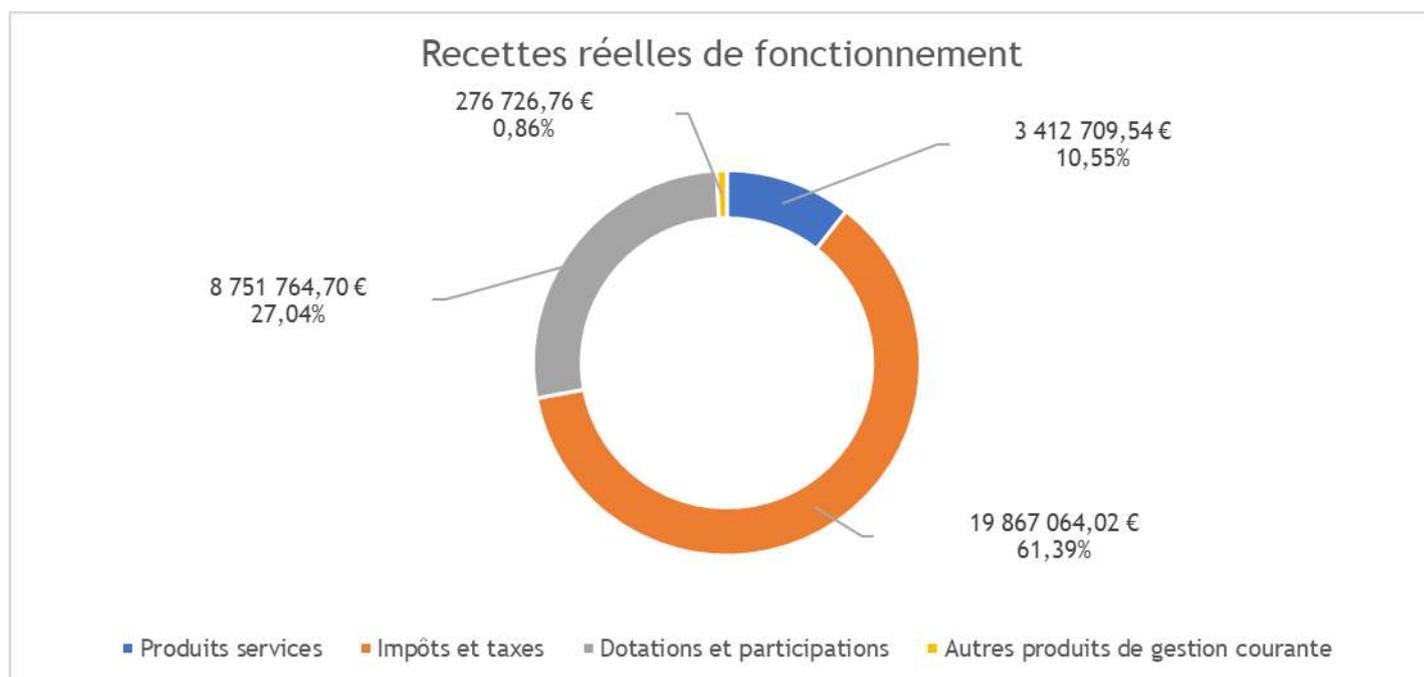
Enfin, le chapitre 65 augmente de 288 k€ principalement du fait des augmentations des participations au CIAS (+ 100 k€) et au SDIS 32 (+ 83 k€).

Les recettes

	Voté 2023	Réalisé au CA 2023	Taux de réalisation
Recettes réelles de fonctionnement	30 620 749,59 €	32 362 512,06 €	105,81 %

Recettes réelles de fonctionnement

Les recettes réelles se sont réalisées pour un total de 32 399 529,06 € soit une augmentation de 196 774,01 € par rapport à 2022.



Les recettes de gestion courante progressent de 0,68 % soit 217 k€ en 2023 par rapport à 2022. Ceci s'explique par une dynamique négative de l'ensemble des recettes à l'exception des produits fiscaux.

Les atténuations de charge diminuent de -104 k€. Ce chapitre comprend notamment les remboursements sur rémunérations du personnel et sont par nature variables.

Les produits des services diminuent de -33 k€ (notamment les prestations de services facturés aux parents type ALSH).

Après une année 2022 exceptionnelle en termes de recettes des dotations et participations, le chapitre 74 retrouve un niveau plus cohérent, en augmentation de 721 k€ par rapport à 2021.

Les autres produits de gestion courante comprennent notamment les loyers de l'abattoir d'Auch. La diminution de recettes s'explique par le changement d'exploitant.

Le produit des taxes foncières progresse de 81 k€ en 2023, principalement du fait de la revalorisation des bases fiscales intervenue le 1^{er} janvier 2023.

Le produit de cotisation foncière des entreprises progresse de 200 k€.

2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses

Le montant des dépenses d'équipement mandatées en 2023 s'élève à 4 457 417,26 €, soit un taux de réalisation de 50 % (71 % avec les restes à réaliser).

Les principales dépenses d'équipement effectivement réalisées sont les suivantes :

- Travaux NPNRU du Garros 1 307 k€ ;
- Travaux GEPU : 681 k€ ;
- Participation RN 124 : 553 k€ ;
- Terrain transféré de la ZA de Pavie : 308 k€ ;
- Participation IFSI : 250 k€ ;
- Achat de matériels, équipements : 200 k€ ;
- Travaux du musée de la résistance : 119 k€ ;
- Travaux crèche boule de gomme : 68 k€ ;
- Etudes et menus travaux abattoir 57 k€ ;
- Travaux ludothèque : 46 k€.

Les restes à réaliser s'élèvent à 1 877 310,99 €. Pour rappel, il s'agit des montants régulièrement engagés mais n'ayant donné lieu ni à réalisation, ni à paiement. Le détail est le suivant :

Objet	Montant
Achat de matériels	140 982,14 €
Frais d'études	52 056,13 €
Subvention IFSI	250 000,00 €
Travaux bâtimentaires	1 255 687,43 €
Travaux de voirie	178 585,29 €
TOTAL	1 877 310,99 €

Les recettes

Les recettes réelles sont composées, outre les excédents de fonctionnement capitalisés (3 M€), du FCTVA pour 399 410,07 € et des subventions d'investissement pour 849 670,71 € composées comme suit :

Etude abattoir	10 050,00
Etude nareoux	42 000,00
Restauration collection musée	3 150,00
Travaux quartier garros	11 321,87
Travaux creche boule de gomme	168 606,33
Travaux ecole numérique	85 976,02
Travaux ludothèque	69 063,24
Travaux musée de la résistance	57 451,23
travaux pole formation	14 392,80
Travaux quartier garros	387 659,22
(vide)	
Total général	849 670,71

FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE PAR POLITIQUE PUBLIQUE

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Soutien au secteur agricole et agroalimentaire

Filière élevage / viandes

L'activité de l'abattoir, propriété de la communauté d'Agglomération, a été fortement bouleversé durant l'année 2023. La baisse progressive des apports en bovins à abattre de la société Arcadie Sud-Ouest - (Groupe Bigard), usager principal du site (jusqu'à 80 % à certaines périodes) a commencé en 2022. Les volumes abattus par Arcadie sont ainsi passés de 4 000 TEC (Tonne Equivalent Carcasses) à 2 000 TEC en l'espace de quelques mois, lorsque l'intéressé a signifié son projet de fermer son activité à Auch, en début d'année 2023.

Dès les premiers signaux de cette baisse, une action conjointe a été menée entre la Direction de l'abattoir (société Alliance Abattoir Auch Gers - 3AGers) et le Service Développement Economique.

Reconquête de volumes bovins via plusieurs acteurs régionaux :

- Maison Jucla : Grossiste implanté en Haute-Garonne ciblant les boucheries traditionnelles et restaurants plutôt haut de gamme ;
- Vignasse & Donney : Distributeur des Pyrénées-Atlantiques spécialiste du steak haché en GSM.

Les 2 premiers acteurs se sont par ailleurs établis physiquement sur le site de l'abattoir, démontrant leur intérêt pour développer une activité de façon pérenne sur le bassin gersois.

La Maison Jucla est depuis septembre 2023 locataire de l'Agglomération de bureaux et d'un atelier de préparation de commandes. Le service développement économique a accompagné son installation rapide en rénovant la surface louée (250 000 € dont 100 000 € de dotation Etat au titre de la FNADT). Cette rénovation a permis l'obtention de l'agrément sanitaire nécessaire en un temps record.

Par ailleurs, la collectivité a fortement assisté la société 3AGers dans son plan stratégique de diversification avec la prochaine mise en service d'une chaîne d'abattage Porcin Ovin Caprin (POC). Cette ligne POC émane d'un vrai besoin des éleveurs de l'Agglomération et de tout le département. L'étude d'avant-projet (marketing et technique) et le financement ont été menés avec le concours de la collectivité.

Le projet du pôle viandes du Gers fait l'objet d'un soutien inédit des partenaires privés (usagers de l'abattoir, Crédit Agricole, Groupama) et publics (Etat, Région, Département, intercommunalités du Gers, chambre d'agriculture).

Filière agroalimentaire

L'Agglomération a accompagné à hauteur de 100 000 € au titre de sa compétence à l'aide à l'immobilier d'entreprise la structure Agrolabs, ayant pour projet de créer un bâtiment agroalimentaire.

L'investissement immobilier représente un total de 5.9 millions d'euros.

Le projet représente un potentiel de structuration de la filière agroalimentaire pour les territoires du Gers et d'Occitanie, première région Bio de France et permettra à l'association :

- De se structurer afin d'être partenaire de toutes les filières agroalimentaires, du lait à la viande, en passant par le végétal et de répondre aux enjeux de la sécurité sanitaire de la filière agroalimentaire ;
- D'accompagner des entreprises telles que Danone ou Gers Bœuf dans leurs évolutions de production agroalimentaire ;

- D'engager de manière générale un travail de diversification des filières agroalimentaires, transformation carnée (filiale canard, abattoirs, découpes, ...), végétal, traiteurs/restauration, en plus de leurs filières laitières traditionnelles ;
- De profiter du positionnement idéal de la ville d'Auch. Le projet, en permettant d'augmenter les volumes analysés, laisse entrevoir de nouveaux marchés au-delà du département, vers l'ouest et le sud ;
- D'accompagner les exploitants agricoles à travers l'analyse de fourrage permettant, pour les céréaliers, de valoriser leurs productions et, aux éleveurs, de connaître précisément la valeur nutritionnelle des rations pour les optimiser et compléter avec des apports extérieurs seulement si nécessaire. Seul Agrolab's assure cette prestation sur le département.

L'année 2023 a par ailleurs été marquée par plusieurs événements agricoles portés par les partenaires et soutenus par l'Agglomération, parmi lesquels :

- Le festival de la gastronomie Auch Le Goût en mai ;
- La foire aux vins à Jegun en août ;
- L'animation avec les vigneronnes Milady à Auch en octobre.

Labellisation Territoire d'Industrie

La collectivité a candidaté au dispositif national Territoire d'Industrie. Elle est désormais labellisée pour la période 2024/2027 avec la communauté de communes Astarac-Arros en Gascogne. Ce dispositif de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) apportera des outils de développement (ingénierie, financements, aides aux recrutements) aux entreprises du territoire. Cette labellisation permet le cofinancement d'un poste de chef de projet dédié.

Pour mener ce programme, la stratégie est décidée collectivement entre l'Agglomération et son partenaire principal, le groupe coopératif Vivadour. 3AGers, JCB et Positronic font également partie de la gouvernance aux côtés des acteurs institutionnels comme l'Etat, la Région Occitanie et les chambres consulaires.

La stratégie de l'Agglomération vise prioritairement le développement de la filière agroalimentaire et aéronautique tout en apportant des solutions transversales à l'ensemble du secteur industriel : mobilisation du foncier, renforcement de l'attractivité des emplois, optimisation des ressources et sécurisation de la ressource en eau.

Besoin foncier économique du territoire dans la perspective de la zéro artificialisation nette des sols

En 2023, la communauté d'Agglomération a poursuivi les démarches visant l'aménagement de la ZAC de Naréoux. Une concertation dédiée au projet a été mise en place d'avril à décembre 2023, soit de 9 mois sans interruption. Le bilan de la concertation a été approuvé lors de l'assemblée communautaire du 13 décembre 2023.

En parallèle, la communauté d'Agglomération a effectué un bilan des demandes d'implantations sur l'année 2023. A ce titre, l'Agglomération a été sollicitée par 50 entreprises exprimant un besoin foncier de 29 hectares en total cumulé. Parmi ces projets, au premier trimestre 2024, 6 ont abouti, 3 ont abandonné ou ont quitté le territoire, 41 sont toujours en recherche d'une solution foncière.

Enfin, la communauté d'Agglomération poursuit son programme d'actions de renouvellement des zones d'activités. Les zones d'activités existantes sont investies par des actions ciblées visant à les intensifier et les maintenir au niveau des nouvelles exigences économiques et environnementales pour limiter les déplacements interzones et notamment entre le sud et le nord. Ces actions conduisent à la mise en place de démarches avec les entreprises et propriétaires privés.

La communauté d'Agglomération encourage prioritairement et dès que possible la mobilisation du foncier existant. Toutefois, la valeur « résiduelle » disponible au sein des zones d'activités, découlant de la soustraction entre le besoin en fonction économique et la réelle capacité de mobilisation des gisements fonciers et dents creuses disponibles sur de la densification, ne permet pas de répondre au besoin du territoire.

Soutien aux actions de transition écologique menées par les artisans

En partenariat avec la chambre des métiers et de l'artisanat, la communauté d'Agglomération a labélisé 10 artisans du territoire dans la réalisation d'éco-défis.

Les objectifs de cette action étaient d'encourager les artisans du territoire à s'inscrire dans une démarche environnementale vertueuse et de promouvoir les entreprises locales pro-actives dans un contexte de relance économique.

Cette opération s'est inscrite dans la politique globale de GACG en faveur de l'environnement (Plan Climat Air-Énergie Territorial).



Les artisans ont réalisé 3 défis dans les thématiques suivantes : Déchets, éco-produits, eau, énergie, transports, biodiversité, sensibilisation à l'environnement, impact sociétal.

DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Activités de l'office de tourisme

L'activité touristique de l'année 2023 constituera une nouvelle année de référence normale en lieu et place de 2019, enfin exempte des complications connues depuis 2020 et de la crise sanitaire.

À l'échelle de la Région Occitanie, le bilan de l'activité dépasse les résultats de l'année 2019 (année de référence). Au niveau du département du Gers, le retard n'est pas totalement comblé. On note un retour des clientèles étrangères et de très bons résultats dans un certain nombre d'établissements : Restaurants haut de gamme, hôtels, campings, mais aussi au Musée des Amériques - Auch ou à la base de loisirs du lac de Castéra-Verduzan. Le produit de la taxe de séjour est nettement en progression.

La fréquentation des bureaux de l'office de tourisme progresse de plus de 20 %. Celle du site internet est stable. Le chiffre d'affaires de la boutique en légère baisse.

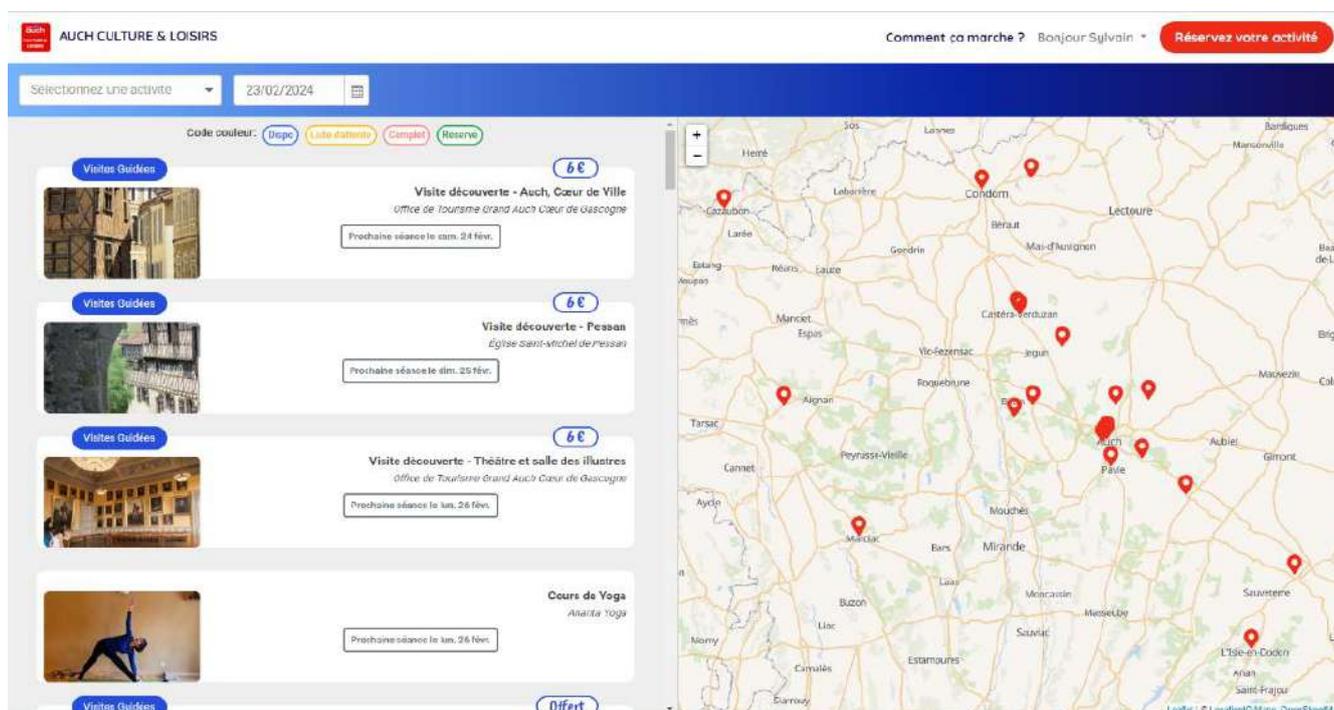
La fréquentation de l'aire de camping-cars progresse de 38 % et les entrées au Trésor de la Cathédrale de 12 %.

L'activité d'organisation de séjour et d'accueil de groupe progresse fortement +30 % (en nombre de groupes accueillis).

En 2023, l'office de tourisme a poursuivi ses actions de densification de l'offre touristique en proposant en juillet et août :

- Le service de location de vélo à assistance électrique à Castéra-Verduzan (-63 %) ;
- L'Escape-Game d'Artagnan à Montaut-les-Créneaux (-31 %) ;
- L'Escape-Game dans le village de Castelnau-Barbarens sur le thème de la culture Occitane (-31 %).

Nouveauté : L'office de tourisme a lancé une solution de réservation en ligne d'activités qui a permis de digitaliser une grande partie des demandes de réservation et de faciliter l'accès à celle-ci. Cette solution est mutualisée avec des acteurs du tourisme local : fermes, centre équestre, guide conférencier, etc. <https://auch.onmss.com>



Par ailleurs, l'office de tourisme a poursuivit les missions suivantes :

- Accompagnement et conseil auprès des acteurs du tourisme local pour favoriser la visibilité, la commercialisation et d'améliorer le positionnement marketing des offres ;
- Promotion de la destination par la mise en œuvre de campagnes publicitaires de promotion et l'accueil de journalistes et de blogueurs (influenceurs) et notamment :
 - o Trois matinales avec France Bleu Occitanie le 24 janvier, le 13 mars et le 2 octobre ;
 - o Un reportage sur les fermes dans le magazine Echappées Belles de France 5 le 22 février ;
 - o Un reportage sur la Voie d'Arles (chemin de Saint-Jacques) diffusé le 13 août sur France5 ;
 - o Un article de 4 pages dans Le Monde du Camping-car ;
 - o L'aire de camping-car dans le top 100 des plus belles aires de France en novembre.

L'office a obtenu le renouvellement en office de tourisme de catégorie 1 le 24 mars 2023.

Musée de la Résistance et de la Déportation du Gers

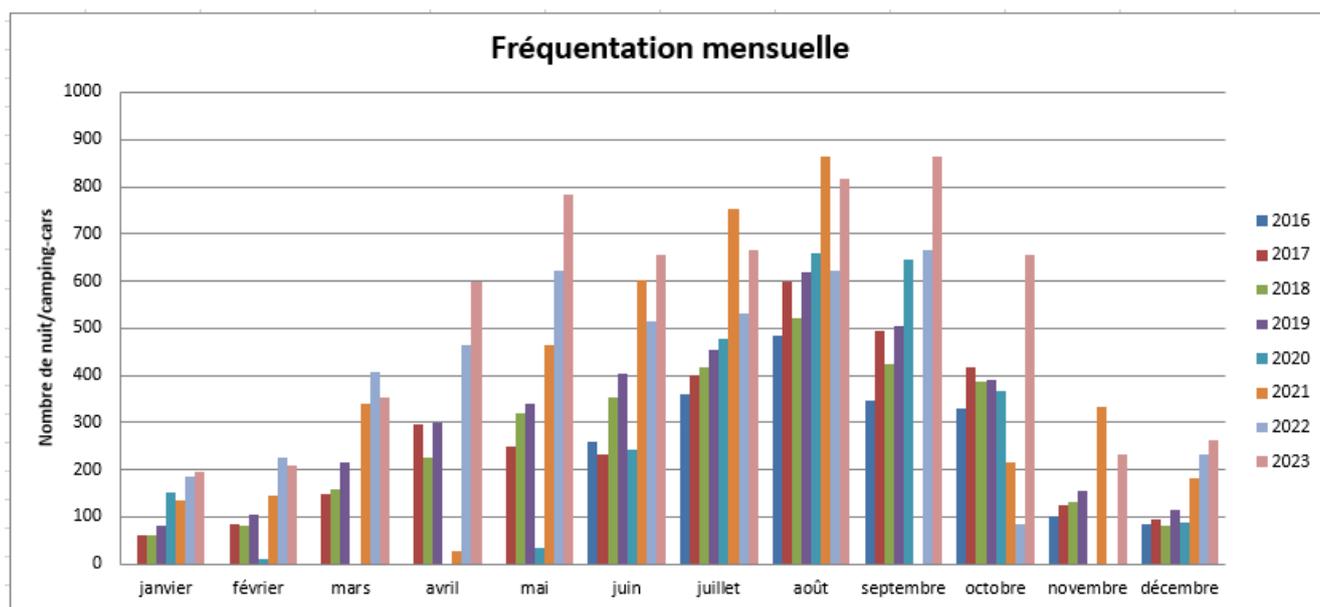
Inauguré le 27 mai 2023 après plusieurs années de travaux, le nouveau Musée de la Résistance et de la Déportation du Gers a accueilli 2 673 visiteurs pendant la période estivale (jusqu'au 30 septembre). Il accueille depuis le 1^{er} octobre 2023 des groupes scolaires.



Aire de camping-cars de l'Île Saint-Martin

L'activité de l'aire de camping-car n'a pas rencontré de dysfonctionnement technique majeur et a fonctionné sans interruption. Ce sont 6 295 stationnements qui ont été enregistrés.

L'aire a une fréquentation régulière tout au long de l'année et la consommation des visiteurs (environ 12 000 par an) a un impact sur le commerce et la fréquentation des sites culturels.



Pays d'Art et d'Histoire (PAH)

L'activité du Pays d'Art et d'Histoire Grand Auch Cœur de Gascogne permet d'assurer la programmation des visites accessibles au grand public.

Actions programmées :

- 136 visites de groupes / 3 583 personnes
- 266 visites pour le public individuel / 2 210 visiteurs
- 5 conférences / 559 personnes

Actions éducatives :

- 144 interventions / 2 598 jeunes



L'année 2023 est marquée par le renouvellement de la convention avec l'État, étendant le label Pays d'Art et Histoire aux 34 communes de la communauté d'Agglomération. La signature de la convention pour la période 2024-2034 a été signée le 12 décembre.



Laurent CARRIE - Préfet du Gers et Bernard PENSIVY - Président de l'Agglomération

Le service a aussi été mobilisé par l'ouverture du Musée de la Résistance et de la Déportation du Gers en développement, une visite guidée pour le grand public et un atelier jeune public pour les scolaires.

L'atelier autour du patrimoine des écoles a été proposé pour la première fois en septembre 2023.



La programmation de visites a été dense et bien suivie par le public. Des conférences autour de l'actualité des patrimoines ont été proposées ainsi que deux Cluedo® géants en été à Castéra-Verduzan.

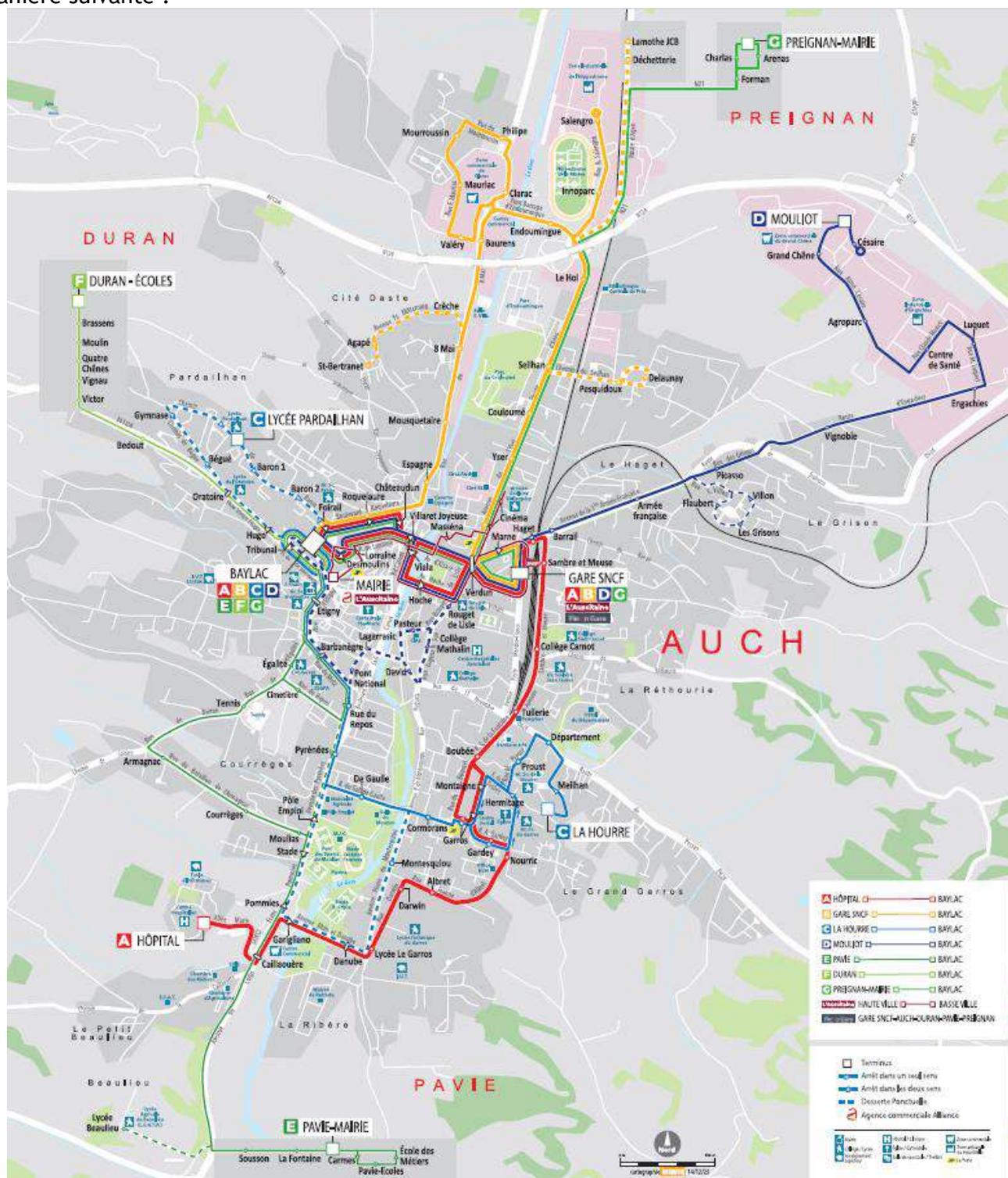


Le service a proposé un très riche programme à l'occasion des Journées européennes du patrimoine.

TRANSPORTS URBAINS

Réseau des transports urbains

Le contrat Délégation de Service Public (DSP) a été renouvelé au 1^{er} janvier 2022, pour une période de 8 ans, avec la société « KEOLIS Grand Auch ». Au 2 janvier 2022, le réseau Alliance se présente de la manière suivante :



Caractéristiques du réseau :

- 7 lignes de bus régulières : A, B, C, D, E, F, G et une navette gratuite l'Auscitaine ;
- Un réseau de 71 kilomètres avec 185 points d'arrêts ;
- Un FLEVO ;
- Un TAD zonal et TPRM Handi'Alliance ;
- Une navette du dimanche soir pour les étudiants (hors période de vacances scolaires) ;
- Un service spécial marché et cimetière tous les jeudis et samedis fériés et le service Emmaüs du mercredi.

Chiffres clés 2023 :

- 781 616 voyages
- 13,63 km/habitant, 26,05 voyages Alliance/habitant
- 408 757 kilomètres commerciaux réalisés
- 1,81 voyages/km
- 197 258 € de recettes commerciales HT en 2023
- 0,48 € de recettes/km et 0,25 € de recettes/voyages
- 23 collaborateurs en équivalent temps plein annuel dont 21 en conduite
- Parc : 1 bus, 10 midibus, 5 minibus, 1 véhicule PMR et 1 véhicule léger

	Nbrs Voyages 2019	Nbrs Voyages 2022	Nbrs Voyages 2023	Ecart % 2023- 2022	Ecart % 2023- 2019
Ligne A	181 028	262 205	312 168	19%	72%
Ligne B	84 259	119 463	157 364	32%	87%
Ligne C	69 984	56 180	74 778	33%	7%
Ligne D	35 462	56 740	77 718	37%	119%
Ligne E	13 829	13 450	16 360	22%	18%
Ligne F	4 851	1 816	1 686	-7%	-65%
Ligne G ²	22	1 842	2 496	36%	11205%
AUSCITAINE	200 740	104 197	131 356	26%	-35%
FLEXO	175	19	198	921%	13%
TAD Zonal et Lignes	4 564	5 013	6 956	39%	52%
PMR	275	225	179	-21%	-35%
SP DIMANCHE	587	633	359	-43%	-39%
TOTAL RESEAU	595 777	621 782	781 617	26%	31%

La montée en puissance du nouveau réseau

Dès son lancement en janvier 2022, le bilan au 31 décembre était de 621 782, + 4,4 % de voyages vs 2019 année de référence avant COVID 19. L'année 2023 continue sur cette lancée, en enregistrant une croissance du trafic de 26 points par rapport à l'année 2022, soit +160 000 voyages en une année. Elle est le fruit de l'évolution du réseau et des réajustements opérés en août 2022. Les mesures phares des réajustements sont :

- L'évolution du tracé et des horaires de la ligne C ;
- La desserte systématique et permanente de la ZA Hippodrome par la ligne B ;
- La modification de la ligne G.

La navette Auscitaine qui relie la haute ville à la basse contribue fortement à l'attractivité du réseau : 38 courses/jours pour 131 356 voyages en 2023, soit 364 voyages/jour en moyenne.

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)

Les deux OPAH (classique sur l'ensemble du territoire intercommunal dite OPAHi et de Renouvellement Urbain sur le centre-ville d'Auch dite OPAH RU) connaissent un intérêt et un succès continu qui se manifeste par un rythme soutenu des projets déposés, répartis sur 33 des 34 communes de l'EPCI.

Depuis 2019, l'OPAHi et l'OPAH RU ont permis l'accompagnement de nombreux et divers projets d'investissement visant à adapter le logement au changement climatique par l'amélioration de la performance énergétique (travaux d'économie énergétique), au vieillissement de la population (adaptation à l'autonomie) et lutter contre la vacance immobilière (travaux lourds de réhabilitation pour les propriétaires bailleurs, accession à la propriété).

La communauté d'Agglomération participe à la mise en œuvre de ces deux opérations en faveur de l'amélioration de l'habitat en finançant le suivi-animation, assuré par la Maison du Logement et de l'Habitat, qui accueille, conseille et accompagne techniquement les porteurs de projets, dans toutes les phases des opérations projetées et dans leurs demandes de financements.

Chiffres clés OPAHi + OPAH RU depuis 2019 :

- 421 projets de propriétaires occupants ont été soutenus, représentant un taux de réalisation de 94 % par rapport aux objectifs affichés dans les derniers avenants, pour un montant d'investissement de travaux de 7,63 millions d'euros HT.
- En 2023, ces opérations ont permis d'engager la rénovation de 73 logements de propriétaires occupants très modestes ou modestes, pour un montant de travaux de 1,42 millions d'euros HT, avec un taux d'aide moyen de 53 % tous financeurs confondus.
- 477 logements privés conventionnés ou intermédiaires ont été rénovés ou réhabilités sur le marché locatif, soit un taux de réalisation de 87 % par rapport aux objectifs des deux opérations fin 2023, pour un montant d'investissement de travaux de 5.55 millions d'euros. En 2023, 16 logements locatifs conventionnés dans le parc privé ont été réhabilités, à hauteur de 1.25 millions d'euros HT de travaux, cofinancés en moyenne à hauteur de 50 %

Conférence Intercommunale du Logement (CIL)

Mise en œuvre de contingents réservataires et conventions de gestion en flux entre la Ville d'Auch, l'Agglomération Grand Auch Cœur de Gascogne et les organismes bailleurs de logements sociaux HLM

Généralisée par la loi ELAN, la gestion en flux des contingents de réservation de logements sociaux a pour objet de faciliter la mise en œuvre des politiques locales d'attribution, telles que définies sous l'égide des conférences intercommunales du logement (CIL) et contractualisées dans les conventions intercommunales d'attribution (CIA).

Rendue obligatoire avant la fin de l'année 2023, la transformation de l'ensemble des conventions de réservation en stock vers une gestion en flux a mobilisé les bailleurs HLM du territoire de l'Agglomération et les partenaires institutionnels et réservataires du logement social.

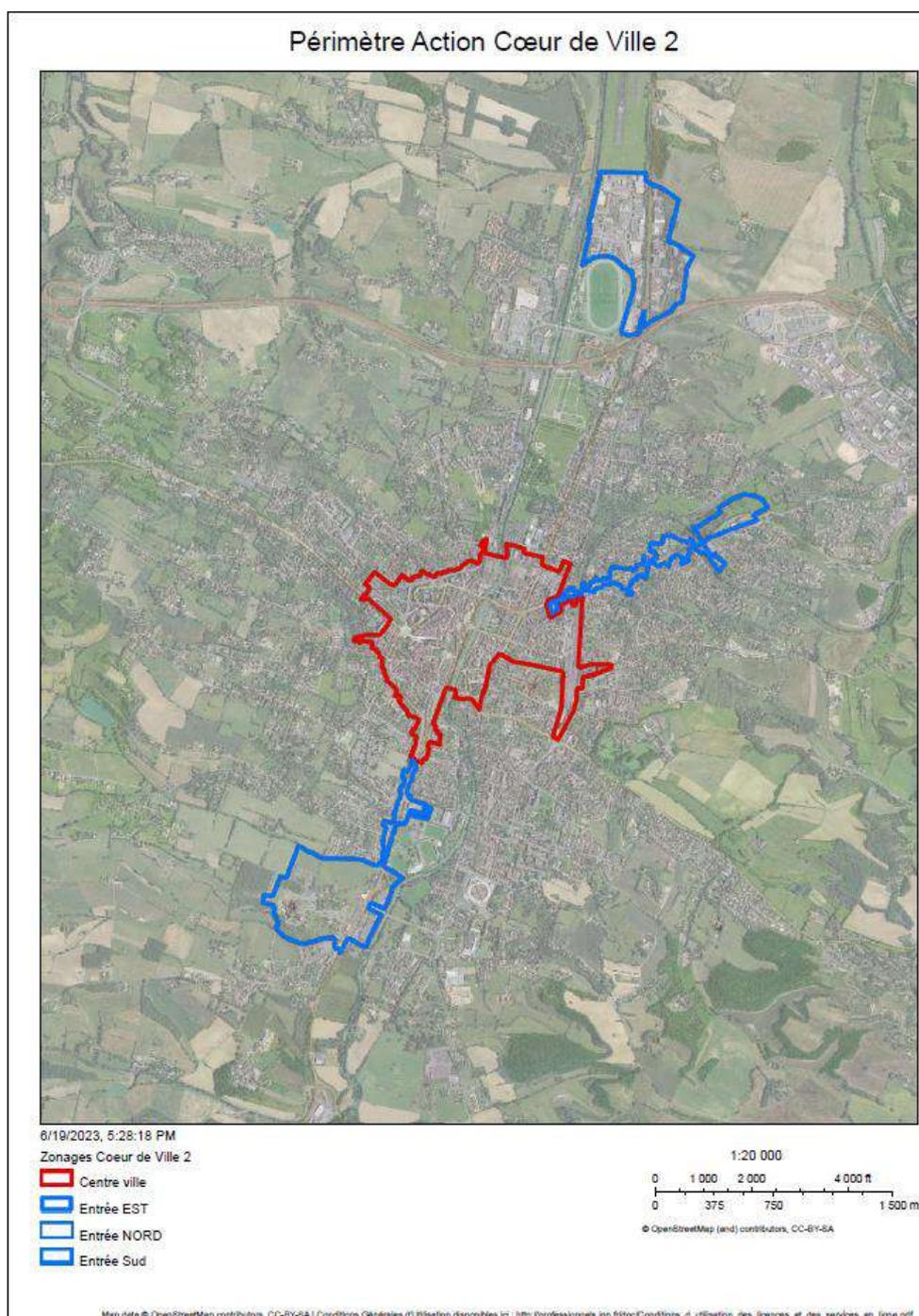
Sur l'Agglomération, cinq nouvelles conventions ont été actées, pour la période 2024/2025 : Quatre conventions sur la Ville d'Auch, qui intervient en garantie d'emprunts sur les investissements des bailleurs HLM (OPH 32, SAG, ERILIA et ALTEAL), représentant 15 à 16 droits de réservation sur des logements du parc HLM à relouer et une à l'échelle de l'EPCI avec l'OPH 32 soit 5 droits de réservation de logements /an.

Action Cœur de Ville

Le 26 juin 2023 s'est tenu le 6^{ème} Comité de Projet « Action Cœur de Ville » de la Ville d'Auch, dont le programme développement et les projets d'actions sont conjointement portés par la Ville d'Auch, l'Agglomération avec le soutien de l'Etat, représenté par la Préfecture du Gers et les principaux acteurs et partenaires institutionnels.

Cette rencontre a permis de présenter un bilan d'avancement des projets inscrits dans la convention en faveur du développement urbain, économique, touristique, et de l'habitat de la Ville d'Auch et de la redynamisation et la valorisation de son centre ancien. Elle a été l'occasion d'avaliser une extension du périmètre géographique et d'actions de l'Opération de Revitalisation Territoriale (ORT), vers les espaces d'entrées de ville à valoriser et aménager et de présenter les investissements correspondants projetés.

Cette évolution a été formalisée par l'élaboration d'un 2^{ème} avenant à la convention initiale, aujourd'hui cosignée par l'ensemble des partenaires financiers de l'ORT - Action Cœur de Ville d'Auch.



POLITIQUE DE LA VILLE ET COHESION URBAINE

L'année 2023 se distingue par la fin du Contrat de ville (2015-2023) et l'inclusion du Grand Garros dans le nouveau contrat de ville "Engagement Quartiers 2030" pour la période 2024-2030. Le périmètre du quartier politique de la ville a été élargi en se basant sur l'indicateur de pauvreté.



L'année 2023 poursuit la phase opérationnelle de la convention NPNRU. Elle a été marquée par un comité d'engagement de l'ANRU qui a validé l'intégration, au titre des financements NPNRU, de la réhabilitation de l'ex-FJT en 17 logements en accession, 300 m² de locaux dédiés à la collectivité et 1000 m² de locaux tertiaires, principalement associatifs. Ce projet doit être intégré par un avenant à la convention courant 2024.

Le prolongement et l'engagement du volet NPNRU : La convention ANRU, signée en 2019 entre l'EPCI et ses partenaires, est en phase opérationnelle depuis 2021. L'année 2023 a été dédiée à l'avancement des opérations en cours. Pour rappel, chacune des opérations fait l'objet d'un marché subséquent suite à l'accord-cadre de 2021.

Des ateliers urbains sont réalisés avec les maîtres d'ouvrage, les maîtres d'œuvre, la DDT et la communauté d'Agglomération en qualité de porteur de projet afin de veiller au respect des prérogatives de la convention.

En 2023, les réalisations suivantes ont été effectuées :

➤ **Opérations portées par l'OPH du Gers**

Concernant la reconstitution de l'offre de logements sociaux suite aux déconstructions, nous notons trois opérations d'acquisition de maisons individuelles pour une transformation en Logements Locatifs Sociaux (LLS), ainsi que la poursuite des travaux de 26 logements en cours de production sur la commune de Pavie. Sur la commune de Duran deux LLS - maisons individuelles - ont été livrées. Par ailleurs, le recours contentieux concernant le permis de construire à "Plaisance" (quartier d'Auch) est en cours d'instruction, perturbant le démarrage de cette opération de 44 LLS.

Concernant la résidentialisation et la requalification des 705 logements sociaux du Grand Garros, le groupement Eiffage/Airoldi/Damon maître d'œuvre travaille sur la réhabilitation et la résidentialisation. Des réunions ont été organisées pour fixer les plans et conditions d'actions. La phase 3 est achevée et la phase 4 est très avancée pour une fin en 2024.

Concernant les démolitions des immeubles, l'immeuble R partiel a été réhabilité. Les tours E, T, I partielle ont été déconstruites. Les travaux de désamiantage et de purge de la tour Athos ont débuté. Le service politique de la ville et le service éducation enfance et jeunesse ont rencontré l'Éducation nationale afin de prendre en compte l'impact de ces déconstructions sur l'école Jean Rostand. Le portail d'accès a été déplacé du nord au sud en accord avec tous les partenaires.

➤ **Sous le pilotage de la communauté d'Agglomération, diverses opérations se sont concrétisées en 2023 :**

Pour les compétences de la ville d'Auch :

- Mise en œuvre des travaux d'aménagement du secteur A, dit de la nouvelle centralité. Une stratégie de communication a été déployée auprès des habitants et des usagers pour sécuriser au maximum les lieux. Ces travaux ont nécessité une déviation puisque la rue Jeanne d'Albret est coupée à compter d'août 2023 jusqu'à juin 2024.
- Réalisation de la tranche 2 sur 3 des travaux sur l'école Coulonges. Pour limiter les nuisances, les travaux se réalisent principalement pendant les périodes de vacances scolaires. L'entrée de l'école a dû être modifiée en lien avec l'Éducation nationale et les services de la ville d'Auch et de l'Agglomération. La dernière tranche se réalisera pendant les vacances estivales 2024.
- Études des travaux d'aménagement de la rue Montaigne (secteur B) avec le recrutement du bureau d'étude SETI dans le cadre de l'accord-cadre pour un marché de maîtrise d'œuvre. Les travaux débuteront au deuxième semestre 2024.
- Le Foyer Raymond Favre à la Hourre a été livré. L'inauguration s'est déroulée en juin 2023 en présence de Monsieur le Préfet du Gers et a été suivie d'une visite ouverte au public l'après-midi.

Pour le compte de la communauté d'Agglomération :

L'Agglomération Grand Auch Cœur de Gascogne est maître d'ouvrage sur des opérations d'équipement, des réseaux humides et des conteneurs enterrés. En 2023, ses réalisations sont les suivantes :

- Les travaux de la crèche ont débuté en décembre 2022 et s'achèvent début 2024 ;
- Les travaux de la ludothèque et du pôle de formation ont débuté au premier trimestre 2023. Le pôle de formation a été désigné comme local formation bénéficiaire du dispositif "École Régionale du Numérique" jusqu'en 2026 (convention avec la Région 2023-2026) ;
- Les études sont en cours sur le centre social et culturel de la CAF ;
- Des zones de conteneurs enterrés ont été déployées : place Paul Descomps, rue des Moineaux... Les autres sites seront déployés en même temps que les travaux d'aménagement d'ensemble du NPNRU ;
- Les réseaux humides de la rue Abel Gardey ont été dévotés et remplacés.

➤ **Opération portée par l'Agence Nationale de Cohésion du Territoire (ANCT) :**

L'ANCT a débuté en juin 2023 les travaux du centre commercial et du pôle de santé pour une livraison prévue durant l'été 2024.

La stratégie de mixité : L'étude de programmation immobilière et foncière a fait l'objet d'un avenant de la phase 2, afin de prendre en compte les modifications réalisées dans le NPNRU (intégration de l'ex-FJT).

La Gestion Urbaine et Sociale de Proximité (GUSP). L'année 2023 a marqué la mise à jour et l'intégration de la dimension "sociale" dans la gestion urbaine de proximité. Lors du comité de pilotage annuel, un bilan des actions a été réalisé, ainsi qu'une mise à jour de la méthode de gouvernance et la validation d'une nouvelle feuille de route. Un tableau de bord des demandes, partagé entre tous les partenaires de la GUSP, a été créé pour améliorer l'efficacité de la GUSP. En 2023, un comité de pilotage, huit comités techniques, quatre comités de suivi et trois réunions spécifiques ont eu lieu. Le bilan des actions de 2023 inclut :

- Éclairage du chemin à l'arrière de la Hourre permettant d'accéder au Garros ;
- Amélioration des accès, des parkings et de la signalétique suite au déplacement de l'entrée de l'école Coulonges ;
- Amélioration des accès et des cheminements pour l'accès aux entrées de Jean Rostand ;
- Création d'une communication spécifique pour les commerçants du Garros et d'un parking temporaire ;
- Création de cheminements doux temporaires entre la partie est et ouest du quartier, suite à la fermeture de la zone travaux de la nouvelle centralité ;
- Réflexion avec les habitants sur des zones spécifiques (sapinière, cheminements).

La gouvernance

En 2023, 11 comités techniques et une dizaine d'ateliers techniques ont été organisés dans le cadre du pilotage du NPNRU. Un comité d'engagement ANRU a eu lieu en juin 2023.

Une 4^{ème} revue de projet en présence de la déléguée Nationale de l'ANRU, s'est tenue en présentiel à la salle du Mouzon le 17 octobre 2023. Cette revue a permis de relever des points d'amélioration à apporter au programme et a donné des précisions quant à la stratégie de la dimension « quartier résilient ».

Cette revue de projet a été couplée par la pose de la 1^{ère} pierre du centre commercial et pôle de santé, en présence de la directrice générale déléguée appui opérationnel et stratégique de l'ANCT, Mme Agnès REINER.

COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS DES MENAGES

La communauté d'Agglomération exerce, suite à la délibération du 5 juin 2013, la compétence collecte et traitement des déchets des ménages.

Dans la continuité de l'organisation préexistante, l'Agglomération :

- Adhère à plusieurs syndicats pour la collecte sur les autres communes ;
- Assure en régie la collecte des déchets sur la commune d'Auch ;
- Adhère au Syndicat Mixte Départemental Trigone pour le traitement sur la commune d'Auch.

Participations versées aux Syndicats Intercommunaux de Collecte et de Traitement des Ordures (SICTOM)

La communauté d'Agglomération est membre de quatre Syndicats Intercommunaux de Collecte et de Traitement des Ordures (SICTOM). Ils assurent la collecte dans toutes les communes, à l'exception d'Auch, et sont eux-mêmes adhérents à Trigone pour le traitement.

L'Agglomération perçoit la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) des communes et verse en conséquence une participation annuelle aux différents syndicats.

SICTOM	Zone de collecte	TEOM perçue par l'agglomération en 2023	Participation versée aux SICTOM en 2023
Centre	Antras, Auterrive, Biran, Castillon-Massas, Castin, Duran, Jégun, Lahitte, Lavardens, Leboulain, Mérens, Mirepoix, Montaut-les-Créneaux, Montégut, Ordan-Larroque, Pavie, Pessan, Peyrusse-Massas, Preignan, Roquefort, Roquelaure, Sainte-Christie, Saint-Lary, Saint-Jean-Poutge, Tourrenquets	1 437 460 €	1 437 555 €
Est	Augnax, Crastes, Nougroulet	89 840 €	89 855 €
Sud-Est	Catelnau-Barbarens	63 457 €	63 452 €
Condom	Ayguetinte, Bonas, Castéra-Verduzan	146 375 €	146 650 €

Activité du service collecte et prévention des déchets

Le service ordures ménagères de la collectivité est chargé de la collecte des déchets sur la ville d'Auch. Cela représente 22 518 usagers¹.

L'année 2023 est marquée par :

- Les travaux d'équipement du quartier du Garros en conteneurs enterrés ;
- Le lancement d'une étude sur la collecte des biodéchets ;
- Le changement de prestataire de collecte pour les emballages en verre : SPL Trigone ;
- La réalisation d'un calendrier annuel de collecte pour informer les usagers lors des jours fériés.

Tonnage de déchets collectés

Le tonnage total de déchets collectés a diminué en 2023 :

	Ordures ménagères	Ratio OM Kg/hab/an	Tri sélectif (emb, J/Mag)	Verre	TOTAL (tonnes)	Evolution	% recyclé
2005	9 704 (+ 39*)	446	310	427	10 480	-1,60 %	7,00 %
2006	8 346 (+ 168*)	390	1 136	527	10 143	-3,20 %	16,40 %
2007	8 106 (+ 201*)	380	1 159	495	9 956	-1,80 %	16,60 %
2008	7 997 (+202*)	375	1 151	533	9 883	-0,70 %	17,00 %
2009	7 639 (+214*)	364	1 094	543	9 490	-3,90 %	17,30 %
2010	7 561 (+180*)	355	1 118	590	9 449	-0,40 %	18,08 %
2011	7 451 (+167*)	350	1 157	557	9 332	-1,20 %	18,40 %
2012	7 287 (+164*)	342	1 242	587	9 280	-0,56 %	19,70 %
2013	7 229 (+207*)	345	1 229	607	9 272	-0,09 %	19,80 %
2014	7 075 (+312*)	338	1 147	596	9 130	-1,50 %	19,10 %
2015	7 155 (+276*)	338	1 166	583	9 180	0,54 %	19,00 %
2016	6 676 (+218*)	314	1 230	620	8 744	-4,75 %	21,16 %
2017	6 600 (+193*)	312	1 246	605	8 644	-1,10 %	21,41 %
2018	6 622 (+267*)	314	1 165	621	8 675	0,35 %	20,58 %
2019	6 342 (+263*)	306	1 199	631	8 435	-2,70 %	21,70 %
2020	6 177 (+332*)	297	1 055	709	8 273	-1,99 %	21,30 %
2021	6 265 (+ 435*)	282	1 051	710	8 461	+ 2,27%	20,8 %
2022	5 929 (+404*)	267	1 019	648	8 000	-5,4 %	20,83 %
2023	5 715**	**	1 415	724	7 854	-1,8%	

*refus de tri

¹ INSEE 2020

** Trigone n'a pas été en mesure de nous communiquer le tonnage des refus de tri, ils n'ont pas pu être dissociés du tonnage du tri sélectif

Coûts de la collecte et du traitement en 2023

Coûts de collecte et de traitement pour 7 352² tonnes de déchets et 724 tonnes de verre :

	Coût net par tonne	Coût net par usager desservi	Coût 2023 TTC
Collecte	248,24 €	86,58 €	1 949 687 € -0,5 % par rapport à 2022
Traitement	148,12 €	51,66 €	1 163 385 € +3 % par rapport à 2022
Coût total de gestion (Collecte + traitement)	396,36 €	138,24 €	3 113 072 € +0,85% par rapport à 2022

Recettes en 2023

Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères : 3 086 730 €
Redevance Spéciale : 253 808 €

Participation versée au Syndicat Mixte départemental Trigone

Trigone est chargé du traitement des déchets, c'est-à-dire de toute opération/préparation d'opération de valorisation ou d'élimination.

En 2023, la participation versée au syndicat Mixte départemental Trigone s'élève à 1 189 665 € pour la zone de collecte d'Auch, soit une augmentation de 3,2 % par rapport à 2022.

Actions de prévention

Compostage individuel : 197 foyers supplémentaires en ont été dotés, soit 2 667 au total

Compostage collectif : 3 résidences et 44 foyers supplémentaires sont desservis soit 37 résidences au total et 557 foyers

Lombricompostage : 13 foyers supplémentaires en ont été dotés, soit 111 foyers au total

STOP PUB : 2 778 foyers en sont dotés

Textiles : La collecte a augmenté de 10 % et atteint 101 tonnes de déchets valorisés

Actions de communication auprès des usagers

En 2023, l'équipe prévention déchets a réalisé 72 animations et a sensibilisé environ 2 300 personnes sur différents thèmes (gestion des déchets et tri, zéro déchets, compostage, gaspillage alimentaire, consommation...).

63 % des personnes sensibilisées sont des scolaires. A noter que lors de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets (SERD), 400 élèves ont participé aux ateliers proposés par l'Agglomération et les partenaires présents (Garros Services, le 4bis, Etoiles de la Hourre, l'Atelier du Vélo, Valoris, Maïf, Ligue de l'enseignement).

² 7 130 tonnes : 5 715 tonnes d'ordures ménagères enfouies en CET ; 1 415 tonnes de déchets recyclables issus de la collecte sélective (y compris refus de tri), hors encombrants.

* il s'agit des refus issus du tri sélectif que l'on peut assimiler à des ordures ménagères puisque ces déchets ne sont pas recyclables.

Sensibilisation interne :

La sensibilisation des agents de la Mairie d'Auch, de l'Agglomération et du CIAS s'est poursuivie, avec 213 agents sensibilisés sur 2023, et la sensibilisation systématique des nouveaux embauchés lors des journées d'accueil organisées par le service des ressources humaines (2 interventions en 2023).

Eco-festivités :

Au total, le pôle prévention est intervenu sur plus de 140 manifestations au cours de l'année 2023 :

- 76 manifestations suivies de près (consignes données par téléphone puis par mail + contrôles qualité du tri) ;
- 40 sensibilisations terrains sur la gestion et le tri des déchets auprès des organisateurs de manifestations (mise en place signalétique, sensibilisation des bénévoles ou partenaires) ;
- 70 organisateurs ont reçu un mail « type » rappelant les consignes en matière de gestion de déchets.

Incivilités et non-respect du règlement de collecte :

- Sensibilisation terrain d'environ 440 particuliers et de 310 professionnels (contrôles/rappel des consignes de présentation des conteneurs et de tri des déchets + associations manifestations) en 2023, soit 750 personnes au total ;
- En 2023, les agents du pôle prévention des déchets ont réalisé 2 359 interventions avec véhicule pour ramasser des déchets dans la ville contre 1792 en 2022, soit une augmentation d'environ 32 % ;
- Lorsque le dépôt de déchets est réalisé par des professionnels, nous les contactons pour leur rappeler les consignes, une facture leur est adressée en cas de récidive ;
- Ainsi, en 2023, 159 factures ont été envoyées pour des dépôts de déchets sur l'espace public. 67 % des dépôts sauvages correspondent à des dépôts d'un ou de plusieurs cartons.

Déchetterie

- La zone de réemploi a permis de détourner environ 10 tonnes d'objets qui trouveront une deuxième vie, tous matériaux confondus. Les objets réemployés ont été récupérés par Valoris, AG2i et l'Atelier du vélo, dans le cadre d'une convention avec la communauté d'Agglomération et Trigone ;
- De nouveaux panneaux signalétiques ont été installés à la déchetterie, afin de faciliter le tri par les particuliers, et le travail du gardien. Les services communication et bâtiments communaux ont participé à l'élaboration et à l'installation de ces panneaux ;
- La collecte annuelle de jouets pour Noël a également eu lieu dans cette zone, les associations ont redistribué gratuitement les jouets portés par les particuliers.

Opération récup'sapins

441 sapins ont été amenés dans les récup'sapins du 2 au 26 janvier 2024 :

- 235 devant l'hippodrome
- 31 place de l'ancien foirail
- 92 quai Lissagaray
- 83 au Mouzon

Ces 441 sapins ont été récupérés par l'association REGAR pour être valorisés en broyat.

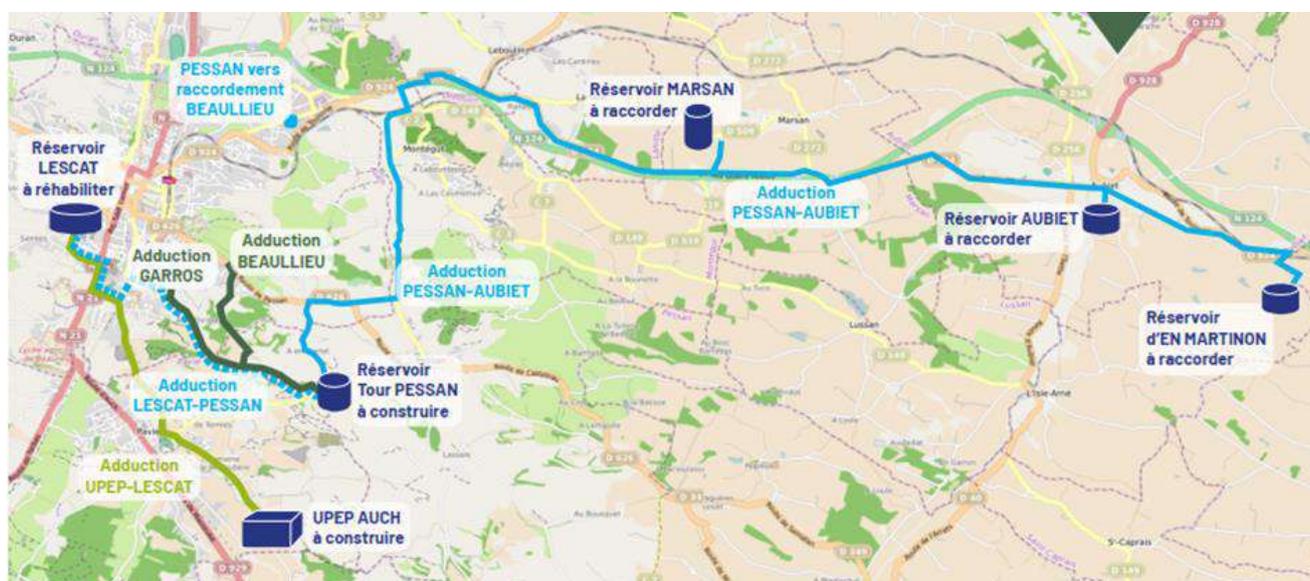
Si on ajoute les chiffres des sapins portés en déchetterie, ce sont 566 sapins qui ont pu être valorisés.

Eau potable

Opération du Syndicat de Production Eau Potable Auch Aubiet - SPEPAA

Le SPEPAA dont fait partie la communauté d'Agglomération a lancé l'opération suivante estimée à 39M€ :

- La création d'une nouvelle usine de production d'eau potable d'une capacité de 700 m³/h ;
- La réhabilitation du réservoir de Lescat, de 23 700 m³ ;
- La construction d'un nouveau réservoir d'une capacité de 1500 m³ ;
- La mise en place de près de 40 kilomètres de conduites afin d'assurer l'alimentation des réservoirs de Beaulieu, Garros, Marsan, Aubiet et En Martinon ;
- La déconstruction des Usines de Production d'Eau Potable de St Martin et de Ste Catherine.



Le planning prévisionnel est le suivant :

- Etudes préliminaires : De juillet 2022 à janvier 2023
- Programme complet usine, réservoirs et conduites : Avril 2023
- Présentation du dossier de demande d'autorisation préfectorale : Mai 2024
- Autorisation préfectorale : Septembre 2024
- Démarrage des travaux (usine, conduites, réservoirs) : Mars 2025
- Mise en service des nouvelles installations : Automne 2027

Travaux AEP sur réseaux - Commune d'Auch

Type de travaux	Localisation	Montant travaux en €HT
Renouvellement canalisation	Rue Abel Gardey	198 540
Renouvellement canalisation	Rue Ciceron	45 219
Renouvellement canalisation	Rue Antonin Bordes et rue Batbie	97 712
Renouvellement canalisation	Chemin du Couget	11 885
Renouvellement canalisation	Chemin du bois d'Auch	83 081
Renouvellement canalisation	Chemin du Brau	13 912
	TOTAL	450 349

Gestion des eaux pluviales urbaines

Travaux réalisés sur le territoire de la communauté d'Agglomération :

COMMUNES	Désignation	Montant travaux 2023
AUCH	Réhabilitation de réseau	627 903 €

Assainissement collectif

1/ Travaux réalisés sur le territoire de la communauté d'Agglomération - Commune d'Auch

Nom de la voie	Montant
Rue Abel GARDEY (PNRU)	339 067,10 €
Rue Ciceron	51 424,13 €
Allée du 88ème	31 360,60 €
Rue Diderot	51 294,20 €
Mise en séparatif ch de la Réthourie	3 499,06 €
Branchement EU passage Gérard Narval	8 135,22 €
Mise à la cote de tampon av de 1ere Armée Française	15 589,80 €
Mise à la cote de tampon rue Colmar	5 905,08 €
Renouvellement centrifugeuse station d'épuration	130 159,25 €
TOTAL H.T	636 434,44 €

COMMUNES	Montant en €HT	Subvention	Montant subventions déduites	Désignation
Auterrive	30 000,00 €	15 000,00 €	15 000,00 €	Réhabilitation du réseau
Castelnau-Barbarens	25 000,00 €	20 000,00 €	5 000,00 €	Diagnostic de réseau
Castin	405 000,00 €	283 500,00 €	121 500,00 €	Réhabilitation STEP+ diagnostic réseau
Pessan	25 000,00 €	20 000,00 €	5 000,00 €	Diagnostic de réseau
Sainte-Christie	26 000,00 €	20 800,00 €	5 200,00 €	Diagnostic de réseau
Duran	49 000,00 €	39 200,00 €	9 800,00 €	Diagnostic de réseau
Biran	13 244,37 €	10 595,50 €	2 648,87 €	Diagnostic de réseau
Castillon-Massas	14 551,70 €	11 641,36 €	2 910,34 €	Diagnostic de réseau
Crastes	13 000,00 €	10 400,00 €	2 600,00 €	Diagnostic de réseau
Lavardens	13 500,00 €	10 800,00 €	2 700,00 €	Diagnostic de réseau
Montaut-les-Créneaux	23 989,00 €	19 191,20 €	4 797,80 €	Diagnostic de réseau
Montégut	16 500,00 €	13 200,00 €	3 300,00 €	Diagnostic de réseau
Nougaroulet	13 135,94 €	10 508,75 €	2 627,19 €	Diagnostic de réseau
Ordan-Larroque	13 722,24 €	10 977,79 €	2 744,45 €	Diagnostic de réseau
Roquefort	11 706,15 €	9 364,92 €	2 341,23 €	Diagnostic de réseau
Roquelaure	13 000,00 €	10 400,00 €	2 600,00 €	Diagnostic de réseau
Saint-Jean-Poutge	23 072,05 €	18 457,64 €	4 614,41 €	Diagnostic de réseau
Saint-Lary	12 000,00 €	9 600,00 €	2 400,00 €	Diagnostic de réseau
TOTAL	741 421,45 €	543 637,16 €	197 784,29 €	

Tarif assainissement

Commune	Nbre d'abonnés	Part variable HT au 01/01/2024	Part fixe HT au 01/01/2024	Prix TTC au m3 pour 120 m3	Volume facturé en m3 en 2023	Montant HT des recettes liées à la facturation au 31/12/2023
Auterrive	161	0,90 €	45,00 €	1,68	14 303	18 933,14 €
Biran	33	1,07 €	47,27 €	1,89	2 225	3 992,87 €
Castelnau-Barbarens	128	0,89 €	45,00 €	1,67	8 482	13 543,27 €
Castillon-Massas	16	2,00 €	160,00 €	3,58	1016	4 872,52 €
Castin	90	1,40 €	84,80 €	2,36	10 141	20 741,57 €
Crastes	22	0,90 €	55,00 €	1,61	1 626	2 661,29 €
Duran	187	1,30 €	65,00 €	2,09	16 524	36 447,55 €
Jegun	394	1,15 €	52,00 €	2,02	28 888	56 792,66 €
Lavardens	77	0,61 €	92,32 €	1,63	6 315	10 879,03 €
Montaut-les-Créneaux	122	1,10 €	70,00 €	1,93	9 842	22 061,15 €
Montegut	78	1,10 €	51,00 €	1,78	7 291	9 822,63 €
Nougaroulet	55	0,95 €	90,00 €	1,95	4 143	8 933,50 €
Ordan-Larroque	78	1,20 €	55,00 €	2,10	6 583	11 388,07 €
Pessan	133	1,00 €	62,00 €	1,77	13 398	16 815,48 €
Preignan	467	1,20 €	96,00 €	2,25	47 140	98 319,44 €
Puycasquier	172	1,00 €	54,00 €	1,70	12 322	36 226,50 €
Roquefort	78	0,90 €	42,00 €	1,50	6 926	9 306,07 €
Roquelaure	52	0,87 €	45,00 €	1,50	3 883	5 937,30 €
Sainte Christie	144	0,87 €	45,00 €	1,50	16 287	20 922,58 €
Saint-Jean-Poutge	99	1,32 €	100,00 €	2,64	5 430	25 150,00 €
Saint-Lary	34	0,95 €	76,00 €	1,83	2 136	4 276,39 €
TOTAL	2620				210 598	438 023,01 €
Prix moyen		1,08 €	68,21 €	1,95 €	10 710	

SENTIERS

Sentiers de randonnée

Après une vérification des vingt sentiers de randonnée en 2022, onze ont été remis à niveau lors de leur visite nécessitant petit balisage et nettoyage léger.

Les neuf autres sentiers ont fait l'objet d'une remise à niveau complète avec implantation de poteaux, nettoyage important des balises existantes et pose du balisage manquant.

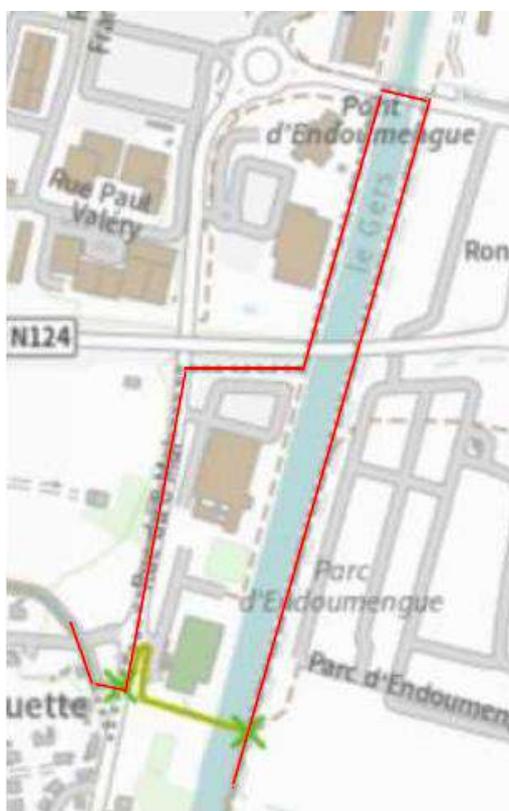
Les neufs circuits rebalisés :

- Par le vieux Castéra 15 km (commune de départ Castéra-Verduzan - PR1) ;
- Par le bois de Castillon-Massas 12 km (commune de départ Castillon-Massas - PR4) ;
- Par le hameau de Turrens 10 km (commune de départ Mirepoix - PR7) ;
- Sur les traces des pèlerins 9 km (commune de départ Ordan-Larroque - PR8) ;
- Le chemin du bois de la peur 10 km (commune de départ Peyrusse-Massas - PR13) ;
- La boucle des châteaux 13.5 km (commune de départ Roquefort - PR9) ;
- Vallée de la Baïse et collines de Larranchelan 16 km (commune de départ Saint-Jean-Poutge - PR10) ;
- La forêt domaniale de « Larrama » 11.5 km (commune de départ Saint-Lary - PR11) ;
- Le petit tour de Tourrenquets 7 km (commune de départ Tourrenquets - PR12).

Au total, 104 km de sentiers ont été remis en état.

Commune d'Auch

D'autre part, une modification du sentier de Grande Randonnée de Pays (GRP) Cœur de Gascogne au niveau du parc d'Endoumègue a été effectuée suite à la pose de la passerelle qui traverse le Gers au niveau du Complexe Sportif Ernest Vila.



En rouge : le tracé actuel.

En vert : le nouveau tracé passant sur la passerelle.

ENVIRONNEMENT, PROSPECTIVE, AMENAGEMENT DURABLE

Le Service Climat Energie créé en janvier 2015, coordonne la politique de Développement Durable et de Transition Energétique de l'Agglomération.

Le service agit en collaboration étroite avec les services chargés de la réalisation des actions.

Depuis 2020 et la validation par le conseil communautaire du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), le 27 février 2020, l'action est consacrée au déploiement du plan d'action du PCAET.

Lancé en 2015, le PCAET vise à définir une politique communautaire de transition énergétique articulée autour des axes transport, énergie et alimentation qui représentent à eux seuls près de 3/4 des émissions de Gaz à Effet de Serre du territoire.

En 2023, l'activité du service s'est organisée autour de l'émergence et du développement de groupes de travail relatifs aux sujets clefs de la transition énergétique locale. Agriculture et alimentation locale d'une part et Energies renouvelables locales d'autre part. Le principe visé est de faire émerger une position et une volonté politique commune et partagée.

Parmi les autres activités menées, la promotion de la biodiversité peut être citée, notamment au travers d'animations menées auprès des jeunes public ou bien encore via la promotion du site internet de l'ABiC.

EQUIPEMENTS CULTURELS

Ecole de musique

Fonctionnement

Un bilan en chiffres avec 338 inscrits en octobre 2022 et 317 en juin 2023, soit 21 abandons sur l'année et un niveau de réinscription toujours élevé avec 277 usagers.

La création de la classe de violoncelle est un succès, les demandes et les inscriptions pour cet instrument sont supérieures à nos attentes.

Cette nouvelle discipline vient enrichir notre palette d'offres mais surtout ouvrir des horizons nouveaux pour les pratiques collectives et les différentes esthétiques musicales.

L'outil numérique s'invite toujours plus dans les salles de cours et devient un support privilégié notamment pour le partage et le travail personnel des élèves et des enseignants.

Il est à noter à nouveau la réactivité et la créativité des enseignants, pour la mise en place et la richesse des différentes formes d'outils pédagogiques et numériques au service de la transmission des disciplines artistiques.

Les enseignants ont bénéficié d'une formation sur les troubles « Dys » (Dédiées aux troubles spécifiques du langage et des apprentissages) afin d'identifier, de comprendre et d'adapter la transmission d'une discipline et de mettre en place des outils. La formation a été dispensée sur 2 jours par un spécialiste clinicien et musicien qui développe et met en place des process et des outils spécifiques pour améliorer la découverte et l'apprentissage de la musique.

La communication a également été travaillée avec des publications régulières sur les réseaux et site de la collectivité.

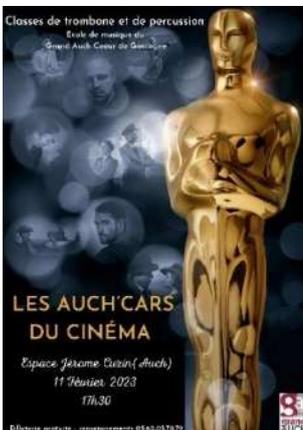
Actions culturelles

La 1^{ère} journée « Portes ouvertes » a lancé l'année et a rencontré un vif succès.

Par la suite, 19 actions culturelles ont été menées, articulées autour d'auditions, de concerts et d'échanges entre établissements d'enseignement artistique.

Les actions les plus remarquables furent :

- « Les Auch'cars du cinéma » par les classes de trombone et percussions, nécessitant l'ouverture d'une 2^{ème} séance ;
- Le « 1^{er} rassemblement des cuivres graves du Gers » (par la classe de trombone) sur le parvis de la cathédrale accueillant une centaine de musiciens du département et un public de plus de 600 personnes ;
- Le conte musical « Tap Tapoti, c'est quoi ce bruit ? » (Mise en sons d'un album jeunesse) joué avec l'école maternelle G. Coulonges et la participation des élèves de son UEMA (Unité d'Enseignement Maternel Autisme), permettant ainsi l'inclusion par la musique.



L'apprentissage de la musique passe également par les échanges avec : le conservatoire de Tarbes et l'école de musique de Fleurance pour la classe de clarinette ; le Cri'Art pour les ateliers de musiques actuelles.

C'est aussi la participation de certains ateliers à des festivals, comme les ateliers de Forro et de Choro qui se sont illustrés à plusieurs reprises sur Toulouse, leur participation à Paris ayant dû être annulée pour cause de grève des transports.

À noter également l'organisation d'une master-classe de flûte avec Christelle RAQUILLET, flûtiste de renom, pour un échange toujours enrichissant pour les élèves.

Bilan

Une légère baisse des effectifs post COVID qui s'explique par le manque de nouvelles inscriptions. Malgré toutes les actions et les offres, on constate un manque d'attractivité de la musique par les plus jeunes, 7-8 ans et un effet papillon sur les deux premières années.

Les propositions pédagogiques et artistiques des enseignants sont toujours aussi riches et variées et illustrent très bien la dynamique qui les anime au quotidien.

Musée des Amériques-Auch

2023 peut être considéré comme la première année de fonctionnement normal après la crise du COVID et la période de remise en route qui lui a succédé. Ce fut une année pleine, riche d'une actualité culturelle florissante et témoin du retour des publics notamment scolaires.

Fréquentation

Le musée a été ouvert au public 330 jours en 2023 et a connu une très bonne fréquentation, équivalent à celle de 2022.

	Entrées globales	Entrées gratuites	Entrées payantes
2022	21 561	9 522	12 039
2023	21 039	12 454	8 585

Répartition du public

	Entrées individuelles	Entrées groupes hors scolaires	Entrées groupes scolaires	Moins de 18 ans	18-25 ans
2022	17 310	1 009	3 236	1 743	337
2023	16 652	648	3 739	1 881	465

Malgré la légère baisse de fréquentation, moins 2,5 %, on observe une augmentation du public jeune avec une hausse de 6 % : 6 733 entrées contre 6 325 en 2022.

Recettes

Les recettes produites par la billetterie et la boutique totalisent 54 838 € pour la première et 36 689 € pour la seconde, soit un montant total de 91 527 € ce qui représente une baisse de près de 6 % par rapport à 2022 qui totalisait 97 244 €.

Les subventions en fonctionnement représentent en 2023, 15 000 €. Elles ont été attribuées pour le projet de l'exposition Vicus.

Avec ces subventions de la DRAC, les recettes générées s'élèvent à 106 527 € pour un budget de fonctionnement de 186 327 €. Soit un autofinancement de 57 %.

Exposition - animations

En 2023, quatre événements majeurs sont venus ponctuer la saison :

- **L'exposition « le mystère Vicus, du 10 mai au 31 décembre 2023**

Cette exposition était consacrée à une civilisation méconnue du Pérou ; la culture Vicus. Celle-ci s'est développée dans le nord du pays entre le III^e siècle av. J.-C. et le Ve siècle apr. J.-C. soit près de 1500 ans avant les Incas. Elle est notamment connue pour son orfèvrerie précoce, mais aussi pour une tradition céramique particulière. En effet, les très nombreuses tombes qui ont été découvertes ont livré de grandes quantités de poteries au style particulier. Les vases funéraires représentent des personnages, des animaux ou des êtres hybrides illustrant des grands mythes cosmologiques. Même s'il est difficile de les interpréter aujourd'hui, ils témoignent de la complexité des traditions culturelles du Pérou ancien. Développée dans quatre salles du musée, l'exposition rassemblera plus de quatre-vingts céramiques, dont une soixantaine appartenant à une collection privée ainsi que quelques pièces d'orfèvrerie de nos collections.

<https://www.ameriques-auch.fr/post/le-myst%C3%A8re-vicus-les-esprits-de-la-terre>

- **La résidence d'artiste de Simon Augade de mi-avril à mi-juillet : Colonies**

Ce projet s'empare de deux histoires du lieu : Le bâtiment, son cloître maintenant invisible dans sa situation originale et l'histoire des cultures précolombiennes abritées dans le musée en s'attachant notamment à certaines techniques telles que le tuilage des plumes ou le maillage de certains matériaux ainsi que la notion de dualité, d'une chose et de son pendant.

Ce projet a nécessité la mobilisation de l'équipe du musée, mais aussi l'appui fort des services techniques. D'importants moyens de transport et de levage ont été employés

pour la mise en œuvre de l'installation. Celle-ci restera dans le jardin du musée pendant trois ans minimums. Parallèlement, un projet de film retraçant la construction de la sculpture a été confié à Adrien Cotonat, réalisateur auscitain :

<https://simonaugade.fr/?portfolio=colonies>.

- **La nuit des musées** qui a connu une forte fréquentation cette année avec près de 600 personnes pour la nocturne.
- **La « Dia de los muertos » le 31 octobre** qui conforte son succès avec près de 700 visiteurs.

Médiation

- Fréquentation du jeune public : Répartition par niveau (année scolaire 2022 - 2023) :

Jeune public : 4 101 enfants et adolescents

- Accueil petite enfance (MPE - RPE - Crèche Familiale - Boule de gomme) : 9 actions
- Maternelles : 22 actions sur l'année
- Élémentaires : 43 actions
- Collège : 41 actions
- Lycée : 22 actions
- Étudiants : 6 actions
- Périscolaire / extrascolaire : 22 actions

Total : environ **124 actions sur l'année** (113 classes : certains groupes ont été divisés en deux).

Les actions de Simon ont également été comptabilisées. Pour le primaire, nous avons accueilli 26 établissements différents, pour le secondaire, 20.

- Fréquentation du jeune public : Répartition par niveau (estimation année scolaire 2023 - 2024) :

Jeune public estimé : 3 114 enfants et adolescents

- Accueil petite enfance (MPE - RPE - Crèche Familiale - Boule de gomme) : 12 actions
- Maternelles : 11 actions sur l'année
- Élémentaires : 32 actions
- Collège : 54 actions
- Lycée : 17 actions
- Étudiants : 2 actions
- Périscolaire / extrascolaire : 13 actions

Total : **128 actions sur l'année** (115 classes). Pour le primaire, nous avons accueilli 19 établissements différents, pour le secondaire, 24.

24 actions ont été réservées via le Pass Culture (collège et lycée).

Classes refusées (en fin d'année due à la non-disponibilité du calendrier) :

- Maternelles : 4 classes
- Élémentaire : 5 classes
- Collège : 3 classes

Communication

En raison de la double actualité des expositions, Vicus et Simon Augade, il a été renouvelé l'affichage urbain en panneau 4/3 m avec un panachage des deux événements. Par ailleurs, plusieurs inserts ont été pris dans la presse spécialisée et une prestation visant à renforcer la présence locale a consisté à imprimer des supports de communication sur des sacs à pain distribués dans les boulangeries et des sets de table pour les restaurants.

Récolement décennal et inventaire rétrospectif

Depuis l'entrée en vigueur de la loi du 4 janvier 2002 relative aux musées de France et la promulgation de l'arrêté de 2004 relatif aux procédures de récolement, plusieurs chantiers des collections ont été menés à l'achèvement du récolement à la fin de l'année 2017. La fermeture des salles au public a permis à l'équipe de se mobiliser sur cette mission et de récolement les pièces en exposition. 9 678 fiches ont été vérifiées, ce qui représente au 27/06/2022 un taux d'avancement de 82,2 %.

Scientifique

D'un point de vue scientifique, il a été travaillé la production d'une exposition décentralisée pour le musée d'Annecy qui est prévue pour ouvrir en juin 2024. Une série de textiles précolombiens ainsi que quelques objets ont été restaurés en vue de cette exposition. À préciser que ce travail a été pris en charge par le musée d'Annecy.

Le travail de récolement décennal s'est poursuivi et achevé. Le nombre d'items du récolement 2016 - 2024 est de 56 207.

Acquisition

Ont été acquis un dessin de Gustave de Lassale-Bordes et des Quetzals naturalisés.

Demandes de subvention

Projet	Coût total HT	Subventions accordées	Montant encaissé en 2023
Restauration de 6 pièces textiles précolombiennes - 2022	10 500 €	Région : 3 150 € DRAC : 3 150 €	Région : 3 150 €
Exposition la culture Vicus - 2023	28 352,19 €	DRAC : 15 000 €	DRAC : 15 000 €

Médiathèque

La baisse des effectifs en 2023 a amené à privilégier l'organisation sur l'ouverture générale au public. La salle numérique a été fermée à partir de l'été afin de pouvoir maintenir les autres espaces ouverts. Les accueils de classe ont été suspendus à partir de la rentrée de septembre 2023 (exception des tournées du bibliobus, seulement diminuées).

Le public

Le nombre d'adhérents actifs (emprunteurs) est de **3 754** en 2023, très légère hausse par rapport à 2022 (**3 632**) toujours donc en hausse par rapport à 2019 (3 191), année de référence. La part de la population intercommunale reste sensiblement la même autour de 20 %.

Le nombre de collectivités (carte pour institutions) inscrites est quasi stable sur les deux sites (légère baisse à la Médiathèque Des Collectivités - MDC - du fait de l'inaccessibilité avec les travaux du quartier), malgré la décision de ne plus accueillir les classes en animation pour l'année scolaire 2023-2024. Exception faite aussi à la MDC pour l'accompagnement du projet autour des auteurs du Salon du livre du Garros avec l'école Georges Coulonges (sur le site de l'école).

Les accueils "petite enfance" ont été diminués mais maintenus. MPE, crèche familiale, RPE, Boule de Gomme au Garros ont visité la MDC via le bibliobus.

Emprunts

Le nombre annuel de prêts de la médiathèque (MGA + MDC) est de **97 129 (+ 6 %)**.

Fonctionnement

6 stagiaires ont été accueillis en respectant la diversité des demandes afin de les recevoir dans les meilleures conditions possibles (2 collégiens, 1 lycéen, 1 enseignement supérieur, 2 reconversions pôle-emploi).

Présence en ligne

L'usage de la page institutionnelle Facebook est toujours l'un des principaux outils de communication pour la médiathèque. Le portail documentaire est utilisé pour la consultation par les usagers de leur espace individuel et pour les recherches dans les collections, pour le programme d'animation/inscription ainsi que pour les ressources numériques.

Action culturelle

La médiathèque a participé à six manifestations nationales dont le Marathon des mots, Partir en livre, les Journées du Patrimoine (septembre), la Fête de la science (octobre), les Petits champions de la lecture, le Mois du film documentaire...

Au total, près 1 215 personnes accueillies.

Conventions partenariats

Les projets avec l'Udaf, le Centre social du Garros, et les services du Grand Auch Cœur de Gascogne ont été maintenus. Les conventions avec la Médiathèque Départementale du Gers ont été retravaillées afin d'être adaptées à la réalité du terrain qui a évolué depuis 2019.

EQUIPEMENTS SPORTIFS

Le complexe du Mouzon, la piscine et les gymnases dénommés Mathalin et Pardailhan, sont des équipements sportifs d'intérêt communautaire. Ces équipements permettent de satisfaire les attentes et les besoins du public, des scolaires et des associations.

L'action de la communauté d'Agglomération conjuguée au dynamisme des associations constituent de sérieux atouts pour le développement du sport, facteur de bien-être, de santé, de lien social et de rayonnement de notre territoire.

Utilisation des équipements sportifs

Equipements	VOLUME HORAIRE	VOLUME HORAIRE	% d'écart d'utilisation
	2022 (heures)	2023 (heures)	
Mouzon	3448	4691	+36 %
Piscine (petit bassin)	1665	1222	-26 %
Gymnase Pardailhan	2203	1923	-12 %
Piscine (grand bassin)	2600	1823	-29 %
Gymnase Mathalin	2589	2513	-3 %
Mouzon musculation	1387	889	-36 %

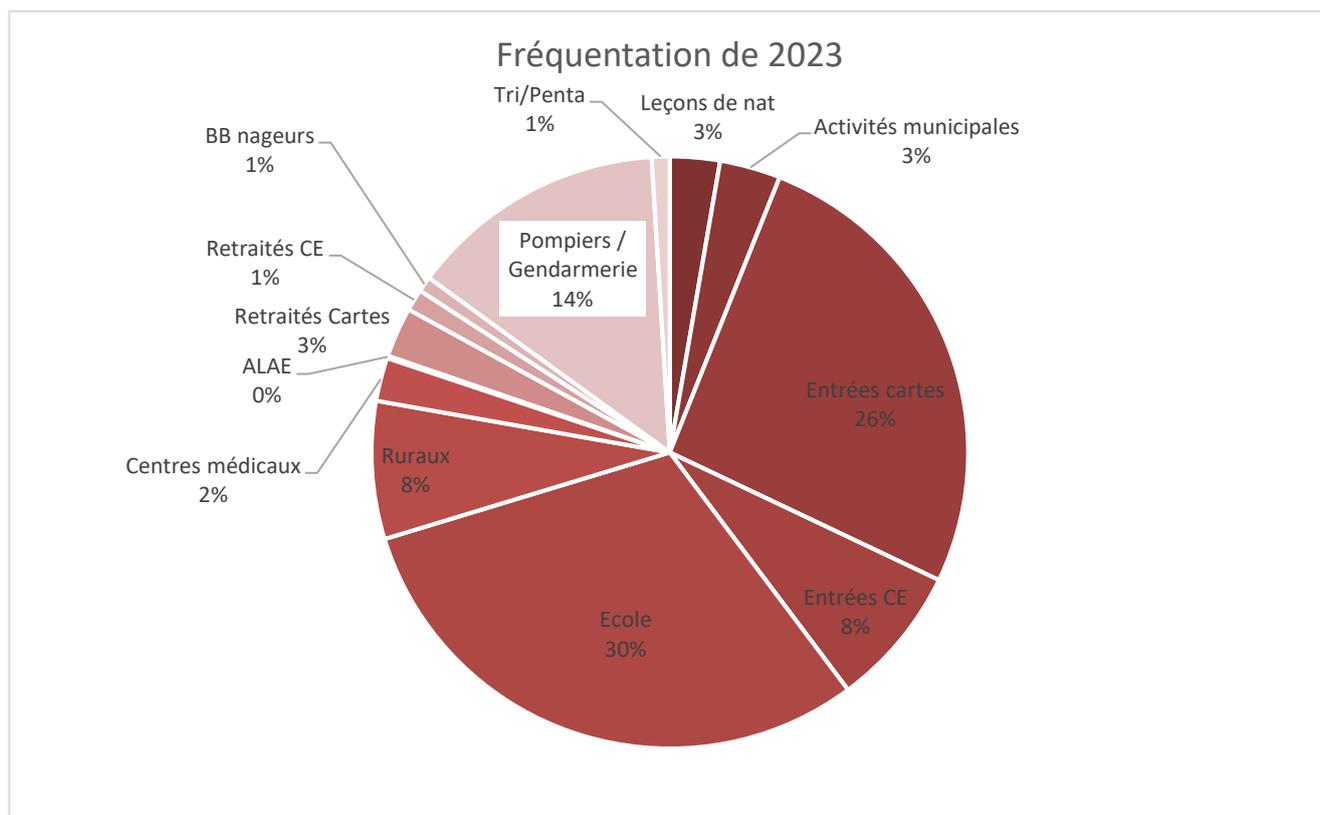
Hormis le complexe de Mouzon dont l'utilité en termes d'évènements exceptionnels ne cesse de faire augmenter sa fréquentation, une légère diminution d'utilisation est visible sur les autres équipements. Cette légère diminution est liée au fait que les équipements sportifs flirtent en permanence avec leur niveau de saturation. L'annulation de certains créneaux scolaires ou un championnat qui s'arrête prématurément impacte directement le taux d'occupation.

La piscine Communautaire

La piscine communautaire est un équipement sportif à vocation nautique et reste la seule piscine couverte du Gers ouverte toute l'année. Sauf imprévu technique, la piscine est ouverte 7j/7 de 8H à 22H (fermeture hebdomadaire le dimanche AM) selon une amplitude de 340 jours / an.

Les fermetures techniques de l'équipement (en moyenne 2 semaines/an) sont nécessaires pour vidanger les bassins (obligatoire 1 fois / an), configurer la piscine extérieure avant la saison estivale et procéder à la maintenance de la machinerie (traitement de l'air et de l'eau).

En 2023, la répartition des 75 650 entrées (+18 % par rapport à 2022, première année depuis 6 ans que la fréquentation est en hausse) est la suivante :



SOCIAL

Activité du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) est un établissement public intercommunal, en charge de l'action sociale de la communauté d'Agglomération Grand Auch Cœur de Gascogne.

Il est au service des habitants de ce territoire et notamment les plus fragiles. Il a pour vocation de les accueillir, les conseiller et les aider dans les démarches.

Il intervient particulièrement auprès des personnes en difficulté ou en grande précarité, des personnes âgées, handicapées et/ou malades. Il joue aussi un rôle important de coordination avec l'ensemble des acteurs sociaux institutionnels ou associatifs.

Le CIAS gère plusieurs services et dispositifs de maintien à domicile des personnes âgées et handicapées :

Service ou dispositifs de maintien à domicile	Bilan 2023
<p>Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) de 114 places, dont 104 de SSIAD et 10 places au titre de l'Equipe Spécialisée Alzheimer (ESA)</p> <p>Le SSIAD a pour mission de contribuer au maintien à domicile des personnes présentant une dépendance temporaire ou définitive, afin :</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'éviter ou de retarder l'entrée en institution, - De leur rendre ou de maintenir une autonomie, - De les accompagner en fin de vie ainsi que leur entourage. <p>Il dispense des soins d'hygiène et de confort (toilette médicalisée, aide à la mobilité...).</p>	<p>⇒ 138 usagers et 32 559 journées d'interventions réalisées au SSIAD ; la moyenne d'âge est de 83 ans. La durée moyenne de séjour est de 499 jours.</p> <p>⇒ 74 personnes ont bénéficié des prestations ESA.</p> <p>La prise en charge du patient par l'ESA fait l'objet d'une prescription médicale par un médecin.</p> <p>15 séances de réhabilitation sont prescrites en vue de préserver l'autonomie et les capacités restantes des personnes concernées, sur une durée de trois mois maximum, sans renouvellement possible dans l'année.</p> <p>L'ESA peut accueillir jusqu'à 30 usagers en simultané.</p> <p>Le forfait journalier est calculé au vu de la dotation globale fixée chaque année par l'Agence Régionale de Santé pour 104 usagers. En 2023, cette dotation a été augmentée et s'élève pour le SSIAD à 2 037 621,21 euros.</p> <p>Le coût par jour et par personne s'élève à 53,70 € en 2023.</p> <p>Les infirmiers libéraux ont effectué des soins techniques auprès de 100 personnes sur les 138 usagers du service. Les 38 autres usagers ont un infirmier référent conventionné mais n'ont pas bénéficié d'actes techniques.</p>
<p>Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD)</p> <p>Le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) a pour mission d'apporter des prestations dans les actes quotidiens de la vie par une aide matérielle, une aide directe à la personne, un accompagnement relationnel afin de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées, handicapées ou malades.</p> <p>Ces prestations recouvrent :</p> <ul style="list-style-type: none"> L'aide à domicile, Le portage de repas, La blanchisserie, Les petits travaux à domicile, Les déplacements accompagnés. 	<p>⇒ 499 usagers au 31/12/2023, 536 ont été aidés au cours de l'année. 90 811 heures en 2023 dont 55 333 heures APA et 21 073 heures PCH.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre au 1^{er} avril 2023 du projet de nouvelle sectorisation avec délimitation de nouvelles zones d'interventions géographiques. - Mise en œuvre de la nouvelle sectorisation, le SAAD a revu le mode de prise en compte des temps et frais de déplacements harmonisant les pratiques sur les 2 Antennes. <p>⇒ un <u>dispositif blanchisserie</u> qui a traité 10 tonnes de linge au bénéfice de 39 usagers.</p> <p>4,5 tonnes de linge ont été traitées, pour les bénéficiaires du SAAD en 2023 soit une moyenne mensuelle de 9,60 kg de linge traité par usager.</p>
<p>Portage de repas à domicile</p>	<p>35 078 repas confectionnés par la cuisine centrale ont été servis sur l'année.</p> <p>Le service a livré en moyenne 113 bénéficiaires par mois. 1 865 repas ont été préparés et livrés par les Jardins d'Iroise pour les communes Ex Cœur de Gascogne.</p> <p>L'équipe du portage de repas a parcouru 54 299 km pour livrer l'ensemble des bénéficiaires.</p>

<p>Déplacements accompagnés</p>	<p>Ce dispositif vise à permettre les déplacements de la vie quotidienne pour les personnes ayant besoin de l'aide d'un tiers.</p> <p>330 interventions représentant 639 heures au bénéfice de 13 usagers.</p>
<p>Petits travaux</p>	<p>Cette activité vise à effectuer des réparations de type « familial » et des petits travaux que la personne n'est plus en mesure de faire.</p> <p>10 interventions qui représentent 14 heures.</p>
<p>Loisirs pour les retraités et les personnes âgées</p>	<p>105 adhérents. Au-delà des activités « classiques » proposées par le service ; ateliers mémoire, travaux manuels et créatifs, gym douce, sorties culturelles et loisir, des actions de prévention du vieillissement dans le cadre d'appels à projet Conférence des Financeurs ont été proposées (Ateliers sommeil, sophrologie, gymnastique douce, mémoire et projection d'un film « la promesse de l'aidant »).</p>
<p>Halte d'accueil</p>	<p>A destination des aidants familiaux, la Halte accueille les personnes malades à l'heure ou à la demi-journée. Des ateliers adaptés sont proposés, sous forme de loisirs créatifs, en respectant les envies des personnes, l'objectif est non thérapeutique.</p> <p>12 personnes ont fréquenté la Halte. Il s'agit de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou pathologies apparentées.</p>
<p>Prévention de l'aggravation de la dépendance (Interlude)</p>	<p>22 usagers. Ce dispositif permet l'accompagnement individuel et collectif de personnes âgées présentant un syndrome de glissement et/ou en rupture de liens sociaux, dans l'objectif de ralentir l'aggravation de la dépendance.</p>

Le CIAS gère également un pôle action sociale et solidarité (PASS) :

Ce service remplit les missions légales du CIAS décrites par le Code de l'Action Sociale et des Familles telles que l'instruction des demandes d'aides à l'hébergement, la domiciliation, et l'analyse des besoins sociaux.

Plus spécifiquement, le PASS exerce des missions d'accompagnement, d'information et d'orientation des habitants du territoire Grand Auch Cœur de Gascogne pour toutes les questions et problématiques sociales.

Service ou dispositif d'action sociale	Bilan 2023
<p>Epicerie Sociale Colis alimentaires</p> <p>Colis d'urgence</p>	<p>677 ménages ont bénéficié du dispositif d'aide alimentaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 155 ménages admis dans l'année - 163 ménages ont pu en bénéficier (1 505 colis) - 556 ménages ont pu bénéficier de 973 colis d'urgence
<p>Aire d'Accueil des gens du voyage proposant 16 emplacements pour 32 caravanes</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 49 familles accueillies. - Taux d'occupation : 70,5 % - 3,3 mois de durée moyenne de séjour
<p>Service d'aide sociale (qui exerce toutes les missions légales d'aide sociale et, au titre de l'aide sociale facultative, attribue des aides alimentaires, des aides financières, des aides au transport).</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 77 personnes ont été domiciliées en 2023 • 82 dossiers de demande d'aide sociale (obligation alimentaire, hébergement) • 1 036 ménages ont été aidés au titre des aides facultatives : <ul style="list-style-type: none"> ➤ 538 ménages, soit 941 personnes pour l'aide aux transports, ➤ 151 cartes Loisirs, ➤ 7 foyers auscitains ont bénéficié du fond eau ➤ 40 foyers soutenus par une ou des aides financières <p><u>Accompagnement social :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - 10 mesures d'ASLL - 414 entretiens menés par les CESF dont 113 sur le dispositif de l'épicerie sociale - 48 ménages suivis en accompagnement social global. <p><u>Accompagnement collectif :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - 12 ateliers cuisine, 76 participants - 2 ateliers « goûter des enfants » réunissant 19 personnes (15 adultes et 8 enfants) - Dans le cadre de l'adhésion de notre épicerie sociale au réseau national ANDES, le PASS a été lauréat du programme « Un petit-déjeuner pour tous ». Les fonds ont permis la mise en vente d'un « kit petit déjeuner » lors des temps de vente (177 kits achetés) et la programmation de deux ateliers réunissant 32 participants. <p>Un <u>dispositif de micro-crédit personnel</u>, géré par le service aide sociale, permet l'accès à des prêts bancaires pour des personnes à faibles revenus exclues du système bancaire. 21 ménages ont été reçus, 5 prêts contractualisés et 21 ménages ont été accompagnés sur l'année.</p> <p>Les demandes de micro-crédits ont pour objet des projets variés mais les demandes de prêt liées à la mobilité restent toujours majoritaires</p>

Eléments budgétaires 2023 - budget principal et budgets annexes :

La situation du CIAS est résumée dans le tableau suivant :

CA 2023	Nature	Résultat de clôture N-1	Affectation N-1	Données de l'exercice	Solde d'exécution	Résultat de clôture
Section d'investissement	Dép./Déficit			14 557,90		
	Rec./Excédent	518 183,77	518 183,77	29 810,14	15 252,24	533 436,01
Section de Fonctionnement	Dép./Déficit			1 984 351,43		
	Rec./Excédent	296 438,66	296 438,66	2 176 923,60	192 572,17	489 010,83
Total		814 622,43				1 022 446,84

La section d'investissement est excédentaire de 15 252,24 €, la section de fonctionnement est excédentaire de 192 572,17 €.

Ces résultats, rapportés aux reports antérieurs produisent un excédent dans chacune des sections de :

- Investissement : 533 436,01 €
- Fonctionnement : 489 010,83 €.

Budget annexe Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile

La gestion 2023 du budget du SAAD présente un solde d'exécution excédentaire de 48 160,39 €.

CA 2023	Nature	Résultat comptable antérieur	Données de l'exercice	Solde d'exécution	Résultat de clôture
Section de Fonctionnement	Dép./Déficit	-1 045 091,78	4 592 000,60		-996 931,39
	Rec./Excédent		4 640 160,99	48 160,39	

Budget annexe : Service de Soins Infirmiers à Domicile

La gestion 2023 de ce budget annexe présente un solde d'exécution excédentaire de 36 212,65 € et un solde cumulé de 237 497,41 € après intégration des résultats antérieurs.

CA 2023	Nature	Résultat à affecter 2022	Données de l'exercice	Solde d'exécution	Résultat de clôture
Section de Fonctionnement	Dép./Déficit		2 091 229,15		
	Rec./Excédent	201 284,76	2 127 441,80	36 212,65	237 497,41

LA MAISON FRANCE SERVICES A JEGUN

La Maison France Services située à Jégun a été labélisée par l'Etat le 15 avril 2021.

Le fonctionnement

Les horaires d'accueil du public s'étalent du lundi au jeudi de 08h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00 et le vendredi de 08h30 à 13h00.

Les missions de la Maison France Services sont :

- De faciliter, pour tous les habitants du territoire, l'accès à l'information auprès des organismes partenaires tels que la Préfecture (ANTS), la CAF, la CPAM, France Travail (Ex. Pôle Emploi), la MSA, la CARSAT, l'ADIL, le CIDFF, la DDFiP, la DDTESPP, l'ANAH, la Maison du Logement et de l'Habitat et le conciliateur de justice ;
- D'offrir aux usagers un lieu d'accueil de proximité pour l'accompagnement dans des démarches multiples ;

Pour assurer ces missions :

- Deux conseillers France Services assurent l'accueil, l'information et l'accompagnement ;
- Un espace informatique (pc, imprimante scanner photocopieuse) dédié à la consultation des services en ligne des partenaires est mis à disposition des usagers, ainsi qu'un poste téléphonique ;
- Une documentation est fournie, en libre-service, par les partenaires ;
- Des permanences sont assurées sur rendez-vous par certains opérateurs partenaires comme le **Conciliateur de Justice** une fois par mois.

La Maison France Services accueille également dans ses locaux certains services venant ainsi compléter l'offre de service :

- Le Relais Petite Enfance (RPE) de l'Agglomération pour les parents en quête de mode de garde ;
- Un Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) de l'Agglomération une fois par mois ;
- Une antenne du CIAS Grand Auch Cœur de Gascogne pour une aide à domicile aux personnes âgées ;
- L'Assistante Sociale (AS) du Conseil Départemental présente une demi-journée par semaine ;
- L'Union Départementale des CCAS (UDCCAS).

L'évolution de la fréquentation

L'année 2023 présente une fréquentation quasi-similaire à celle de 2022 (mais sans la fréquentation des ateliers du Clic qui avait expliqué l'augmentation en 2022), soit le double des années précédentes rythmées par une alternance de mesures dans un contexte de crise sanitaire (2020-2021).

Année	Demandes accompagnées	Point Internet libre	Total
2017	279	64	343
2018	445	58	503
2019	481	44	525
2020	453	51	504
2021	458	66	524
2022	923	109	1032
2023	958	79	1037

- 79 % de demandes sont traitées en accueil physique (accompagnement et point informatique).
- Les 2/3 des accompagnements sont faits avec des personnes de + de 50 ans.

Les animations

- Les ateliers numériques

L'atelier numérique du vendredi matin a été reconduit, à raison d'une fois par semaine, hors vacances scolaires, permettant aux usagers de s'initier à la réalisation de démarches numériques et de s'approprier les outils (smartphone, tablette, ordinateur portable). Cet atelier est animé par un agent du pôle social de la communauté d'Agglomération. De plus, cet atelier a été complété par un atelier supplémentaire les mercredis après-midi et assuré par un conseiller France Services.



- La Journée Portes Ouvertes

La participation aux semaines Portes Ouvertes des espaces France Services a été proposée sur une journée Vendredi 13 Octobre 2023. Un programme d'animations (conférence, présentations, ateliers thématiques) et accueil des usagers par les partenaires sur la journée a été proposé aux visiteurs.

Vos conseillères France services, Cécile et Sandra, et votre conseiller numérique, Youssef, vous accueillent chaleureusement pour vous présenter leurs missions. Des partenaires sont présents pour animer aussi ces Portes Ouvertes le vendredi 13 octobre 2023.

CAF
10h00-12h00 & 14h00-16h30 Rencontres individuelles <u>sur rendez-vous</u>
CARSAT
10h00 : Conférence « La Retraite, ça se prépare! » A partir de 55 ans <u>sur inscription</u> en France services 14h00 à 16h30 : Rencontres individuelles <u>sans rendez-vous</u>
CIDFF
10h00-12h00 & 14h00-16h30 Stand de présentation (Droit des Femmes et des Familles)
CPAM
10h00-12h00 & 14h00-16h00 Stand de présentation (compte AMELI, Espace Santé, Actions de Prévention)
FINANCES PUBLIQUES
De 10h00 à 12h00 : Atelier relatif au site impots.gouv.fr et présentation du nouveau site : rejoindrelesfinancespubliques
MAISON DU LOGEMENT ET DE L'HABITAT
De 14h00 à 16h30 Jeu de plateau collectif pour devenir incolable sur les éco-gestes et mieux maîtriser sa consommation d'énergie
Services GACG de la PETITE ENFANCE
De 10h00 à 12h00 : Lieu d'Accueil Enfants Parents De 14h00 à 16h30 : Relais Petite Enfance (modes de garde...) Stands de présentation

En ce qui concerne les services de la petite enfance de la communauté d'Agglomération, il faut souligner la dynamique et l'investissement de l'ensemble des professionnels du service à la mission de service public qui est l'accueil des jeunes enfants, l'accompagnement à la parentalité, l'inclusion des enfants en situation de handicap ou de maladie chronique, mais aussi le dépistage précoce de toutes les inadaptations, la prévention de maltraitance, l'égalité des genres, la prévention des écrans.

Les projets pédagogiques sont élaborés en équipe et ont tous comme base la charte nationale d'accueil du jeune enfant. L'analyse des pratiques est mise en place dans toutes les structures et tous les professionnels en bénéficient.

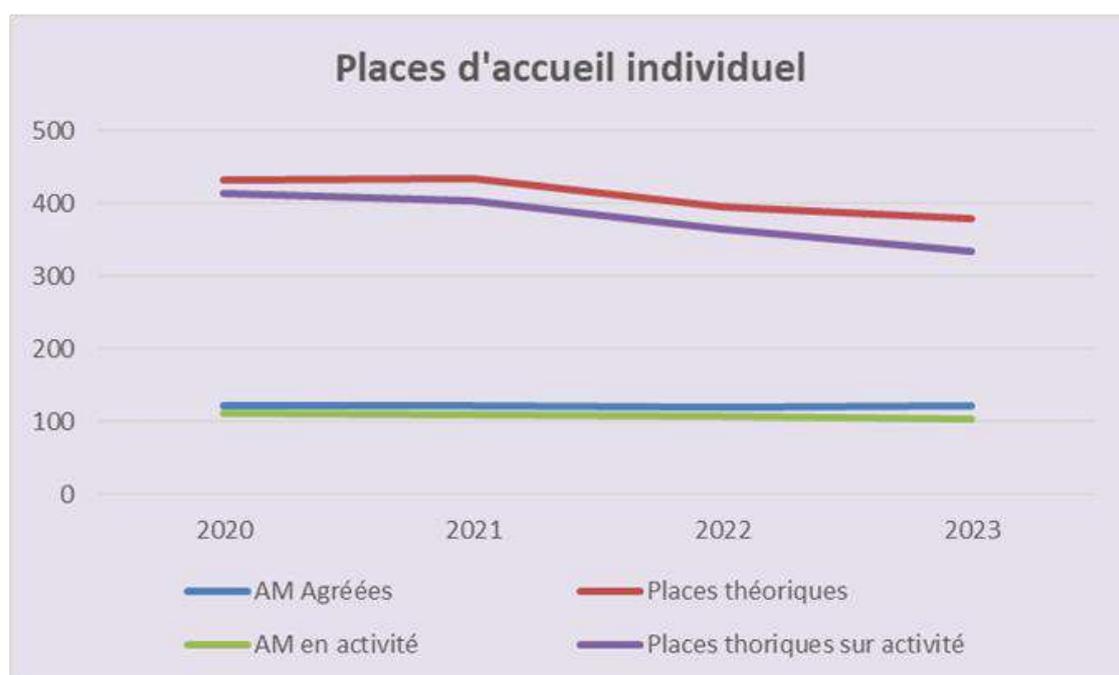
Des réunions de service mensuelles, le travail en transversalité, permettent de maintenir une dynamique d'équipe et de service et de travailler des sujets comme le développement durable.

Les premières journées pédagogiques ont eu lieu. La satisfaction des professionnels est importante et cet outil de travail et d'accompagnement à la montée en compétence des agents et donc à la qualité d'accueil devra perdurer. Une journée de cohésion a aussi été organisée : « Prendre soin de soi pour prendre soin des autres ». Le succès de cette journée nous laisse envisager l'organisation de futures.

Les Assistantes Maternelles (AM) indépendantes

Nombre d'assistantes maternelles agréées, en activité et nombre de places d'accueil théoriques qu'elles représentent (Chiffre calculé au 31 décembre de chaque année).

	AM Agréées	Places théoriques	AM en activité	Places théoriques sur activité
2020	121	432	111	413
2021	122	435	110	403
2022	119	396	107	365
2023	121	380	103	334



10 nouvelles Assistantes Maternelles ont été agréées (26 places théoriques) en 2023.

Communes	AM	Places
Saint Lary	1	4
Duran	1	3
Castéra-Verduzan	2	8
Auch	4	12
Total	8	27

En 2023, on constate 7 places de moins dans l'accueil individuel et comme les années précédentes, le nombre de nouveaux agréments ne compense pas le nombre de départs. D'autres part, l'âge des professionnelles impacte sur le nombre de places théoriques actuel et surtout à venir.

Les Maisons d'Assistantes Maternelles (MAM)

Certaines MAM travaillent à 4 ou 5 mais la réalité des places sur la MAM est moindre. Par exemple, la MAM de Montégut travaille avec 5 AM soit théoriquement 20 places mais la 5^e fait partie du roulement ce qui fait en réalité 16 places réelles.

Répartition des assistantes maternelles indépendantes en activité au 31/12/2023 selon leur lieu d'exercice :

COMMUNES	NOMBRE D'AM
Auch	58
Preignan	8
Castéra-Verduzan	4
Duran	3
Jegun	5
Montégut	6
Nougaroulet	1
Puycasquier	3
Lahitte	1
Montaut les créneaux	3
Leboulin	1
Ordan Larroque	1
Roquefort	1
Saint Jean Poutge	2
Roquelaure	1
Castelnau-Barbarens	2
Bonas	1
Sainte Christie	1
Castillon Massas	1

On observe que la répartition des assistantes maternelles indépendantes correspond à la répartition de la population sur le territoire. Parmi ces professionnelles, 15 travaillent en Maisons d'Assistantes Maternelles (MAM) sur le territoire.

5 MAM sur le territoire :

- 1 à Montégut avec 5 assistantes maternelles
- 1 à Auch avec 2 assistantes maternelles
- 1 à Auch avec 4 assistantes maternelles
- 1 à Auch avec 3 assistantes maternelles
- 1 à Auch avec 2 assistantes maternelles

Les Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE)

Le Service Petite Enfance géré par la communauté d'Agglomération se compose de plusieurs structures offrant au total 176 places d'accueil :

- 3 multi-accueils :
 - La crèche Pas à Pas située à la maison de la petite enfance (60 places)
 - Tendres Galipettes située à Pavie (16 places)
 - Boule de Gomme située à Auch dans le quartier du Garros (15 places dont 5 AVIP à vocation d'insertion professionnelle)
- 1 Jardin d'Enfants ouvert le mercredi et les vacances scolaires (20 places) ainsi que le soir en accueil occasionnel de 15h30 à 18h15. Pendant les périodes scolaires, le jardin d'enfants fonctionne en lien avec la classe de scolarisation précoce de l'école Jean Rostand.
- 1 Accueil familial : 65 places théoriques, 46 réelles.

D'autres structures complètent l'offre sur le territoire :

- La Maison départementale de l'Enfance et de la Famille : dispose d'un multi accueil « Les petits Mousseux » (8 places) ouvert sur des horaires atypiques et le samedi.
- La micro crèche de Castéra-Verduzan (10 places).

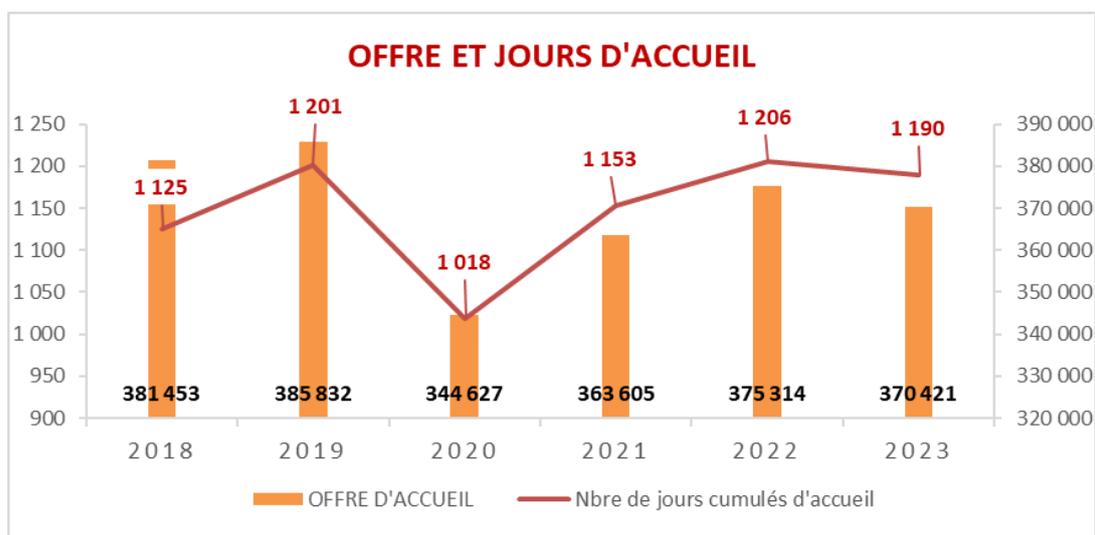
Au total, ce sont 194 places d'accueil théoriques qui sont proposées sur tous les EAJE du territoire.

Les accueils spécifiques

- 6 enfants porteurs de handicap sont accueillis sur Tendres Galipettes, le Jardin d'Enfants et la crèche familiale.
- En 2023, 11 enfants ont été accueillis sur le dispositif A Vocation d'Insertion Professionnelle (AVIP) à la crèche de Boule de gomme.

L'offre d'accueil de l'ensemble des structures

L'évolution de la fréquentation de 2018 à 2023 :



A jours d'accueil comparables, l'année 2022 enregistre une baisse de l'offre modulée de 10 518 actes. Cela s'explique par une baisse du nombre de places sur certaines structures :

- Baisse de l'offre d'accueil du Jardin d'Enfants (30 places => 20 places) ;
- Baisse de l'agrément de la Crèche Familiale (72 places => 65 places) ;
- Mais augmentation légère de l'offre de Boule de Gomme (12 places => 15 places) qui ne parvient toutefois pas à compenser la baisse globale.

Education de l'enfance à la jeunesse

Le périscolaire a été marqué par une multitude d'activités enrichissantes destinées à favoriser l'épanouissement des enfants. Ces activités, conçues pour répondre aux besoins éducatifs et récréatifs des jeunes, ont permis de créer un environnement propice à l'apprentissage et au développement.

L'extrascolaire, quant à lui, a offert une variété de programmes et de loisirs pour les jeunes âgés de trois à dix-sept ans. Ces initiatives visent à occuper leur temps libre de manière constructive et à leur offrir des opportunités de découverte et le développement de nouvelles compétences.

La salle polyvalente du quartier du Grand Garros, outil de développement social majeur, a joué un rôle central dans le renforcement du tissu social et communautaire. En proposant des activités diversifiées et accessibles, elle a contribué à l'inclusion et au bien-être des habitants du quartier.

Par ailleurs, la ludothèque a poursuivi son engagement en tant qu'espace ludique et éducatif, offrant aux enfants et à leurs familles un accès à des jeux et activités pédagogiques favorisant le développement cognitif et social.

Enfin, une attention particulière a été portée à l'accueil des enfants en situation de handicap, avec la mise en œuvre de dispositifs et de ressources spécifiques pour assurer leur pleine inclusion et participation aux diverses activités proposées.

Ce rapport met en lumière les efforts concertés du service éducation, de l'enfance à la jeunesse pour promouvoir un environnement éducatif et social favorable au développement harmonieux des jeunes de la communauté d'Agglomération.

1 - Activités périscolaires

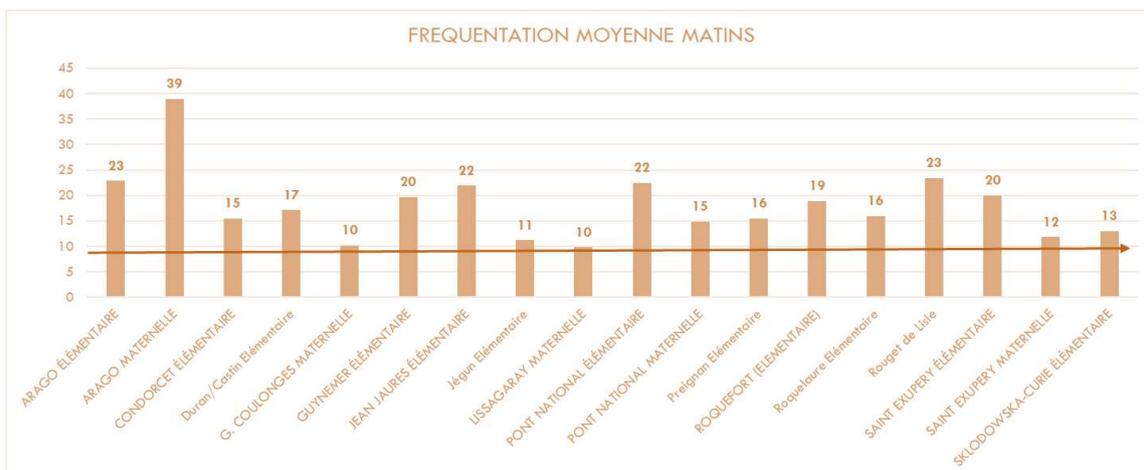
La fréquentation matin, midi et soir sur l'ensemble des accueils périscolaires

50 sites accueillent les enfants chaque jour sur le territoire sur des temps de garderie et d'ALAE. Les matins sont des temps où les enfants sont généralement moins présents contrairement aux midis pendant lesquels la plupart des élèves fréquentent la cantine profitant ainsi de l'accueil périscolaire associé. Le soir, après la classe, les familles peuvent bénéficier d'un temps NAP gratuit puis d'un accueil périscolaire payant à compter de 17h.

- **Le matin**

50 accueils sont ouverts chaque matin dont 16 en ALAE (soit 32 %). En moyenne, sur l'ensemble des 50 accueils du territoire, on compte **9 enfants présents** sur chaque site.

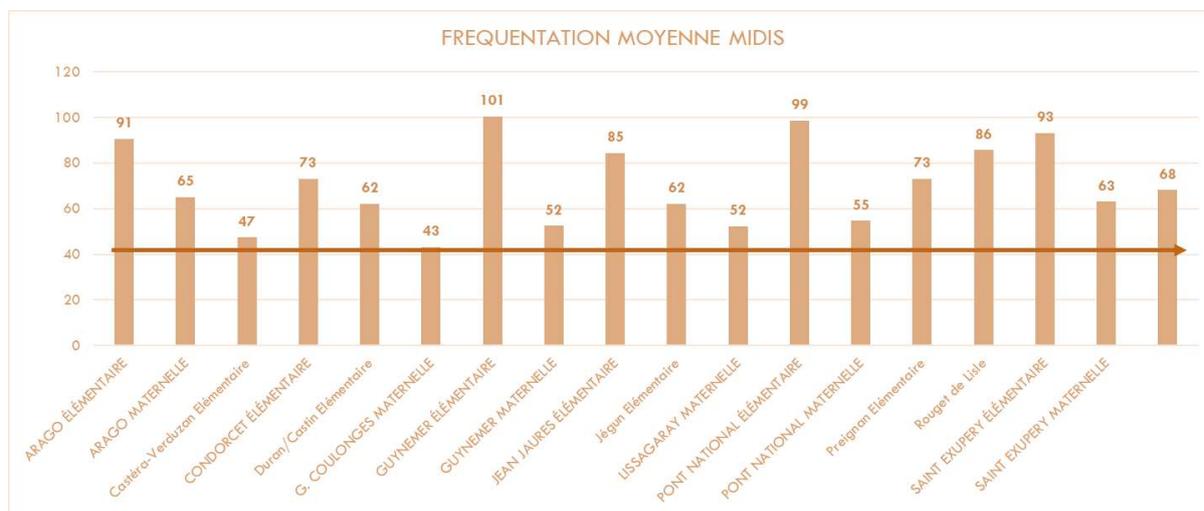
Seulement 18 écoles (dont 13 d'Auch) ont une fréquentation plus importante avec une moyenne de 18 enfants présents par matin sur l'année 2023, ARAGO maternelle étant l'école avec le plus d'effectifs (39 enfants) :



- **La pause méridienne**

50 accueils sont ouverts dont 16 en ALAE (soit 32 %). Sur l'ensemble des 50 accueils du territoire, on compte **41 enfants en moyenne présents à chaque pause méridienne**.

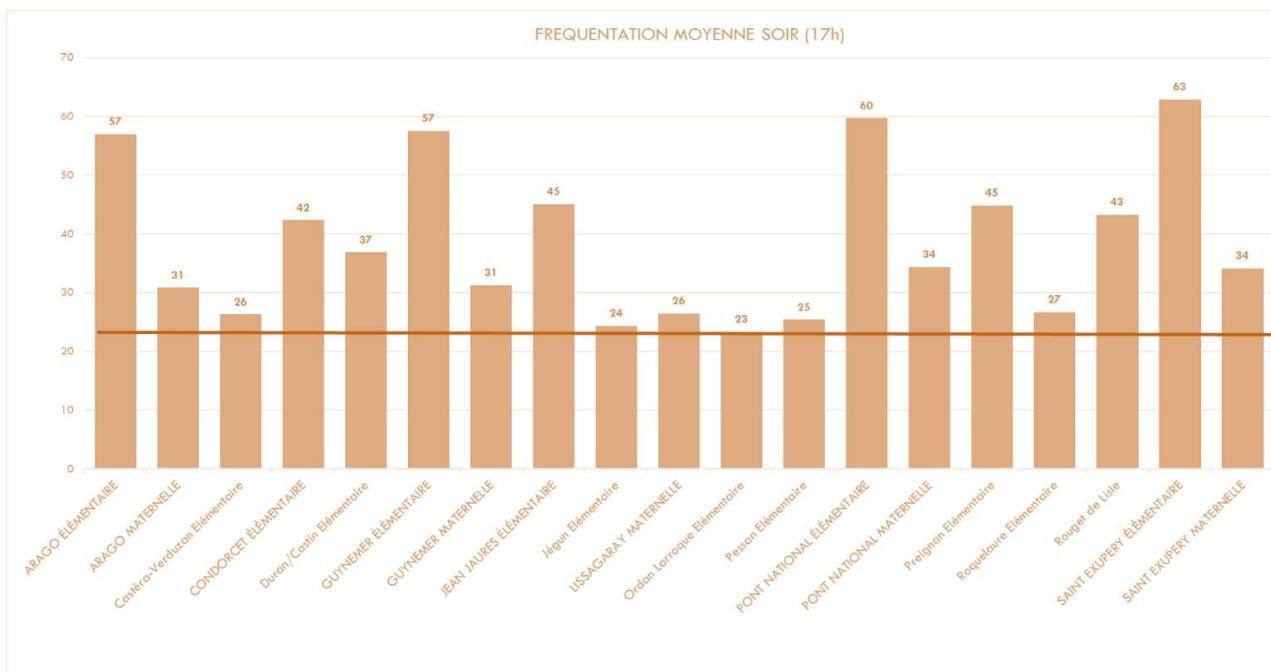
Seulement 18 écoles (dont 14 d'Auch) ont une fréquentation plus importante avec une moyenne de 71 enfants présents par midi sur l'année 2023, GUYNEMER élémentaire étant l'école avec le plus d'effectifs (101 enfants) :



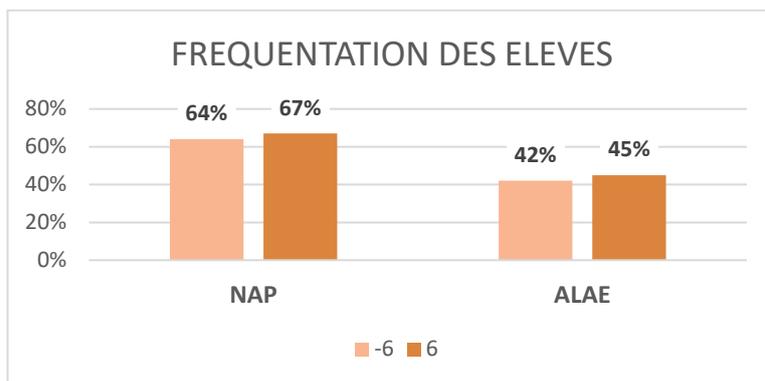
- **Le soir**

50 accueils sont ouverts après la classe proposant un temps NAP (Nouvelles Activités Péricolaires) puis un temps d'ALAE ou de garderie après 17h (29 ALAE soit 58 %).

On compte en moyenne 38 enfants en NAP et 23 enfants à 17h. Ci-dessous, un graphique présentant les accueils dont la fréquentation est supérieure à la moyenne du territoire.



En moyenne, 66 % des élèves restent sur le temps NAP et 43 % sont présents à 17h.



L'accueil des enfants en situation de handicap sur les temps périscolaires

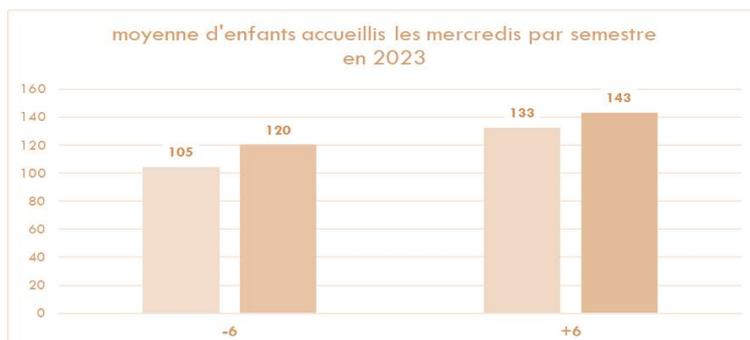


2 - Activités extrascolaires

- Les mercredis

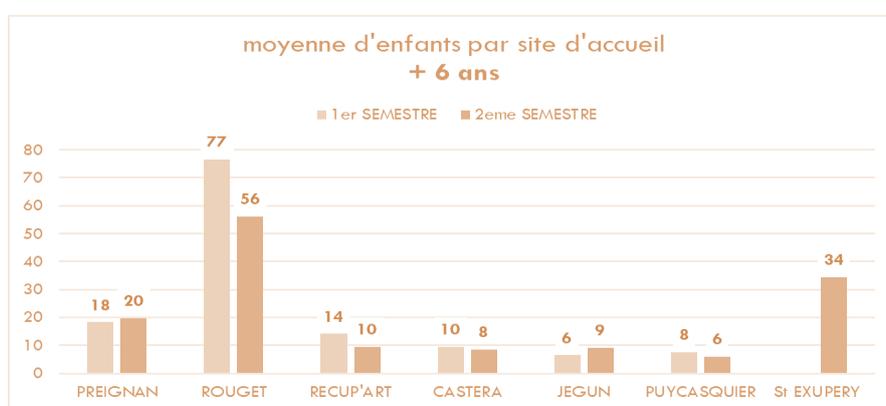
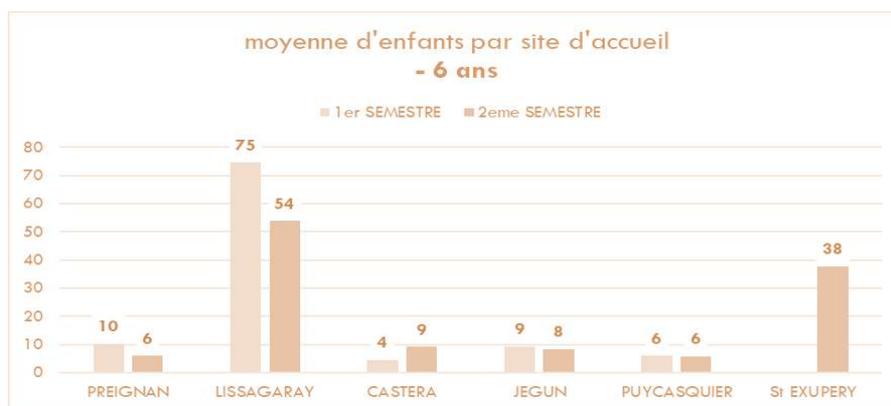
2023 a été une année marquée par des changements en termes d'organisation. Durant l'été, une communication via l'espace famille a indiqué aux parents que la réservation deviendrait exclusivement dématérialisée à compter de la rentrée de septembre. En effet, après les vacances d'été 2023, les bulletins papiers ont été abandonnés. Cette démarche « format papier » est devenue exceptionnelle. Ce changement s'est opéré sans heurt, voire en douceur, car il est intervenu après quelques années d'utilisation du portail par les parents. Ils ont eu le temps de se l'approprier. On peut noter que cela n'a pas du tout impacté le taux de participation sur l'ensemble des structures, Auch (Lissagaray, Rouget de Lisle, Saint-Exupéry maternelle et élémentaire), Preignan, Puycasquier, Castéra-Verduzan, Jégun et Récup'art.

Sur le premier diagramme, on note même une progression globale de la fréquentation entre les deux semestres, passant d'un total de 238 enfants accueillis à 263.



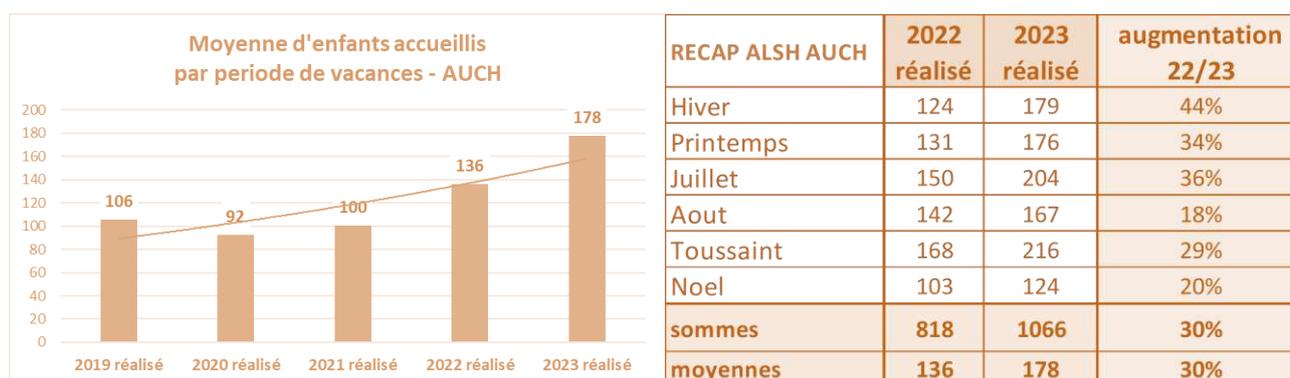
Sur les diagrammes ci-dessous, en analysant chaque structure, on peut constater une nette progression sur Auch avec l'ouverture des structures de Saint-Exupéry maternelle et élémentaire.

On passe de 75 enfants accueillis à 92 pour les - de 6 ans et de 77 à 90 pour les + de 6 ans. Pour les autres sites, il y a un maintien de la fréquentation correspondant aux besoins de la population.



- **Les ALSH - vacances scolaires**

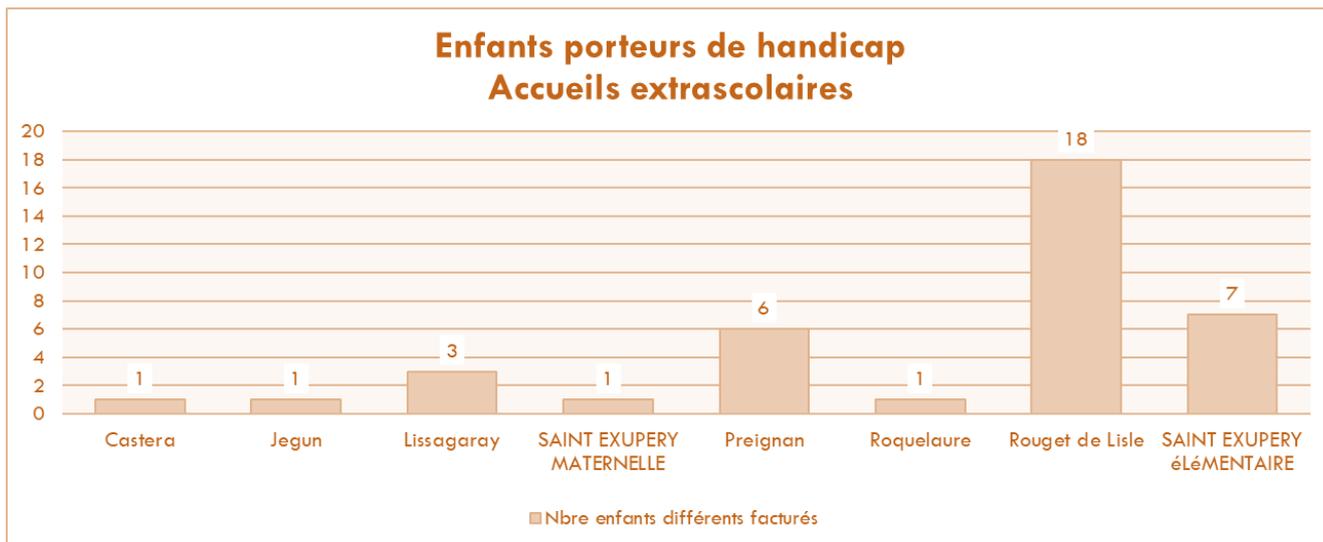
On relève en 2023 une forte augmentation de la fréquentation sur les ALSH d'Auch. Avec une moyenne en 2022 de 136 enfants par jour de vacances, l'année 2023 a enregistré une moyenne de 178 enfants par jour soit +30 %.



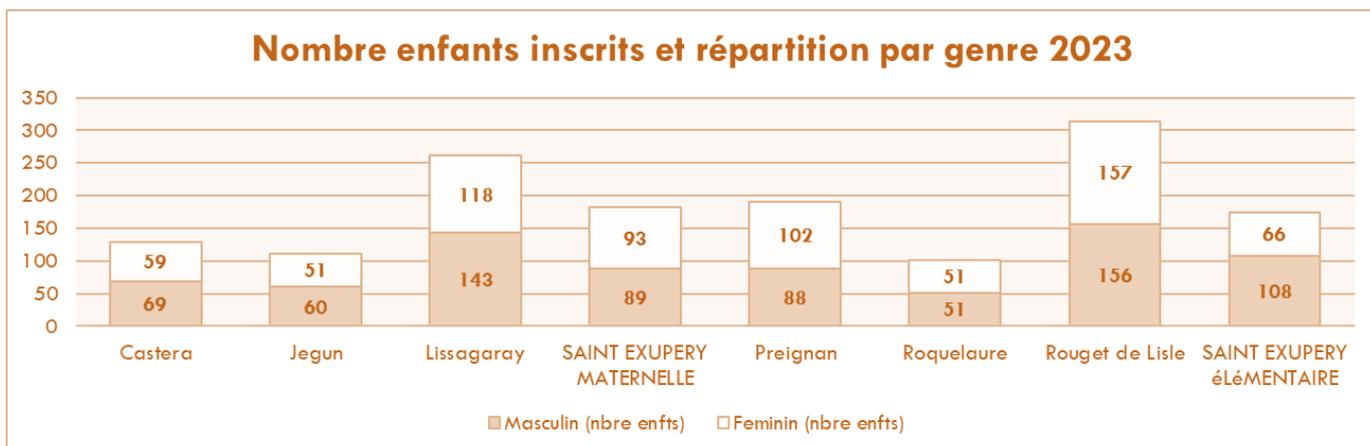
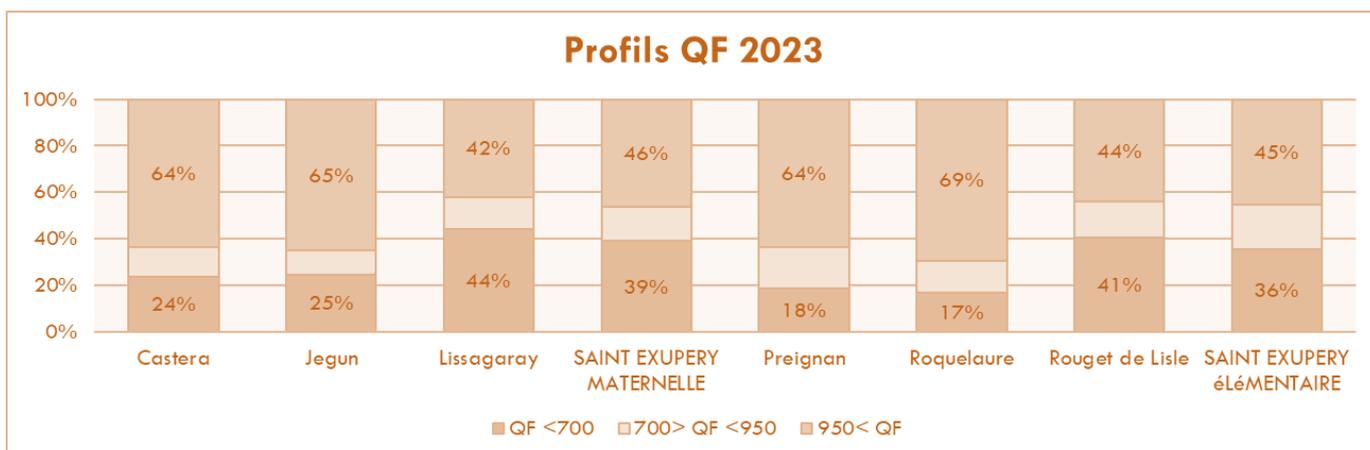
RECAP ALSH AUCH	2022 réalisé	2023 réalisé	augmentation 22/23
Hiver	124	179	44%
Printemps	131	176	34%
Juillet	150	204	36%
Aout	142	167	18%
Toussaint	168	216	29%
Noel	103	124	20%
sommes	818	1066	30%
moyennes	136	178	30%

Cette réalité a conduit le service à réinterroger les conditions d'accueil et conduit à l'ouverture de nouveaux sites. Les groupes sont ainsi plus appropriés à un accueil individualisé et les locaux mieux adaptés.

- L'accueil des enfants en situation de handicap sur les temps extrascolaires



- Profil des familles extrascolaires



3 - L'accueil des enfants en situation de handicap : Une volonté affichée

Evolution poste Référent Handicap

Depuis janvier 2022, la collectivité a choisi de se doter d'un poste de référent handicap.

Aux vues du temps de travail affecté aux missions, il a été retenu la priorisation des missions du référent handicap comme suit :

- De Janvier à Avril : 0.2 ETP : Coordonner l'accueil des enfants en situation de handicap sur les structures Enfance et Jeunesse (ALAE, ALSH, Club, Accueil Jeunes...), prendre en compte l'enfant, sa famille et l'équipe de la structure + travail transversal en interne avec le pôle inclusion.
- De Mai à Décembre : 0.4 ETP : Poursuivre la coordination des accueils inclusifs + travail transversal en interne avec le pôle inclusion + développer le travail partenarial + coordonner la commission inclusion du service EEJ.

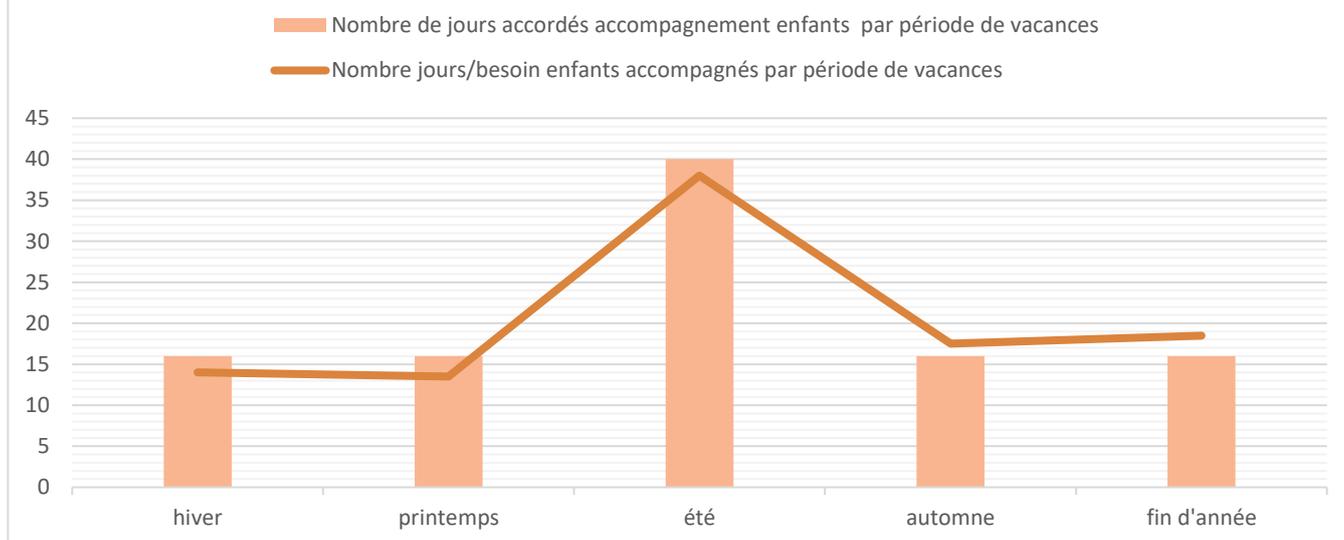
Accueils inclusifs en structures ALSH avec accompagnement

Afin de connaître le besoin des enfants en situation de handicap accueillis en ALSH sur les périodes des vacances scolaires, le référent handicap rencontre l'enfant et sa famille puis organise une rencontre entre la famille et l'accompagnant de la période. Il fait également le lien entre l'accompagnant et le directeur de structure afin qu'il puisse trouver sa place au sein de l'équipe.

Aperçu des accueils d'enfants en situation de handicap en 2023 :

- **Club 11/14** : 1 enfant en situation de handicap de 16 ans accueilli, en partenariat avec l'institut Calstelnouvel depuis plusieurs années. La régularité des accueils sur un même site avec une équipe d'animation assez stable et la mise en place d'une référence dans l'accompagnement a permis une sérénité dans l'accueil et le développement des interactions avec ses pairs.
- **Rouget de l'Isle** : 2 enfants (entre 6 et 11 ans) en situation de handicap accueillis depuis plusieurs années sur cette structure. La pérennisation de la référence d'accueil (AESH de l'enfant ou même animateur) a permis à ces enfants d'être suffisamment rassurés pour participer pleinement aux activités de la structure.
- **Lissagaray** (Enfant de moins de 6 ans) : Le référent handicap a organisé l'accueil progressif en ALSH d'un 1 enfant en situation de handicap allophone, récemment scolarisé en fin d'année en maternelle sur Arago. Ont été pris en compte les besoins de l'enfant ainsi que le besoin de répit de la famille. Lors des rendez-vous avec les parents, un agent de GACG parlant la langue était présent pour traduire et permettre une meilleure compréhension réciproque.
- **Jégun/Castéra** : 2 enfants entre 6 et 9 ans en situation de handicap dont un accueilli à l'IME les Hirondelles qui vient régulièrement sur ces deux sites.

ALSH : rapport besoins et jours accordés dans l'accompagnement des enfants en situation de handicap année 2023



Pendant les vacances scolaires, sur les structures de Rouget de l'Isle et de Saint Exupéry à Auch, sont accueillis simultanément 5 enfants de l'IME des hirondelles. Ils sont accompagnés par des éducateurs spécialisés de l'institution. Le référent handicap a rencontré la direction de l'IME afin d'échanger sur l'organisation de ces temps d'inclusion entre les deux équipes d'animation.

Accueils inclusifs en structures ALAE avec accompagnement

Afin d'assurer la continuité éducative sur une journée scolaire, le référent handicap privilégie l'accompagnement de l'enfant en situation de handicap notifié MDPH sur la pause méridienne par l'AESH qui l'accompagne sur le temps scolaire.

A partir du mois mai, l'augmentation du temps de travail a permis d'étendre petit à petit les missions du Référent Handicap en lui permettant de prendre ses marques.

Commission Inclusion

En fin d'année 2023, le référent anime la Commission Inclusion avec pour priorité de définir les besoins et les difficultés rencontrées sur les structures puis en réponse de réfléchir sur l'élaboration d'outils adaptés.

Pôle Inclusion

Le référent handicap participe aux réunions du Pôle Inclusion à partir du mois de mai.

Développement du partenariat

Le référent handicap organise des rencontres avec les établissements spécialisés tels que l'IME les Hirondelles (AGAPEI) et la MECS Castelnuvel afin d'élaborer ensemble la continuité d'accueil des enfants de leurs structures accueillis au sein des ALSH du GACG.

La participation au réseau Référent handicap a permis de rencontrer un agent de la MDPH afin de comprendre le parcours de notification et de définir un interlocuteur privilégié pour accompagner au mieux les familles.

Été 2023 : « Dessine-moi ton aggro »

L'objectif du projet « Dessine-moi ton aggro » a été de faire découvrir l'ensemble des communes à tous les enfants et jeunes qui fréquentent les structures enfance et jeunesse, durant les mois de juillet et août. Ce projet est né d'une volonté de créer du lien entre les différentes structures enfance et jeunesse autour d'un objectif commun. Il concerne l'entièreté du territoire (rural, urbain, quartier politique de la ville). Les responsables avaient pour consignes de prendre des photos des lieux emblématiques des villages ainsi que de prendre une photo du panneau en le mettant en scène. Les équipes d'animations ont organisé dans les communes des randonnées pédestres, à vélo, des chasses aux trésors ou encore des rallyes photo. Elles ont aussi mobilisé les jeunes des chantiers loisirs et les séances de Ciné plein air. Ce projet a permis à environ 250 enfants et jeunes de sillonner les 34 communes de notre territoire et plus de deux cents photos ont été sélectionnées pour cette exposition. Les sorties et activités étaient comprises dans le budget de fonctionnement des différentes structures.



Un des besoins dans nos actions et des remontées des équipes était de renforcer le maillage territorial. Le public cible, de cette animation, était les enfants, des jeunes de 3 à 18 ans fréquentant les structures. 250 enfants et jeunes ont participé à ce projet « Dessine-moi ton aggro ». Au total, 14 structures se sont impliquées dans cette fiche action.

Eveil artistique et culturel

La conscience culturelle et la tradition jouent un rôle important en aidant les jeunes enfants à développer un sentiment d'identité positif et à renforcer leur estime de soi. Des études montrent que l'appréciation et la sensibilisation culturelles contribuent à construire une image de soi positive. La nécessité de l'éveil artistique et culturel des jeunes enfants fait aujourd'hui consensus. La sensibilisation aux pratiques culturelles et artistiques, dès le plus jeune âge et avant même l'entrée à l'école maternelle, favorise la curiosité, la construction et l'épanouissement de l'enfant. Les initiatives mises en œuvre dans les territoires le confirment. Les études scientifiques l'attestent.

Noël 2023

Un spectacle au Théâtre d'Auch par la « Compagnie Ti-Museaux » (Barran, 32) : « *Viens te balader en compagnie de Madame Doux, plein de nouveaux amis t'attendent ! Un univers composé de musique, de théâtre d'ombre, de marionnettes, de danse où te sera contée l'histoire d'une jeune fille haute en couleur.* »

« Doux voyage » a été organisé pour tous les enfants des accueils de loisirs du Grand Auch Cœur de Gascogne. En amont, des interventions pour présenter les marionnettes aux plus petits (préparation de ce qu'ils allaient voir sur scène). Plus de 120 enfants de 3 à 9 ans se sont rassemblés dans le théâtre : Lissagaray, Saint Exupéry Maternelle, Rouget de l'Isle et Jégun étaient présents.



Mise en valeur du projet Jardin à Condorcet

Atelier jardin mené à l'année. Cela concerne 15 à 20 enfants par atelier.

Un jardin en permaculture a vocation à remplir plusieurs fonctions : En plus de la production alimentaire de fruits et légumes, il peut servir à la production d'herbes aromatiques, de fleurs mellifères, d'ornement, à la production de matière végétale pour des activités artisanales, à la création d'espaces de vie relaxants ou ludiques.

En 2023, les écoles de Guynemer et du Pont National se sont greffées au projet du jardin. **12 enfants par école** se retrouvent tous les **lundis soir**. Ils bénéficient de séances du CPIE, les connaissances sont mutualisées. Un ornithologue et un herpétologue sont venus faire des sensibilisations sur le temps classe mais ils ont également fait des animations sur le temps périscolaire. Les thématiques abordées sont les suivantes : Hérisson, haies champêtres, espèces protégées du jardin.

Le **jeudi soir**, **15 enfants** font des activités autour du jardin (aquarelles, plantations, permaculture, récupération de graines) ainsi que des productions (nids d'hirondelles, de mésanges bleues, de martinets).

Les enfants des trois écoles ont réalisé des mangeoires, des niochirs à mésanges, des abris pour troglodytes, des refuges pour chauve-souris mais ils ont également participé aux inventaires de recensement des hirondelles.

Lors de différents ateliers, les enfants ont pu :

- Fabriquer un piège sélectif à frelon asiatique dans le but de les donner aux apiculteurs locaux (Anne GIL, apicultrice d'Auch) ;
- Réaliser un panneau présentant les espèces de chauves-souris, un panneau sur les oiseaux du jardin de l'école (école pilote) ;
- Mettre en place un tunnel à empreintes pour les hérissons.

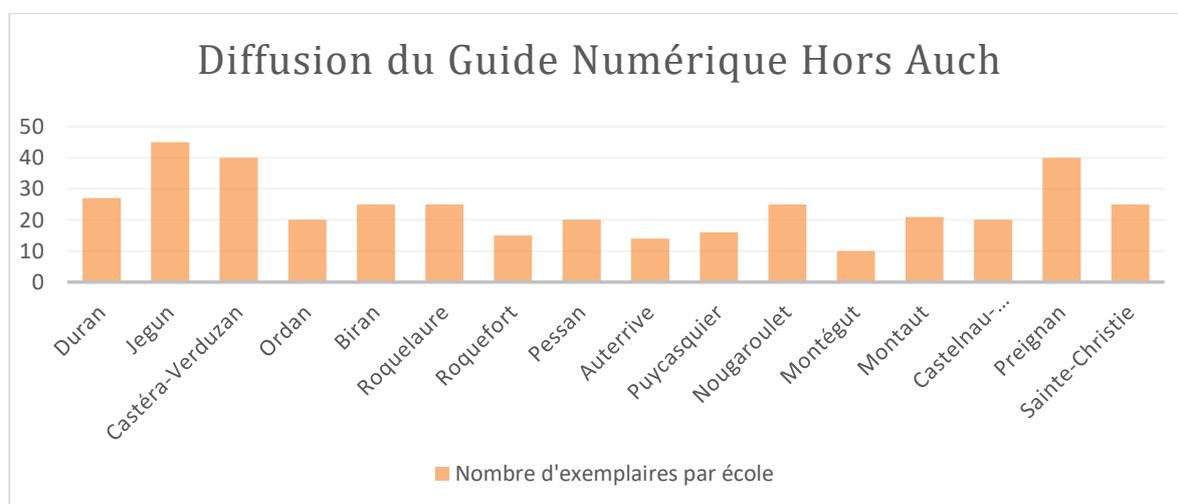
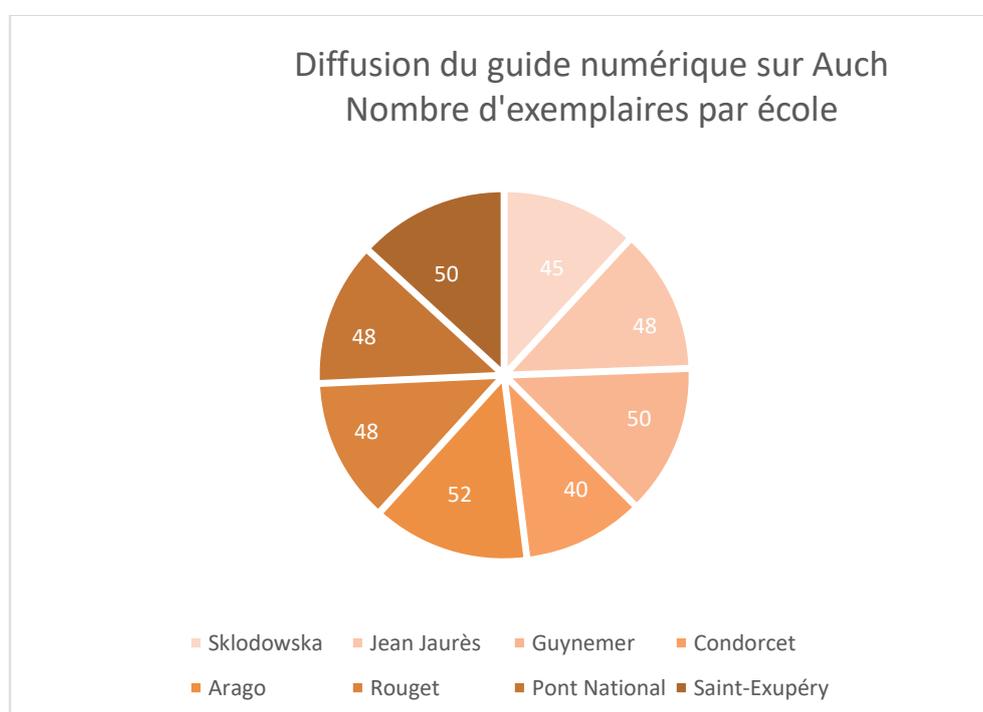


5 - Une action de prévention : Accompagnement et déploiement du Guide « Ma Famille, les écrans & moi »

Suite à des problématiques de jeux de cour de récréation (Momochallenge, squid game, ...), des responsables de structures périscolaires étaient démunis pour répondre à l'apparition de ces nouveaux jeux. Un groupe de travail s'est réuni avec trois responsables de structures périscolaires (Preignan, Nougroulet et St-Exupéry), un médiateur numérique d'InfoJeunes et Un Promeneur du Net Jeune public. De ce groupe de travail a abouti ce guide numérique, qui est un condensé de conseils pour un bon usage du numérique (réseaux sociaux, jeux vidéo) en famille.

Ce guide numérique a été distribué aux enfants de CM de toute l'Agglomération. 22 interventions de 30/45 minutes sur les écoles ou ALAE de l'Agglomération ont permis d'accompagner la distribution du guide numérique. Au total, 729 élèves de CM du territoire Grand Auch Cœur de Gascogne ont reçu le guide. 381 élèves pour Auch (intra-muros).

980 guides numériques ont été distribués au total.



Suite au lancement officiel le 13 mars 2023 à Preignan, les conseillers TICE (conseillers pédagogiques) de la DSDEN du Gers nous ont sollicités pour partager des projets communs écoles/ALAE sur

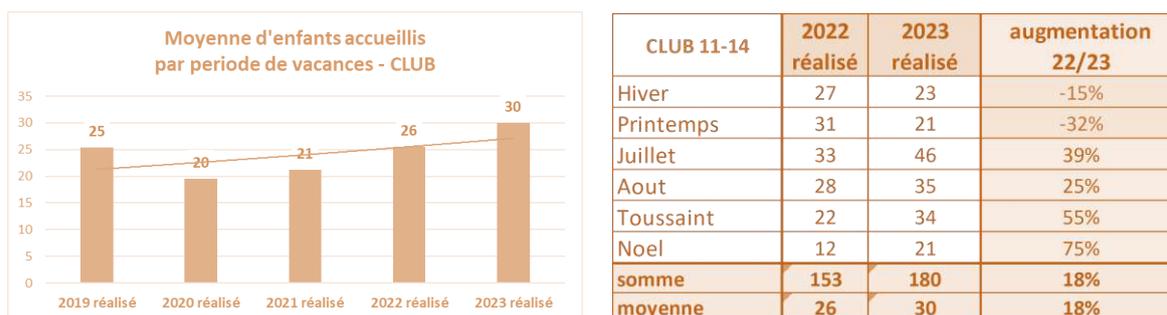
la prévention liée aux usages des écrans. L'idée est de coconstruire des projets en associant la DSDEN, Infojeunes et l'Agglomération Grand Auch Cœur de Gascogne avec des « défis » sur le numérique.

Retour des agents ou des parents un mois après nos interventions : Des parents d'élèves ont déjà confié qu'ils ont noté des modifications de comportement liées aux usages des écrans suite à notre passage et après lecture en famille du document.

6 - Les actions de la jeunesse - 11/17 ans

Les actions en faveur des 11-14 ans

En moyenne, on relève en 2023 une augmentation du nombre de jeunes présents de +18 % sur l'ensemble des vacances. Or, cette augmentation est davantage significative sur les périodes de juillet à décembre 2023 oscillant de +25 % à +75 % en fin d'année contrairement aux 2 premières périodes de vacances de l'année 2023 avec une baisse -24 % en moyenne.



Le nombre de jeunes est en augmentation croissante pendant les vacances sur toute l'année 2023 grâce aux actions menées au sein des collèges qui offrent une grande visibilité et permet au service d'être repéré par les jeunes. Cette proximité de travail avec les établissements permet d'établir un lien avec les principaux, adjoints, CPE et surveillants qui est précieux dans l'accompagnement et le suivi des jeunes (lien scolaire/extrascolaire).

L'équipe s'appuie sur les séances autour des jeux Républics et Médiasphères pour établir un rapport différent avec les jeunes, libérer la parole... ce qui permet ensuite de construire les interventions de prévention (suivi individuel jeune et famille, orientation vers nos principaux partenaires, soirées à thème, midi-thématix...) qui répondent mieux aux attentes des jeunes et de leur famille. Par ailleurs, cela contribue également à enrichir les compétences des animateurs (invitation à la formation "sentinelles et référents" sur le harcèlement scolaire (10 jours de formation sur l'année).

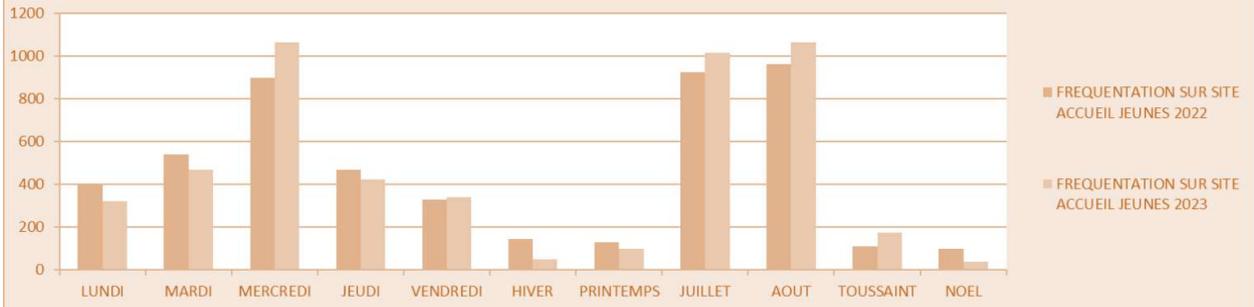
L'opportunité de capter les jeunes sur la pause méridienne offre une fréquentation importante et des temps de face à face jeunes/animateurs privilégiés.

Les équipes sont attentives à préparer la suite en structurant des temps dits de « passerelle » entre les publics et en co-construction avec les accueils de l'enfance, comme les ateliers « escalade » 9/11 ans ou 11/14 ans. La marge de progression réside encore dans la méconnaissance des publics de l'activité du club. Les modes de communication vers les familles sont sans cesse questionnés.

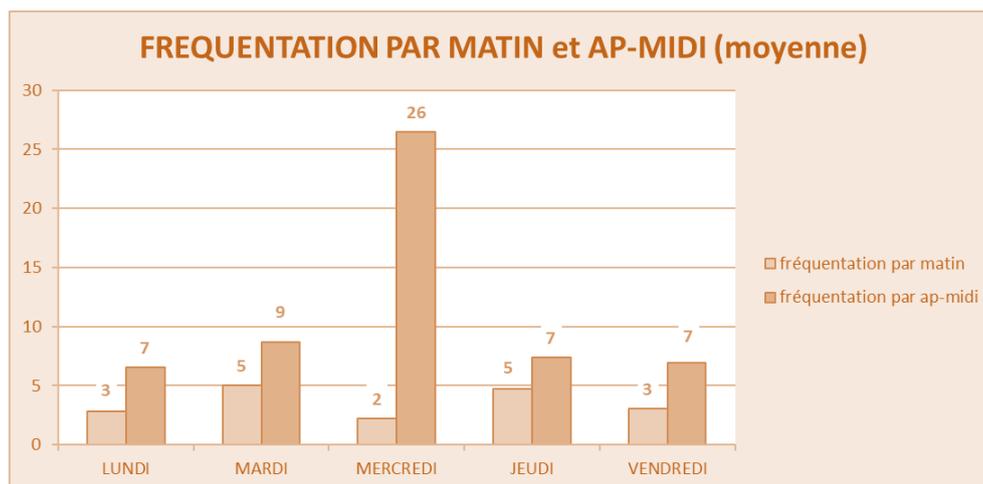
Les actions de l'espace jeunes

Fréquentation en hausse sur l'année scolaire (plutôt les mercredis) et pendant les vacances estivales.

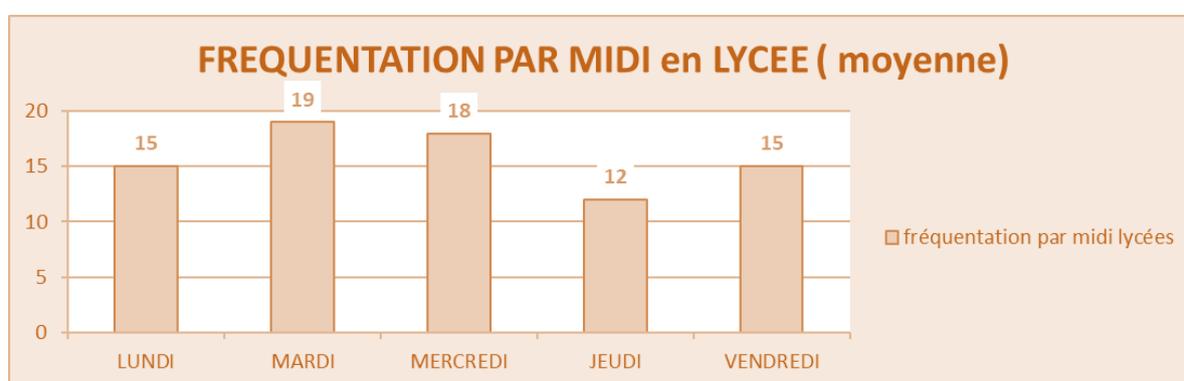
FREQUENTATION PAR PERIODE (nbre jeunes cumulés)



D'avantage de jeunes présents les après-midis en semaine scolaire.



Les interventions sur la pause méridienne dans les lycées



Comme pour les plus jeunes, la proximité de travail avec les établissements scolaires offre l'opportunité d'un repérage spontané et d'un lien privilégié. Mais pour ce public, la réussite tient également dans leur implication à l'occasion des différents rendez-vous événementiels tout au long de l'année : Lez'Arts de la Rue, soirées Cultivons nos différences sur le harcèlement, Raid sportif...

	2023			2022		
	nbre jeunes	nbre événements	moyenne	nbre jeunes	nbre événements	moyenne
Actions partenariales	1257	162	8	1512	58	26
Soirées prévention /nocturnes	2009	28	72	1175	7	168
Week-end sorties AJ	717	5	143	612	2	306

En 2023, davantage d'évènements en soirées et fin de semaine qui ont mobilisé plus de jeunes.

L'engouement des jeunes pour les propositions de chantiers loisirs pendant l'été les conduisent à s'inscrire durablement dans les initiatives portées tout au long de l'année scolaire.

L'inscription du service dans les outils de communication affectionnés par les jeunes (Snapchat / Instagram.) rend l'information vers les jeunes plus fluide.

7 - Le volet administratif de l'accueil des jeunes

Pôle accueil - Administratif

Dématérialisation des procédures

L'année 2023 a été marquée par le déploiement de la dématérialisation des procédures. Ainsi, depuis 2021, le service Education, de l'enfance à la jeunesse propose aux parents un guichet unique en ligne, destiné à faciliter leurs démarches quant aux activités de leurs enfants de 3 à 17 ans, dénommé espace famille. Celui-ci est accessible par le biais d'un ordinateur ou d'un smartphone. Ainsi, les parents ont la possibilité d'effectuer les démarches suivantes :

- Les réservations des mercredis
- Les réservations des vacances scolaires et autres sorties ou camps ;
- Le renouvellement des dossiers uniques de renseignements ;
- Le paiement des factures.

Après deux années d'exploitation de l'outil, il a été décidé de généraliser la dématérialisation des différentes procédures en retirant l'accès aux formulaires papier. Cette dématérialisation s'est doublée du renforcement du lien avec les familles et d'un accompagnement accru de celles-ci par le biais de rendez-vous individuels au service ou salle polyvalente, d'un point accueil, d'un accès téléphonique ou mail, notamment pour celles éloignées de l'espace informatique. Bien que perfectibles, nous avons pu mesurer les effets positifs de ces nouvelles modalités :

- Réduction du temps de traitement des dossiers (plus de 3 000 renouvellements de dossiers uniques de renseignements) ;
- Charge de travail allégée pour les agents du pôle administratif en termes de traitement des mails et autres manipulations de dossier ;
- Meilleure sécurisation des données personnelles au sens de la RGPD ;
- Souplesse et praticité pour les familles.

Au 31 décembre 2023, 3 175 représentants sont actifs sur le portail famille.

Accompagnement des familles primo arrivantes

Un agent polyglotte a été recruté à l'accueil permettant un meilleur accompagnement des familles primo arrivantes dans le cadre de leurs démarches.

Mise en place d'un standard

Un nouveau standard téléphonique français - anglais a été mis en place à l'accueil du service permettant une meilleure direction des familles auprès du service souhaité.

Perspectives

Plusieurs chantiers sont en cours :

- Alléger les dossiers uniques de renseignements et dossier unique et commun aux services éducation, de l'enfance à la jeunesse et la petite enfance (pour les enfants accueillis au jardin d'enfants) ;
- Actuellement, l'agent polyglotte peut accueillir aisément des familles sachant parler le français, l'espagnol, le portugais et l'anglais. Celle-ci sera également formée aux langues russe et arabe pour améliorer davantage l'accueil, participation ainsi à une plus grande intégration des familles primo-arrivantes ;
- Poursuivre l'amélioration de la communication en rendant plus lisibles les visuels sur l'espace famille, les modalités d'accès et en mettant à disposition une foire aux questions...
- Améliorer le standard téléphonique avec des messages d'information en cas de non réponse.

Participation à la mise en place de Temp'Auch

En 2023, ont été lancés les travaux en vue de la mise en place d'un nouvel outil métier dénommé Temp'Auch. Celui-ci a pour vocation la gestion du temps de tout le personnel quel que soit le profil mais également la planification des agents. Dans ce cadre, le pôle planification, en charge de la planification du temps de travail d'environ 240 agents, s'est engagé pleinement dans la démarche en participant à des formations, des paramétrages, des tests... L'équipe poursuit ses travaux en 2024 en collaboration avec d'autres services afin de mener à bien le lancement.

8 - La salle polyvalente

En quelques chiffres :



La singularité de cet outil de développement social tient à sa polyvalence tant au niveau des publics reçus et accompagnés (de 3 à 99 ans et plus, habitants le quartier ou le reste de l'agglomération, cumulant le plus souvent des difficultés multiples), que des missions confiées (PRE, animation, participation à la vie du quartier, accompagnement des démarches et de l'insertion...) et tout cela dans un seul et même lieu qui doit s'adapter au rythme des projets et des envies du quartier.

La polyvalence implique une forte adaptabilité et réactivité de la part de l'équipe ; elle nécessite d'interagir sur des sujets, des publics et des projets extrêmement variés. Ils sont un lien, un intermédiaire entre :

- les habitants et les institutions, les associations et les services,
- les différents « groupes » d'habitants,
- les partenaires,
- le quartier et le reste du territoire.

9 - La Ludothèque

Une fréquentation en hausse

5617 usagers accueillis 2023 contre 3395 en 2022 répartis comme suit : 2754 ADULTES et 2863 ENFANTS.

On notera que les usagers reviennent jouer sur place mais sont également présents sur les évènements

La même dynamique est constatée sur les PRÊTS
RETOURS:

- ☞ En forte augmentation par rapport à l'année précédente des emprunts et des retours
- ☞ Les usagers aiment emprunter et apprécient les jeux de règles.

Point fort de l'année : LA FÊTE DU JEU

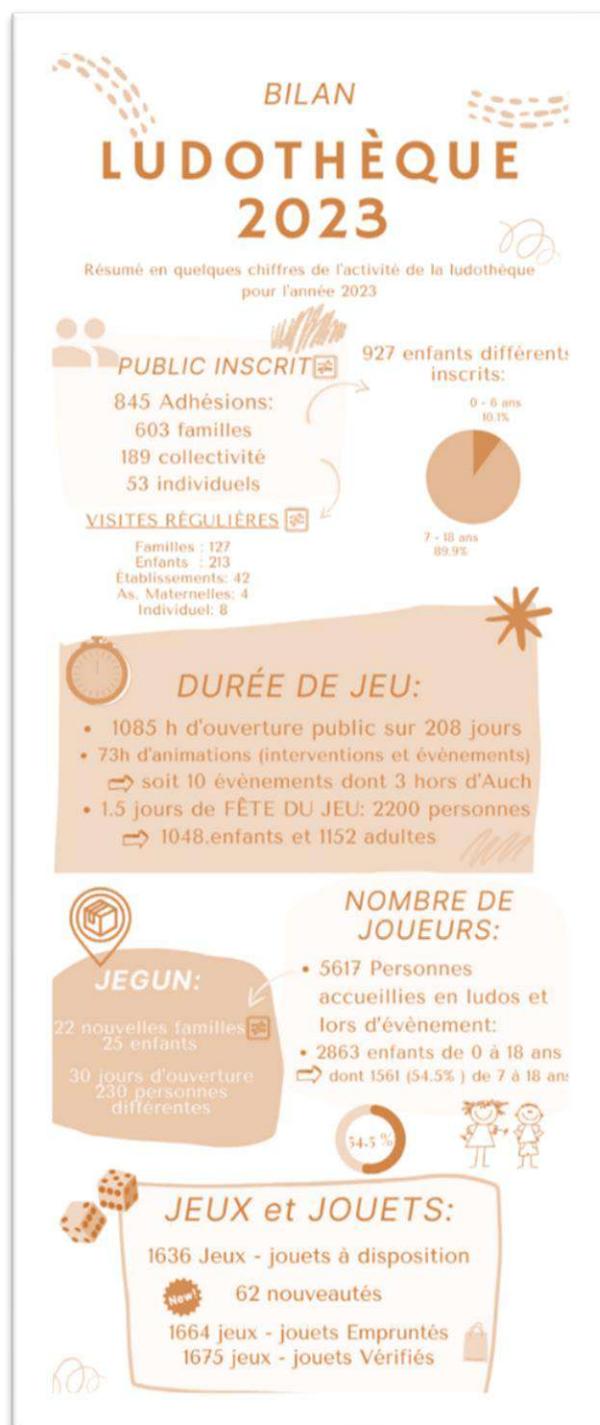
Cette année, 1.5 jours de jeu proposé aux familles.
2 200 joueuses-eurs (Tout public, familles, personnes seules, groupes...).

Sur le week-end : 1 048 enfants et 1 152 adultes, soit **2 200 personnes !!** de tous les âges

Un partenariat fidèle, présent chaque année et qui grandit avec des nouveaux

Nos points de réflexion pour la suite

- ☞ Parvenir à assurer une continuité de service en renforçant les ressources humaines du service.
- ☞ Repenser l'organisation du stockage des nombreuses ressources dans la perspective de la mise à disposition du futur nouveau local sur le quartier du Garros.



EQUIPEMENTS NUMERIQUES

Déploiement du Très Haut Débit (THD) en fibre optique par Orange

Orange s'est engagé, par convention signée le 10 octobre 2016, à déployer la fibre optique pour tous les logements sur le périmètre d'ex-Grand Auch.

Sur la base des chiffres centralisés par l'ARCEP (Autorité de Régulation des Communications Electroniques et de la Poste), à fin 2023 le nombre de prises éligibles (pouvant souscrire une offre fibre) s'établit comme suit :

	Total de prises	Prises éligibles à fin 2022	% 2022	Prises éligibles à fin 2023	% 2023
Auch	17606	16091	91,4%	16285	92,5%
Augnax	67	60	89,6%	61	91,0%
Auterrive	327	303	92,7%	311	95,1%
Castelnau-Barbarens	385	166	43,1%	229	59,5%
Castin	187	164	87,7%	167	89,3%
Crastes	147	42	28,6%	122	83,0%
Duran	412	388	94,2%	403	97,8%
Lahitte	116	0	0,0%	77	66,4%
Leboulin	189	125	66,1%	154	81,5%
Montaut-les-créneaux	383	237	61,9%	279	72,8%
Montégut	277	177	63,9%	179	64,6%
Nougaroulet	202	73	36,1%	133	65,8%
Pavie	1649	1360	82,5%	1406	85,3%
Pessan	337	248	73,6%	255	75,7%
Preignan	740	654	88,4%	654	88,4%
TOTAL	23024	20088	87,2%	20715	90,0%

L'opérateur a construit 627 nouvelles prises durant l'année 2023 augmentant ainsi le taux d'éligibilité de 2,8 %. Le ralentissement constaté en 2022 se maintient au même niveau sur l'année 2023 soit trois fois moins de prises qu'en 2021. A la demande de l'Agglomération, Orange s'est concentré sur les communes les moins bien dotées : La fibre est arrivée à Lahitte et Crastes a bénéficié d'un fort rattrapage en passant de 28,6 % à 83 % de prises éligibles.

Sur incitation du Président Bernard PENSIVY et du Préfet Laurent CARRIÉ, Orange a pris l'attache de l'ensemble des Maires de la zone AMII afin de collecter les priorités de déploiement.

Délégation partielle de compétence à Gers Numérique

Le Conseil Communautaire a acté le 12 avril 2018 la délégation partielle de la compétence facultative « Aménagement Numérique du Territoire ». Cette décision s'inscrit dans la continuité des actions déjà engagées par Gers Numérique pour le compte d'ex-Cœur de Gascogne :

- 1) Déploiement de la fibre optique jusque chez l'utilisateur (FTTH) sur les communes d'Antras, Ayguetinte, Bonas, Castéra-Verduzan, Jégun et Ordan-Larroque. Sur la base des chiffres centralisés par l'ARCEP, fin 2023 le nombre de prises éligibles (pouvant souscrire une offre fibre) s'établit comme suit :

	Total de prises	Prises éligibles à fin 2022	% 2022	Prises éligibles à fin 2023	% 2023
Antras	34	22	64,7%	26	76,5%
Ayguetinte	112	91	81,3%	105	93,8%
Bonas	89	57	64,0%	82	92,1%
Castéra-Verduzan	723	651	90,0%	688	95,2%
Jégun	804	689	85,7%	743	92,4%
Ordan-Larroque	461	374	81,1%	444	96,3%
TOTAL	2223	1884	84,8%	2088	93,9%

Gers Numérique a construit 204 prises sur l'exercice 2023. C'est mieux que pour 2022 (138 prises) mais moins bien que le niveau constaté en 2021 (505 prises). Il y a eu un rattrapage sur Bonas qui est passé de 64 % à 92 % d'éligibles.

- 2) Montée en débit ADSL pour les sous-répartiteurs de Biran, Lavardens, Mirepoix et Roquelaure. Les travaux sont déjà réalisés.
- 3) Réseau wifi comportant 8 émetteurs à Ayguetinte, Biran, Bonas, Crastes, Lavardens, Ordan-Larroque, Preignan et Roquelaure. Fin 2023, 128 abonnés wifi utilisaient ces émetteurs, soit une baisse de près de 50 % par rapport au nombre d'abonnés un an plus tôt.

Déploiements Gers Fibre

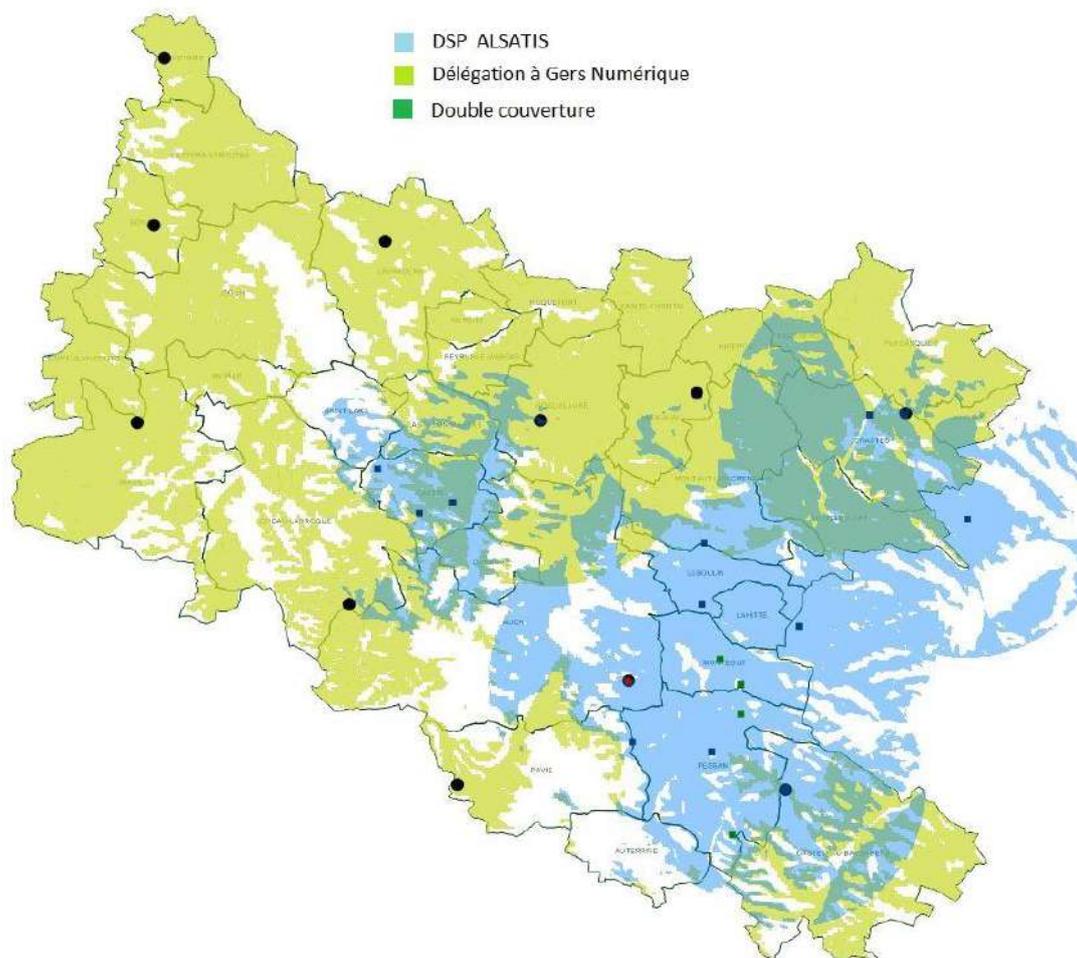
En 2021, l'Agglomération et Gers Numérique ont échangé sur le principe d'un équipement 100 % FTTH sur le périmètre ex-Cœur de Gascogne, apportant la fibre aux 13 communes qui n'étaient pas encore concernées. La réalisation est confiée à Gers Fibre, une filiale commune de Gers Numérique et d'Orange.

	Total de prises	Prises éligibles à fin 2022	% 2022	Prises éligibles à fin 2023	% 2023
Biran	224	15	6,7%	34	15,2%
Castillon-Massas	113	0	0,0%	104	92,0%
Lavardens	265	0	0,0%	0	0,0%
Mérens	32	0	0,0%	0	0,0%
Mirepoix	132	0	0,0%	0	0,0%
Peyrusse-Massas	66	0	0,0%	56	84,8%
Puycasquier	313	240	76,7%	299	95,5%
Roquefort	144	0	0,0%	131	91,0%
Roquelaure	315	0	0,0%	172	54,6%
Sainte Christie	299	0	0,0%	263	88,0%
Saint Jean Poutge	216	136	63,0%	193	89,4%
Saint Lary	145	0	0,0%	13	9,0%
Tourrenquets	59	36	61,0%	40	67,8%
TOTAL	2323	427	18,4%	1305	56,2%

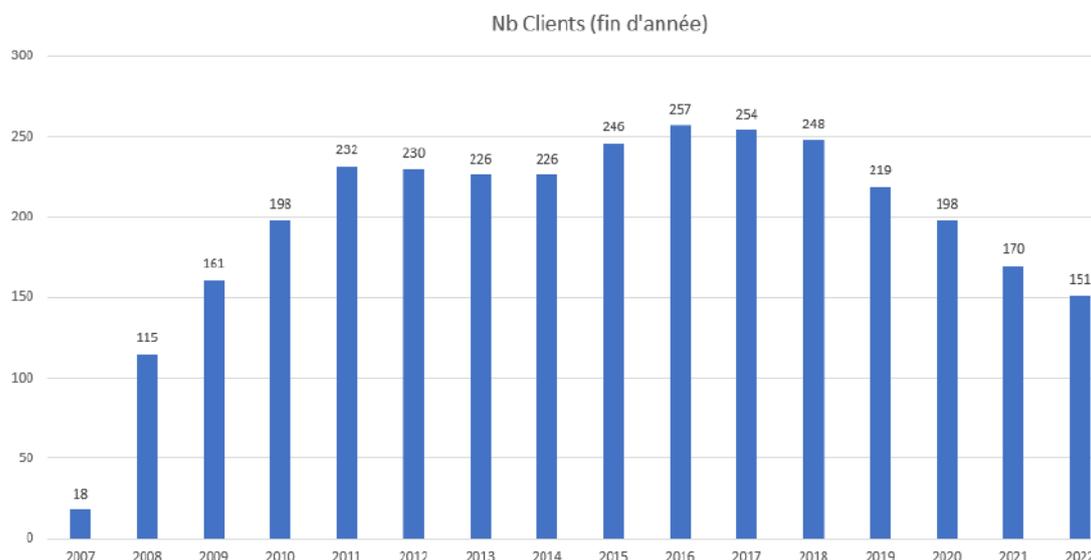
Gers Fibre a construit 878 prises sur l'exercice 2023, soit autant que le total construit dans le même temps sur la zone AMII et dans la délégation partielle donnée à Gers Numérique (phase 1). La fibre est massivement arrivée à Castillon-Massas, Peyrusse-Massas, Roquefort, Roquelaure, Sainte-Christie et Tourrenquets.

Réseau de communications électroniques WIFI

L'Agglomération est desservie par deux réseaux de communication électronique Wifi afin de permettre un accès alternatif à internet en zones blanches ADSL. La carte ci-dessous représente la couverture de ces réseaux.



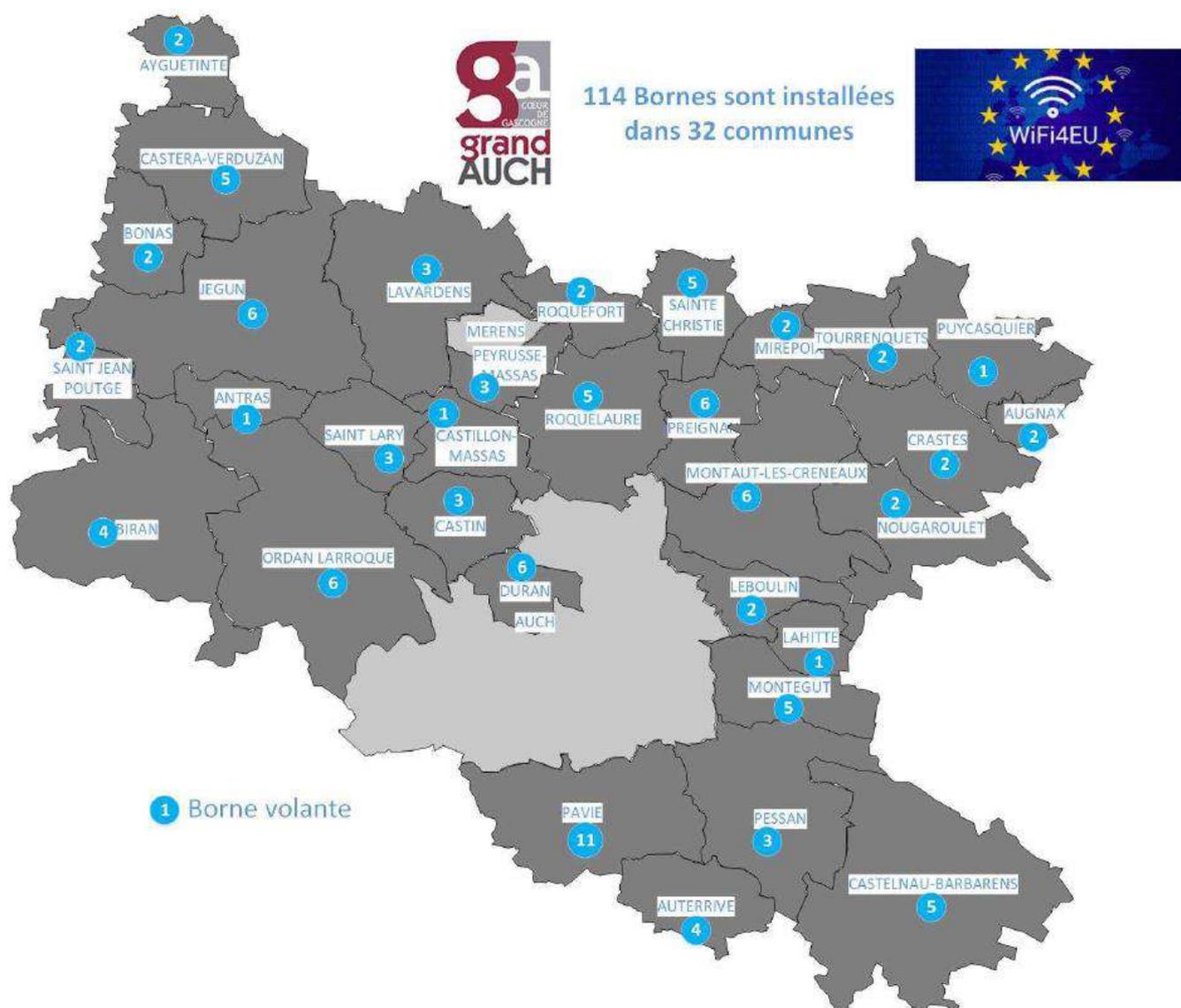
Le réseau centré sur le territoire d'ex-Grand Auch et propriété de l'Agglomération est exploité en DSP par l'opérateur ALSATIS dans le cadre d'un contrat d'un an, signé le 9 mars 2022 et renouvelable pour deux années supplémentaires. A fin 2023, le réseau dessert 97 usagers, chiffre en baisse de 50 % par rapport à fin 2022 et on constate en moyenne 4 résiliations d'abonnement par mois.



La convention de DSP prévoit une subvention d'équilibre de 14€50 HT / mois pour chaque abonné manquant en dessous de 130 abonnés. L'Agglomération fait le choix de ne pas renouveler la convention pour sa dernière année, elle s'arrêtera donc en mars 2024. Les derniers usagers seront conseillés sur les solutions alternatives (FTTH, 4G box, solution satellitaire NordNet et Starlink).

Bornes Wifi publiques WIFI4EU

En 2020, l'Agglomération a porté la candidature de 29 communes à l'appel à projet Européen Wifi4EU dont l'ambition est le déploiement de bornes wifi publiques et gratuites. 11 communes ont été lauréates pour déployer chacune 10 bornes sur leur territoire. L'Agglomération a négocié avec l'Europe que ces bornes soient installables n'importe où sur son territoire permettant ainsi à l'ensemble des communes volontaires de bénéficier de ce projet. Ceci a été validé par le Commissariat Général à l'Egalité des Territoires. La carte ci-dessous représente la répartition des bornes qui ont été définies par les 32 communes volontaires.



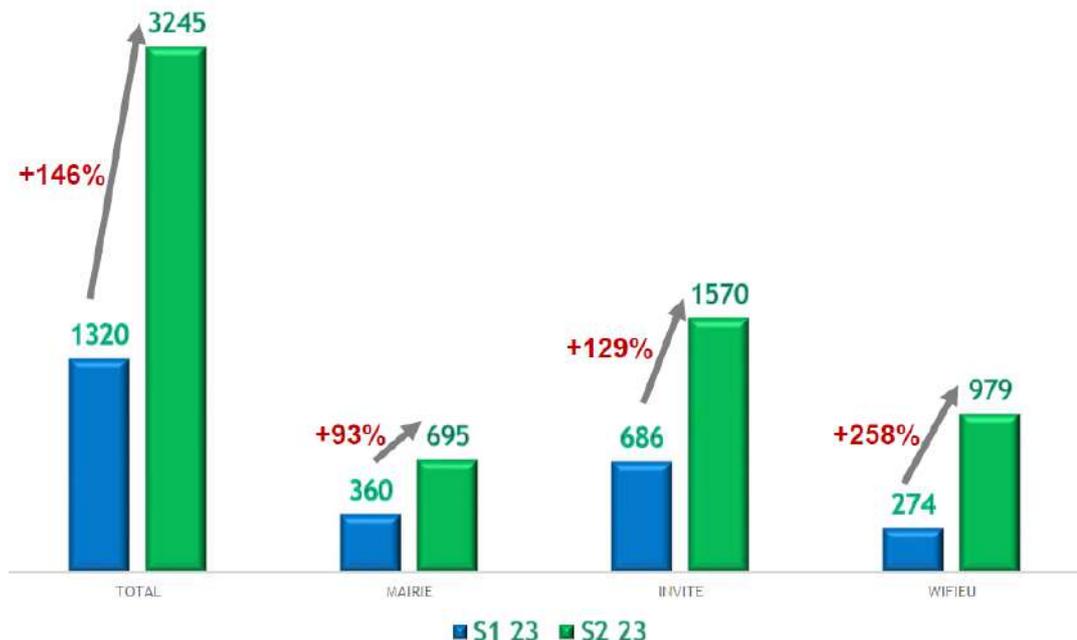
Le 3 décembre 2022, le Président Pascal MERCIER, la sous-Préfète du Gers Julie DAVID et l'ensemble des maires ont inauguré le réseau Wifi4EU au centre de service Philippe MONELLO à Jégun. Une page spéciale du site internet de GACG, « Mon agglo connectée », permet au public de localiser les bornes et de comprendre les modalités de connexion : <https://www.grandauch.com/mon-agglo-connectee>

Tableau de couverture wifi par commune et type de lieux

	Nb bornes	Mairies	Salles des fêtes	Ecoles	Salles de sport	terrains de sport	Commerces	Lieux associatifs / culturels / touristiques	Lieux de passages / détente
ANTRAS	1	X	X						Aerial
AUGNAX	2	X							Place de l'église
AUTERRIVE	4	X	X	X		Boulodrome	Restaurant	Club house pétanque	Bord de Gers
AYGUETINTE	2	X	X						
BIRAN	4	X	X					Centre culturel / gîte	Autour de l'église
BONAS	2	X	X				Boulodrome		tables pique-nique
CASTELNAU-BARBARENS	5	X	X				Bar	Point lecture / point information tourisme	Parking du marché
CASTERA-VERDUZAN	5	X		X	X	Foot / City	Bar/Restaurants	Club house foot	Parc lanelongue / base de loisirs
CASTILLON-MASSAS	1	X	X	X		Tennis			Belvédère
CASTIN	3	X	X					Foyer	Kiosque, aire de jeux
CRASTES	2	X	X						parc
DURAN	6	X	X			Foot/City		Maison des associations, Club house chasse	Aire de covoiturage, aire de jeux
JEGUN	6	X	X		X		zone des halles, épicerie		Place du kiosque
LAHITTE	1	X	X			Boulodrome, basquet			
LAVARDENS	3	X	X	X			Restaurants	zone de l'église	Rue principale
LEBOULIN	2	X	X			Tennis			
MIREPOIX	2	X	X		X				Place centrale
MONTAUT-LES-CRENEAUX	6	X	X	X	X	Foot	Place du marché	Halles / Rue centrale, l'église, le château	aire de jeux
MONTEGUT	5	X	X			Foot			jardin à croquer
NOUGAROLET	2		X						parking salle des fêtes
ORDAN-LARROQUE	6	X		X	X	Foot		café associatif, Local des associations	Square
PAVIE	11		X	CFA		Foot/skatePark	place du marché	Centre culturel	aire de jeux bord de Gers
PESSAN	3	X		X					tables pique-nique de l'école
PEYRUSSE MASSAS	3	X	X						camping-cars, belvédère
PREIGNAN	6	X	X			Foot/Boulodrome	alimentaire, Station service	Maison des associations	aire covoiturage, camping-cars
PUYCASQUIER	1	X					Halles, épicerie		
ROQUEFORT	2	X	X			Basket/Boulodrome			étang
ROQUELAURE	5	X	X	X		City/Tennis		Salle des associations	Esplanade du château
SAINTE CHRISTIE	5	X	X	X		Foot/Boulodrome			Aire de jeux, pique-nique
SAINT LARY	3	X	X			Boulodrome			
SAINT JEAN POUTGE	2	X	X	X		Boulodrome/Tennis	Epicerie, restaurant		Parking poids lourds
TOURRENQUETS	2	X	X						

Un suivi semestriel précis est mis en œuvre. Le graphique, ci-dessous, montre les volumes échangés et leur évolution. Avec 3 245 Go de données échangées le second semestre, 2023 enregistre un volume d'activité 3 fois supérieur au 1^{er} semestre.

Volumes en Go



Des panneaux sont disposés à proximité des bornes :

Accès Public à Internet

Ici la mairie et l'agglomération Grand Auch Cœur de Gascogne mettent à votre disposition un accès Wifi public et gratuit

POUR VOUS CONNECTER SÉLECTIONNEZ LE RÉSEAU

WiFi4EU OU INVITE_MAIRIE

Mot de passe :

Des difficultés à vous connecter ? Consultez le tutoriel ici

MAISON DES ASSOCIATIONS

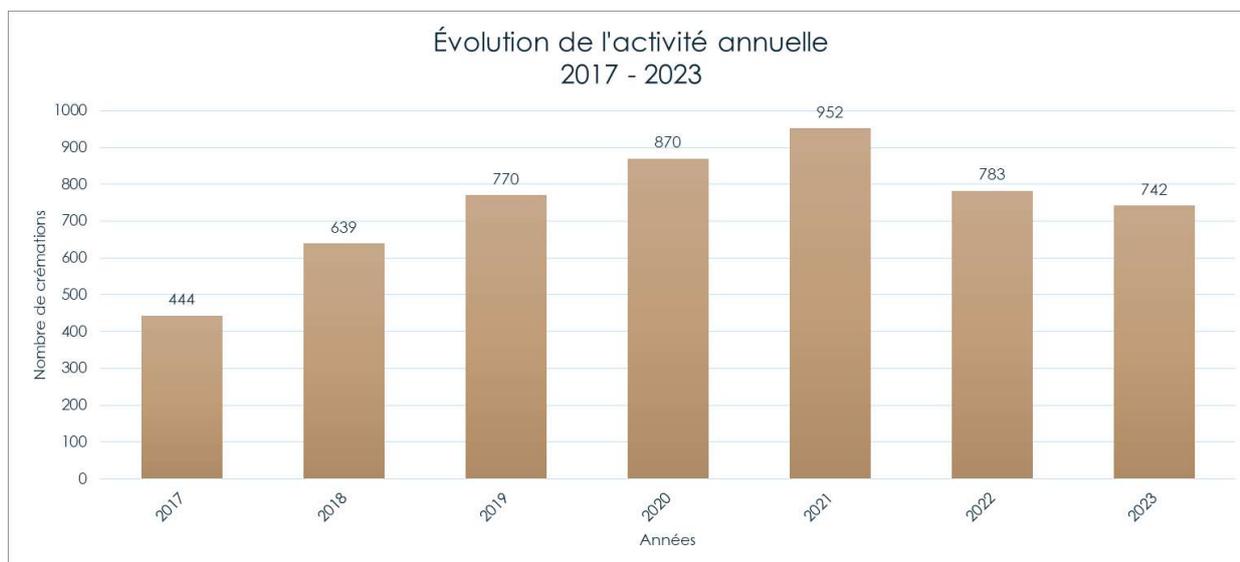
La matrice, ci-dessous, donne le volume de trafic du second semestre 2023 pour chaque borne.

	A / G			B / H			C / I			D / J			E			F		
	Mairie	Invité	Wifi4EU															
1 Antras	296	6	958															
2 Augnax	33176	3585	3585	175	206	46												
3 Auterrive	31696	38677	207	1638	13721	351	787	33174	453	0	0	2653						
4 Ayguetinte	0	21	7	0	686	53												
5 Biran	36399	17596	245	0	0	121	1366	264	8	2563	26834	34						
6 Bonas	543	3072	237	3428	2341	218												
7 Castelnau-Barbarens	123	3657	4023	193	39	332	870	3335	11339	0	21	59	3667	32810	613			
8 Castéra-Verduzan	283	3293	1920	108	1905	16	2192	7883	366	13	170	3						
9 Castillon-Massas	111	43640	27															
10 Castin	319	2140	9	1171	10873	170	700	4014	8074									
11 Crastes	1511	402	69															
12 Duran	486	563	95	1143	1403	62	1471	1396	1324	2423	929	121	533	3694	27	193	1405	7959
13 Jégun	390	3993	676	167	78157	20026	1587	4145	87	1466	7362	705477	146	6185	5134	1353	14623	25768
14 Lahitte	2120	2091	8															
15 Lavardens	1943	477	97	19397	24530	1719	8387	68808	6156									
16 Leboulín	107	26331	8	5233	92981	9												
17 Mirepoix	465	2	233															
18 Montaut-les-Créneaux	1020	2331	677	9247	10637	447	11864	7710	2095	19732	4503	379	320	843	49	5205	4077	845
19 Montégut	2635	82	2414	782	4	280	0	19	11									
20 Nougaroulet	0	57	456	5	226	247												
21 Ordan-Larroque	14260	9507	2820	1	991	49	4	26853	86	1264	5807	237	0	832	22	7	574	1109
22 Pavie	31139	13004	22717	1137	3966	8542	92723	16147	39495	183	27487	24	8773	19213	107	109	1352	6745
Pavie	948	2116	485	245	3082	51	12	19258	1190	265	1137	17						
23 Pessan	2378	7060	389	39599	4	6	42454	4	21									
24 Peyrusse-Massas	96	77	5	253	1229	17	1186	470	557									
25 Preignan	11318	6155	61867	998	1838	493	90334	7991	276	725	1154	1265	4165	3311	308	1235	96	22
26 Puycasquier	39	31	10															
27 Roquefort	83430	1296	2754	574	748	452												
28 Roquelaure	7122	6355	90	866	1866	20	1026	3876	91	5	450	57	2	25	0			
29 Saint-Jean-Poutge	113	656014	139	15407	20242	141												
30 Saint-Lary	488	8	0	0	0	17	32	0	0									
31 Sainte-Christie	2157	3951	3169	910	2553	2717	8441	4342	97	2712	61377	1569	0	26	1			
32 Tournenquets	538	560	0	2445	1546	22												

1A	Antras	Mairie	13B	Jégun	Salle des Sports	22H	Pavie	Salle Bernard IV
2A	Augnax	Salle mairie	13C	Jégun	Centre de service	22I	Pavie	Salle des sports
2B	Augnax	Extérieur mairie	13D	Jégun	Mairie halles	22J	Pavie	Bibliothèque
3A	Auterrive	Mairie	13E	Jégun	Salle des fêtes	23A	Pessan	Mairie
3B	Auterrive	Ecole vers boulodrome	13F	Jégun	Kiosque	23B	Pessan	Pignon de l'école
3C	Auterrive	Ecole vers salle des fêtes	14A	Lahitte	Mairie	23C	Pessan	Préau de l'école
3D	Auterrive	Salle des fêtes	15A	Lavardens	Salle des fêtes	24A	Peyrusse-Massas	Mairie
4A	Ayguetinte	Mairie	15B	Lavardens	Toit mairie	24B	Peyrusse-Massas	Extérieur Salle des fêtes
4B	Ayguetinte	Salle des fêtes	15C	Lavardens	Façade mairie	24C	Peyrusse-Massas	Intérieur Salle des fêtes
5A	Biran	Extérieur mairie	16A	Leboulain	Extérieur mairie	25A	Preignan	Salle des fêtes
5B	Biran	Extérieur gîte	16B	Leboulain	Intérieur mairie	25B	Preignan	Gradins du stade
5C	Biran	Intérieur gîte	17A	Mirepoix		25C	Preignan	Mairie
5D	Biran	Intérieur mairie	18A	Montaut-les-Créneaux	Salle des sports	25D	Preignan	Club house foot
6A	Bonas	Extérieur mairie	18B	Montaut-les-Créneaux	Ecole pont	25E	Preignan	Aire de covoiturage
6B	Bonas	Salle des fêtes	18C	Montaut-les-Créneaux	Mairie	25F	Preignan	Service techniques
7A	Castelnaud-Barbarens	Salle des fêtes	18D	Montaut-les-Créneaux	Salle conseil	26A	Puycasquier	Halles
7B	Castelnaud-Barbarens	Toit café vers SdF	18E	Montaut-les-Créneaux	Halles	27A	Roquefort	Mairie
7C	Castelnaud-Barbarens	Tour mairie	18F	Montaut-les-Créneaux	Salle des fêtes	27B	Roquefort	Local technique
7D	Castelnaud-Barbarens	Toit café vers mairie	19A	Montégut	Mairie	28A	Roquelaure	Mairie
7E	Castelnaud-Barbarens	Mairie	19B	Montégut	Salle des fêtes	28B	Roquelaure	Ecole
8A	Castéra-Verduzan	Mairie parc	19C	Montégut	Plaine des sports	28C	Roquelaure	Salle des fêtes
8B	Castéra-Verduzan	Ecole pont vers stade	20A	Nougaroulet	Intérieur salle des fêtes	28D	Roquelaure	Local technique
8C	Castéra-Verduzan	Mairie salle du conseil	20B	Nougaroulet	Parking salle des fêtes	28E	Roquelaure	Plaine des sports
8D	Castéra-Verduzan	Stade pont vers école	21A	Ordan-Larroque	Toit mairie	29A	Saint Jean Poutge	Mairie vers école
9A	Castillon-Massas		21B	Ordan-Larroque	Stade pignon	29B	Saint Jean Poutge	Mairie vers épicerie
10A	Castin	Mairie place	21C	Ordan-Larroque	Parking école	30A	Saint Lary	Mairie
10B	Castin	Mairie vers SdF	21D	Ordan-Larroque	Place mairie	30B	Saint Lary	Extérieur salle des fêtes
10C	Castin	Foyer	21E	Ordan-Larroque	Salle polyvalente	30C	Saint Lary	Intérieur salle des fêtes
11A	Crastes	Salle des fêtes	21F	Ordan-Larroque	Gradins	31A	Sainte Christie	Stade
12A	Duran	Stade	22A	Pavie	CFA cour	31B	Sainte Christie	Ecole
12B	Duran	Mairie	22B	Pavie	Chambre des métiers	31C	Sainte Christie	Mairie
12C	Duran	Intérieur SdF	22C	Pavie	CFA classes	31D	Sainte Christie	Salle des fêtes
12D	Duran	Extérieur SdF	22D	Pavie	Salle de spectacle	31E	Sainte Christie	Boulodrome
12E	Duran	Maison des associations	22E	Pavie	CFA Gymnase	32A	Tourrenquets	Mairie
12F	Duran	Candélabre D148	22F	Pavie	Pignon centre culturel	32B	Tourrenquets	Salle des fêtes
13A	Jégun	Dojo	22G	Pavie	Salle Gascogne			

L'Agglomération a porté le projet de création d'un crématorium au lieu-dit « la Bourdette », route de Roquelaure à Auch. La pratique de la crémation concernait 34 % des décès en France en 2013 et tend à se développer. Or, il n'existait pas de site dédié dans le département du Gers.

La construction et la gestion du crématorium ont été confiées par délibération du 11 septembre 2014 à la société Omnium de Gestion et de Financement (OGF), sous forme de concession, dans le cadre d'une délégation de service public (DSP). OGF a pris en charge le financement de cette opération, sans que cela ait d'incidence sur les finances de la collectivité. Ainsi, le crématorium a été mis en service en février 2017.



Durant l'année 2023, 742 crémations ont eu lieu contre 783 en 2022. Cette baisse significative d'activité (-5.2 %) est liée à l'ouverture du crématorium du Cantomerle à LAVERNOSE-LACASSE.

Répartition des crémations selon la commune de domicile du défunt (Hors pièces anatomiques)				
Communes	2022		2023	
	Nombre	Taux	Nombre	Taux
Département du Gers :	581	74.20%	583	78.57%
<i>dont Grand Auch</i>	108	13.79%	230	31.00%
Département de la Haute-Garonne	150	19.16%	100	13.48%
Département des Hautes-Pyrénées	16	2.04%	13	1.75%
Département du Tarn et Garonne	5	0.64%	4	0.54%
Département des Pyrénées-Orientales	2	0.26%	2	0.27%
Département de l'Ariège	5	0.64%	1	0.13%
Département de l'Hérault	3	0.38%	1	0.13%
Département du Lot	0	0.00%	1	0.13%
Autres	21	2.68%	37	4.99%
TOTAL	783	100.00%	742	100.00%

- 583 (79 %) des défunts proviennent du Département du Gers dont 230 (31 %) de l'Agglomération contre 108 (14 %) en 2022.
- Et 100 (13 %) des défunts proviennent du Département de la Haute-Garonne, contre 150 (19 %), en 2022.

SERVICE COMMUN D'INSTRUCTION DES DROITS DES SOLS (ADS)

CUA et DIA

	2010	2015	2020	2021	2022	2023
Déclaration d'Intention d'Aliéner	339	347	425	506	458	481
Certificat Urbanisme (CU a)	350	451	571	690	709	543
Sous-total	689	798	996	1196	1167	1024

Le déploiement du téléservice pour un dépôt dématérialisé des demandes d'autorisation d'urbanisme constitue un outil en faveur des administrés pour réduire le délai de traitement des dossiers.

En 2023 :

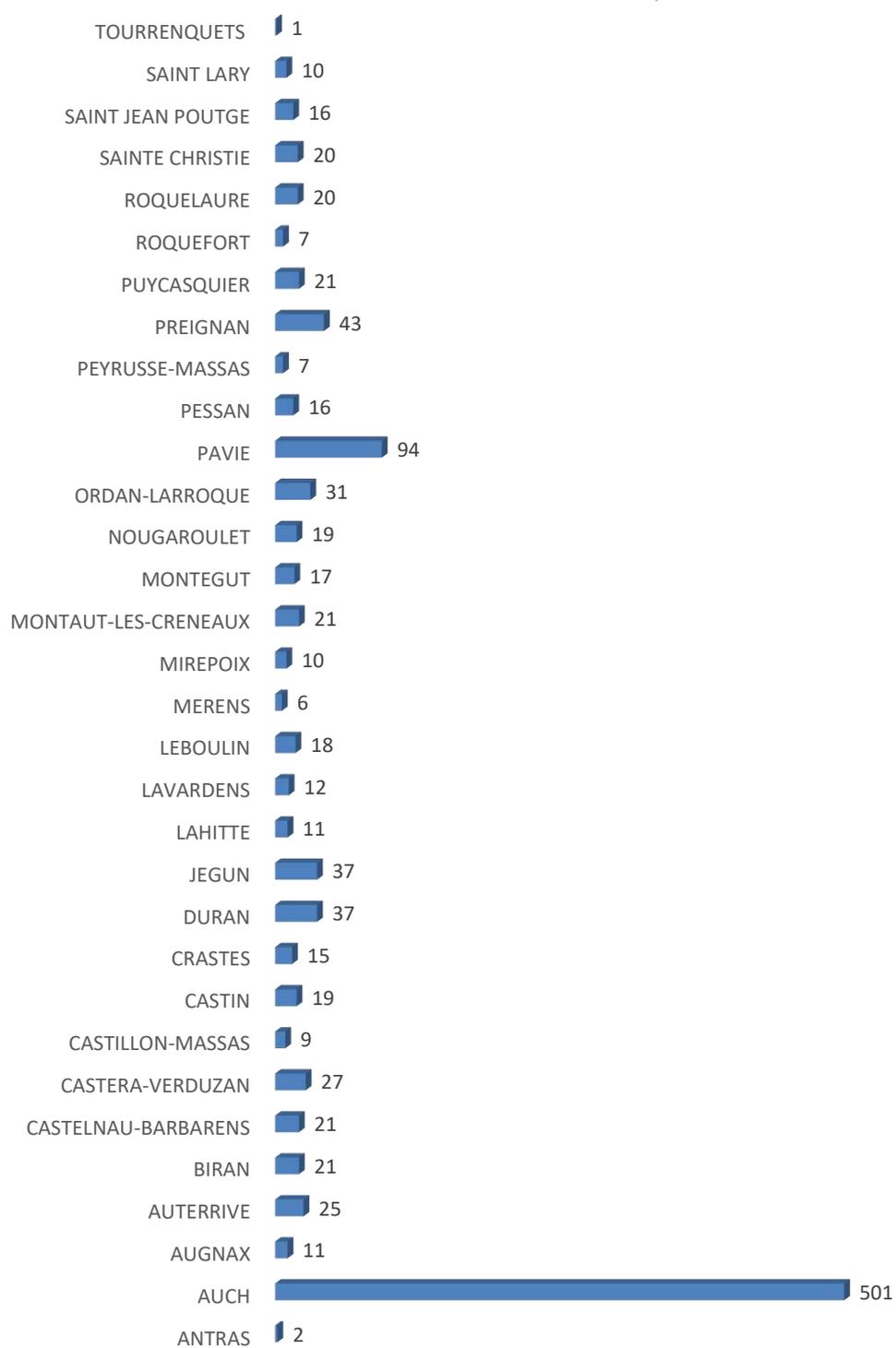
- 421 CUa ont été déposés par SVE, soit 87.5 % des dépôts ;
- L'outil est ouvert pour le dépôt des demandes de DIA et seulement 50 ont été déposées par SVE soit à peine 9 %.

Autorisations d'urbanisme : DP, PC, PD et PA

Depuis 2019, le service enregistre une augmentation progressive du nombre de dossier sur GACG avec une accélération en 2020 et un maintien de la tendance en 2021, 2022 et 2023 :

- 754 dossiers en 2019
- 802 dossiers en 2020
- 1094 dossiers en 2021
- 1031 dossiers en 2022
- 1126 dossiers en 2023

Dossiers déposés et instruits par commune en 2023 (Cub, DP, PC, PD et PA)



TRANSFERT DE LA COMPETENCE URBANISME

En novembre 2023, les 34 communes du territoire ont transféré la compétence planification à l'Agglomération.

Ce transfert, a induit tacitement, le transfert de compétences annexes comme le droit de préemption urbain.

A cette date, l'Agglomération engage un travail de préfiguration du premier plan local d'urbanisme intercommunal.

ORGANISATION DES SERVICES

Afin de mettre en œuvre cette nouvelle compétence, l'Agglomération crée une nouvelle direction « aménagement et développement » regroupant 3 services :

- Développement économique
- Urbanisme
- Habitat et logement.

Le service urbanisme reste fragile face notamment à la pénurie des agents d'instruction de droits des sols et de difficultés liées à l'attractivité des métiers de la fonction publique territoriale. Cette problématique fera l'objet d'un travail spécifique en 2024.

Annexes

ANNEXE 1 : Tableau des effectifs des emplois permanents au 01/01/2023

CADRE D'EMPLOI	GRADE	CAT	SITUATION AU 01/01/2023		POSTES RESTANTS
			TOTAL	POURVUS	
FILIERE ADMINISTRATIVE				37	
EMPLOI FONCTIONNEL ADMINISTRATIF	Directeur Général des Services 40 à 80 milles hab		1	1	0
	Directeur Général des Services TNC (12H15)		1	0	1
	Directeur Général des Services Adjoint		3	3	0
	Directeur Général des Services Adjoint TNC (19h15)		1	0	1
			6	4	
ADMINISTRATEUR	Administrateur		1	0	1
			1	0	
ATTACHE TERRITORIAL	Attaché Hors classe TNC (19h15)	A	1	0	1
	Attaché Principal		2	2	0
	Attaché Territorial		7	3	4
	CDD 3 ans Attaché territorial		1	1	0
	Attaché Territorial TNC (17h30)		1	1	0
			11	7	
REDACTEUR TERRITORIAL	Rédacteur Principal 1ère classe	B	3	3	0
	Rédacteur Principal 2ème classe		0	0	0
	CDD 3 ans Rédacteur territorial		3	3	0
	Rédacteur Territorial		4	4	0
			10	10	
ADJOINT ADMINISTRATIF	Adjoint Administratif Principal 1CI TNC (17h30)	C	1	1	0
	Adjoint Administratif Principal 1CI		9	8	1
	Adjoint Administratif Principal 2CI		1	2	-1
	Adjoint Administratif Principal 2CI TNC (28h)		1	1	0
	Adjoint Administratif Principal 2CI TNC (17h30)		1	0	1
	Adjoint Administratif territorial		8	4	4
	Adjoint Administratif territorial TNC (28H)		1	0	1
	Adjoint Administratif territorial TNC (17h30)		0	0	0
	Adjoint Administratif territorial TNC (7h)		1	0	1
			23	16	

FILIERE TECHNIQUE				66	
EMPLOI FONCTIONNEL TECHNIQUE	Directeur Général des Services Techniques		1	0	1
			1	0	
INGENIEUR TERRITORIAL	Ingénieur Principal	A	1	1	0
	Ingénieur Territorial		2	1	1
			3	2	
TECHNICIEN TERRITORIAL	Technicien Principal 1ère classe		3	2	1
	Technicien Principal 1ère classe TNC (21h)		1	0	1
	Technicien Principal 2ème classe		2	1	1
	Technicien Territorial		6	3	3
			12	6	
AGENT DE MAITRISE	Agent de Maitrise Principal	C	6	6	0
	Agent de Maitrise		4	4	0
			10	10	
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	Adjoint Technique Principal 1ère classe	C	11	11	0
	Adjoint Technique Principal 1ère classe TNC 28h		1	1	0
	Adjoint Technique Principal 2ème classe		12	12	0
	Adjoint Technique Principal 2ème classe (32h)		1	0	1
	Adjoint Technique Principal 2ème classe (21H)		1	0	1
	Adjoint Technique Principal 2ème classe TNC (13h)		1	0	1
	Adjoint Technique territorial		20	20	0
	Adjoint Technique territorial TNC (32h)		3	2	1
	Adjoint Technique territorial TNC (28h)		2	1	1
	Adjoint Technique territorial TNC (21h)		1	1	0
	Adjoint Technique territorial TNC (15h30)		2	0	2
	Adjoint Technique territorial TNC (11h70)		1	0	1
	Adjoint Technique territorial TNC (9h20)		1	0	1
			57	48	
FILIERE CULTURELLE				37	
CONSERVATEUR DU PATRIMOINE	Conservateur du patrimoine chef	A	1	1	0
			1	1	
CONSERVATEUR DE BIBLIOTHEQUE	Conservateur de la bibliothèque en chef	A	1	0	1
			1	0	
ATTACHE TERRITORIAL DE CONSERVATION DU PATRIMOINE	Attaché de conservation du Patrimoine	A	1	0	1
			1	0	
ATTACHE TERRITORIAL DE CONSERVATION DE BIBLIOTHEQUE	Attaché de conservation de Bibliothèque	A	1	0	1
			1	0	

BIBLIOTHECAIRE	Bibliothécaire	A	2	2	0
			2	2	
ASSISTANT DE CONSERVATION	Assistant de conservation Principal 1ère classe	B	1	1	0
	Assistant de conservation Principal 2ème classe		5	5	0
	Assistant de conservation		4	4	0
			10	10	
ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE	Assistant d'enseignement artistique principal 1ère CI	B	5	5	0
	Assistant d'enseignement artistique ppl 1ère CI TNC (26h25)		0	0	0
	Assistant d'enseignement artistique ppl 1ère CI TNC (21h)		1	1	0
	Assistant d'enseignement artistique ppl 1ère CI TNC (12h25)		0	0	0
	Assistant d'enseignement artistique ppl 1ère CI TNC (15h)		1	0	1
	Assistant d'enseignement artistique ppl 1ère CI TNC (17h30)		1	0	1
	Assistant d'enseignement artistique principal 2ème CI		2	2	0
	Assistant d'enseignement artistique		1	1	0
			11	9	
ADJOINT TERRITORIAL DU PATRIMOINE	Adjoint territorial du Patrimoine Principal 1ère CI	C	4	3	1
	Adjoint territorial du Patrimoine Ppal 1ère CI TNC (17H30)		1	1	0
	Adjoint territorial du Patrimoine Principal 2ème CI		1	1	0
	Adjoint territorial du Patrimoine TNC (20h)		1	1	0
	Adjoint territorial du Patrimoine TNC (25h)		1	1	0
	Adjoint territorial du Patrimoine		8	8	0
			16	15	
FILIERE ANIMATION				140	
ANIMATEUR	Animateur Principal 1ère CI	B	4	4	0
	Animateur		7	7	0
	CDD 3 ans Animateur		1	1	0
			12	12	0
ADJOINT D'ANIMATION TERRITORIAL	Adjoint territorial d'Animation Principal 1ère cl	C	37	36	1
	Adjoint territorial d'Animation Principal 1ère cl (33h)		1	1	0
	Adjoint territorial d'Animation Principal 1ère cl (31h30)		4	2	2
	Adjoint territorial d'Animation Principal 1ère cl (30h)		1	1	0
	Adjoint territorial d'Animation Principal 1ère cl (28h)		3	2	1

	Adjoint territorial d'Animation Principal 1ère cl TNC (17h30)		1	1	0
	Adjoint territorial d'Animation Principal 1ère cl TNC (12H45)		1	1	0
	Adjoint territorial d'Animation Principal 2eme cl		7	7	0
	Adjoint territorial d'Animation Ppal 2eme Cl TNC (33h)		2	0	2
	Adjoint territorial d'Animation Ppal 2eme Cl TNC (31h30)		3	2	1
	Adjoint territorial d'Animation Ppal 2eme Cl TNC (28h)		5	5	0
	Adjoint territorial d'Animation Ppal 2eme Cl TNC (25h)		1	0	1
	Adjoint territorial d'Animation Ppal 2eme Cl TNC (24h30)		1	1	0
	Adjoint territorial d'Animation Ppal 2eme Cl TNC (22h)		1	1	0
	Adjoint territorial d'Animation Ppal 2eme Cl TNC (21h)		1	1	0
	Adjoint territorial d'Animation Ppal 2eme Cl TNC (11h90)		1	0	1
	Adjoint territorial d'Animation Ppal 2eme Cl TNC (10h30)		2	1	1
	Adjoint territorial d'Animation Ppal 2eme Cl TNC (6h66)		1	1	0
	Adjoint territorial d'Animation territorial		29	29	0
	Adjoint territorial d'Animation TNC (31h30)		3	2	1
	Adjoint territorial d'Animation TNC (30h)		1	1	0
	Adjoint territorial d'Animation TNC (28h)		35	24	11
	Adjoint territorial d'Animation TNC (22H75)		1	1	0
	Adjoint territorial d'Animation TNC (21h)		3	2	1
	Adjoint territorial d'Animation TNC (19H)		1	1	0
	Adjoint territorial d'Animation TNC (17h30)		1	0	1
	Adjoint territorial d'Animation TNC (12H)		1	0	1
	Adjoint territorial d'Animation TNC (9h)		1	1	0
	Adjoint territorial d'Animation TNC (8h30)		1	1	0
	Adjoint territorial d'Animation TNC (6h)		1	1	0
	Adjoint territorial d'Animation TNC (5h)		2	1	1
	Adjoint territorial d'Animation TNC (4h90)		1	1	0
	Adjoint territorial d'Animation TNC (2h30)		1	0	1
			155	128	

FILIERE SOCIALE				12	
CONSEILLER SOCIO-EDUCATIF	CDD 3 ans Conseiller Social Educatif	A	1	1	0
			1	1	
AGENT SOCIAL	Agent social Territorial TNC (17h50)	C	1	1	0
			1	1	
EDUCATEURS DE JEUNES ENFANTS	Educateurs Jeunes Enfants Classe exceptionnelle	A	2	2	0
	Educateurs Jeunes Enfants TNC (7h)		1	0	1
	<i>CDD 3 ANS - EJE TC</i>		1	1	0
	Educateurs de Jeunes Enfants		5	7	-2
	Educateurs de Jeunes Enfants TNC (8h)		1	0	1
			10	10	
FILIERE SPORTIVE				12	
CONSEILLER APS	Conseiller territorial APS	A	1	0	1
			1	0	
EDUCATEUR TERRITORIAL DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES	Educateur territorial des APS Principal de 1ere classe	B	5	5	0
	Educateur territorial des APS Principal de 2ème classe		1	1	0
	Educateur territorial des Activités Physiques et Sportives		5	6	-1
			11	12	
OPERATEUR DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES	Opérateurs des APS Principal	C	1	0	1
			1	0	
MEDICO-SOCIALE				9	
CADRE DE SANTE	Cadre supérieur de santé	A	1	1	0
	Cadre de santé		1	1	0
			2	2	
PUERICULTRICE CLASSE NORMALE	Puéricultrice Classe Normale	A	2	0	2
	CDD 3 ans Puéricultrice		2	2	0
			4	2	2
	Psychologue TNC (17h50)	A	1	0	1
			1	0	
INFIRMIERS TERRITORIAUX	Infirmière en soins généraux	A	1	0	1
			1	0	
AUXILIAIRE DE PUERICULTURE	Auxiliaire de Puériculture Classe supérieure	C	3	3	0
	Auxiliaire de Puériculture Classe supérieure (15h50)		1	1	0
	Auxiliaire de Puériculture Classe normale		2	1	1

	Auxiliaire de Puériculture Classe normale TNC (28h)		1	0	1
	Auxiliaire de Puériculture Classe normale TNC (15h30)		1	0	1
			8	5	3
	TOTAL GENERAL		385	312	5
	SANS CATEGORIE				
SANS CATEGORIE	Contrat adulte relais		2	1	
	Service civique		1	1	
	Assistantes maternelles		17	12	
			20	14	
	TOTAL GENERAL		405	326	

ANNEXE 2 : Comptes administratifs 2023

LIBELLE	EXPLOITATION		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET PRINCIPAL GRAND AUCH CŒUR DE GASCOGNE						
Résultat reporté		4 260 642,38		205 920,97	0,00	4 466 563,35
Opérations de l'exercice	29 499 157,13	32 451 137,98	5 126 798,10	5 265 433,32	34 625 955,23	37 716 571,30
Totaux	29 499 157,13	36 711 780,36	5 126 798,10	5 471 354,29	34 625 955,23	42 183 134,65
Résultat de clôture		7 212 623,23		344 556,19		7 557 179,42
Restes à réaliser			1 877 310,99	1 395 827,42	1 877 310,99	1 395 827,42
Totaux cumulés	29 499 157,13	36 711 780,36	7 004 109,09	6 867 181,71	36 503 266,22	43 578 962,07
Résultats définitifs		7 212 623,23	136 927,38			7 075 695,85
COMPTE ADMINISTRATIF pour le BUDGET ANNEXE AMENAGEMENT DE ZONES AUCH						
Résultat reporté	1 804,78		752 245,31		754 050,09	
Opérations de l'exercice	1 136 527,28	1 136 527,28	1 136 527,28	760 970,35	2 273 054,56	1 897 497,63
Totaux	1 138 332,06	1 136 527,28	1 888 772,59	760 970,35	3 027 104,65	1 897 497,63
Résultat de clôture	1 804,78		1 127 802,24		1 129 607,02	
Restes à réaliser						
Totaux cumulés	1 138 332,06	1 136 527,28	1 888 772,59	760 970,35	3 027 104,65	1 897 497,63
Résultats définitifs	1 804,78		1 127 802,24		1 129 607,02	
COMPTE ADMINISTRATIF pour le BUDGET ANNEXE ZA DU MOULIOT						
Résultat reporté		545 703,46		104 896,30		650 599,76
Opérations de l'exercice	993 128,79	350 069,51	273 042,27	800 000,00	1 266 171,06	1 150 069,51
Totaux	993 128,79	895 772,97	273 042,27	904 896,30	1 266 171,06	1 800 669,27
Résultat de clôture	97 355,82			631 854,03		534 498,21
Restes à réaliser						
Totaux cumulés	993 128,79	895 772,97	273 042,27	904 896,30	1 266 171,06	1 800 669,27
Résultats définitifs	97 355,82	0,00		631 854,03		534 498,21
COMPTE ADMINISTRATIF pour le BUDGET ANNEXE ZA JEGUN						
Résultat reporté	2 178,60		44 333,19		46 511,79	
Opérations de l'exercice	205 564,94	66 437,31	0,00	185 639,64	205 564,94	252 076,95
Totaux	207 743,54	66 437,31	44 333,19	185 639,64	252 076,73	252 076,95
Résultat de clôture	141 306,23			141 306,45	141 306,23	
Restes à réaliser						
Totaux cumulés	207 743,54	66 437,31	44 333,19	185 639,64	252 076,73	252 076,95
Résultats définitifs	141 306,23			141 306,45		0,22
COMPTE ADMINISTRATIF pour le BUDGET ANNEXE ZA PAVIE						
Résultat reporté			308 423,40		308 423,40	
Opérations de l'exercice	308 423,40	308 423,40		308 423,40		616 846,80
Totaux	308 423,40	308 423,40	308 423,40	308 423,40	616 846,80	616 846,80
Résultat de clôture	0,00				0,00	
Restes à réaliser						
Totaux cumulés	308 423,40	308 423,40	308 423,40	308 423,40	616 846,80	616 846,80
Résultats définitifs	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
COMPTE ADMINISTRATIF pour le BUDGET TU						
Résultat reporté	0,00	1 354 292,04		577 193,29	0,00	1 931 485,33
Opérations de l'exercice	3 045 330,09	2 764 430,19	5 698,80		3 051 028,89	2 764 430,19
Totaux	3 045 330,09	4 118 722,23	5 698,80	577 193,29	3 051 028,89	4 695 915,52
Résultat de clôture		1 073 392,14		571 494,49		1 644 886,63
Restes à réaliser						
Totaux cumulés	3 045 330,09	4 118 722,23	5 698,80	577 193,29	3 051 028,89	4 695 915,52
Résultats définitifs		1 073 392,14		571 494,49		1 644 886,63
COMPTE ADMINISTRATIF pour le BUDGET ANNEXE COLLECTE DES DECHETS						
Résultat reporté		699 894,72		525 359,81		1 225 254,53
Opérations de l'exercice	4 733 295,27	5 156 579,65	501 451,63	659 732,65	5 234 746,90	5 816 312,30
Totaux	4 733 295,27	5 856 474,37	501 451,63	1 185 092,46	5 234 746,90	7 041 566,83
Résultat de clôture		1 123 179,10		683 640,83		1 806 819,93
Restes à réaliser			570 334,25		570 334,25	
Totaux cumulés	4 733 295,27	5 856 474,37	1 071 785,88	1 185 092,46	5 805 081,15	7 041 566,83
Résultats définitifs		1 123 179,10		113 306,58		1 236 485,68
COMPTE ADMINISTRATIF pour LE BUDGET ANNEXE EAU						
Résultat reporté		74 079,45	248 766,97		174 687,52	
Opérations de l'exercice	1 594 618,62	1 805 097,20	512 233,68	900 219,05	2 106 852,30	2 705 316,25
Totaux	1 594 618,62	1 805 097,20	761 000,65	900 219,05	2 355 619,27	2 705 316,25
Résultat de clôture		210 478,58		139 218,40		349 696,98
Restes à réaliser			90 804,59		90 804,59	
Totaux cumulés	1 594 618,62	1 879 176,65	851 805,24	900 219,05	2 446 423,86	2 779 395,70
Résultats définitifs		284 558,03		48 413,81		332 971,84
COMPTE ADMINISTRATIF pour le BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT DSP						
Résultat reporté		1 703 292,82	70 562,35		70 562,35	1 703 292,82
Opérations de l'exercice	921 573,16	949 875,14	1 219 259,41	1 547 347,36	2 140 832,57	2 497 222,50
Totaux	921 573,16	2 653 167,96	1 289 821,76	1 547 347,36	2 211 394,92	4 200 515,32
Résultat de clôture		1 731 594,80		257 525,60	0,00	1 989 120,40
Restes à réaliser			194 153,12		194 153,12	0,00
Totaux cumulés	921 573,16	2 653 167,96	1 483 974,88	1 547 347,36	2 405 548,04	4 200 515,32
Résultats définitifs		1 731 594,80		63 372,48	0,00	1 794 967,28

COMPTE ADMINISTRATIF pour le BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT REGIE						
Résultat reporté		201 716,82		223 396,41		425 113,23
Opérations de l'exercice	497 772,89	441 123,48	139 681,89	456 510,84	637 454,78	897 634,32
Totaux	497 772,89	642 840,30	139 681,89	679 907,25	637 454,78	1 322 747,55
Résultat de clôture		145 067,41		540 225,36		685 292,77
Restes à réaliser			39 100,07		39 100,07	
Totaux cumulés	497 772,89	642 840,30	178 781,96	679 907,25	676 554,85	1 322 747,55
Résultats définitifs		145 067,41		501 125,29		646 192,70
COMPTE ADMINISTRATIF pour le BUDGET ANNEXE SPANC						
Résultat reporté		17 796,52			0,00	17 796,52
Opérations de l'exercice	33 810,30	41 842,32			33 810,30	41 842,32
Totaux	33 810,30	59 638,84			33 810,30	59 638,84
Résultat de clôture		25 828,54				25 828,54
Restes à réaliser						
Totaux cumulés	33 810,30	59 638,84			33 810,30	59 638,84
Résultats définitifs		25 828,54				25 828,54
COMPTE ADMINISTRATIF AGREGE TOUS BUDGETS						
Résultat reporté	3 983,38	8 857 418,21	1 424 331,22	1 636 766,78	1 354 235,15	10 420 105,54
Opérations de l'exercice	42 969 201,87	45 471 543,46	8 914 693,06	10 884 276,61	51 575 471,53	56 355 820,07
Totaux	42 973 185,25	54 254 882,22	10 339 024,28	12 521 043,39	53 312 209,53	66 775 925,61
Résultat de clôture	240 466,83	11 522 163,80	1 127 802,24	3 309 821,35	1 270 913,25	14 593 322,88
Restes à réaliser	0,00	0,00	2 771 703,02	1 395 827,42	2 771 703,02	1 395 827,42
Totaux cumulés	42 973 185,25	54 328 961,67	13 110 727,30	13 916 870,81	56 083 912,55	68 245 832,48
Résultats définitifs	240 466,83	11 596 243,25	1 264 729,62	2 070 873,13	1 129 607,02	13 291 526,95
RESULTAT CONSOLIDE EXCEDENTAIRE						



LAVARDENS



LEBOULIN



MÉRENS



MIREPOIX



MONTAUT-LES CRENEAUX



MONTEGUT



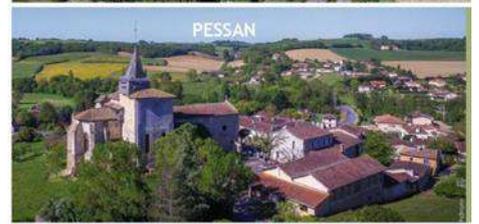
NOUGAROULET



ORDAN-LARROQUE



PAVIE



PESSAN



PEYRUSSE-MASSAS



PREIGNAN



PUYCASQUIER



ROQUEFORT



ROQUELAURE



SAINTE-CHRISTIE



SAINT-JEAN-POUTGE



SAINT-LARY



TOURRENQUETS